L'émigration vénézuélienne dans le monde : étude de cas de l'Espagne. Histoire migratoire, spatialité et logique diasporique

Thibault Defrance

▶ **To cite this version:**

Thibault Defrance. L'émigration vénézuélienne dans le monde : étude de cas de l'Espagne. Histoire migratoire, spatialité et logique diasporique. Géographie. 2019. dumas-02500080

HAL Id: dumas-02500080

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02500080

Submitted on 5 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire d'étape

Master 1 Géopolitique

Année universitaire 2018-2019

Defrance Thibault

L'émigration vénézuélienne dans le monde : étude de cas de l'Espagne

Histoire migratoire, spatialité et logique diasporique

Source : Courrier International

Sous la direction de Monsieur Frédéric Piantoni

Second membre du jury : Monsieur Thomas Merle

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

GÉOPO MASTER | REIMS

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier particulièrement Mr Frédéric Piantoni pour ces nombreux conseils, son aide précieuse dans la réflexion et l'organisation de ce mémoire et pour le temps accordé malgré un planning très chargé.

Avoir été dirigé par Mr Piantoni a grandement influencé la vision de ce mémoire et a certainement déclenché en moi l'envie de m'investir professionnellement dans l'objet d'étude des migrations.

Je souhaite adresser également mes sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont acceptés de répondre à mes questions : Adriana SALAZAR, Gilmary MAMBEL, Ederlyn QUERALES RODRIGUEZ, Tomas PAEZ, le média en ligne Diaspora Venezolana et José Manuel JUAN. Un grand merci à ce dernier car nos discussions en Juin 2017 sur le Vénézuéla ont été le point de départ de mon intérêt pour ce pays et de ses enjeux.

Je voudrais remercier par la suite ma famille pour leur soutien et ma compagne particulièrement. Tout d'abord pour son encouragement et sa motivation dans mon projet de reprise d'étude, pour ses relectures et ses corrections de cet écrit.

« *Aucune frontière ne vous laisse passer sereinement. Elles blessent toutes.* »

Eldorado, Laurent Gaudé, 2009 p. 91.

Sommaire

Introduction 5

1. Le Vénézuéla et les migrations : d'un pays d'immigration à une terre d'émigration 15

1.1. Le Vénézuéla : une terre d'immigration jusqu'à la fin du XX° siècle 15

1.2. Devenu un territoire d'émigration à partir des années 1990 20

1.3. En proie à une crise migratoire actuelle massive 24

2. Une émigration d'ordre mondiale : cas pratique en Espagne 33

2.1. La question migratoire en Espagne : une politique d'accueil évolutive 33

2.2. Pourquoi le choix de l'Espagne pour les Vénézuéliens ? 42

2.3. Des profils types de migrants vénézuéliens 47

3. Une émigration de masse qui tend à la mise en place d'une diaspora vénézuélienne dans le monde ? 55

3.1. Qu'est ce qu'une diaspora ? 55

3.2. L'émigration vénézuélienne : une diaspora prématurée ou réelle ? 58

Conclusion 70

Introduction

L'actualité au Vénézuéla fait très souvent les titres des journaux internationaux. La crise économique, politique, sociale et humanitaire que traverse ce pays n'a certainement pas d'égal en Amérique du Sud actuellement. Les actes du gouvernement, pour résoudre et faire face à cette situation, ne produisent aucun effet, si ce n'est renforcer un pouvoir qui tend de plus en plus vers une dictature. En effet, malgré l'auto proclamation du président de l'Assemblée Nationale vénézuélienne Juan Guaido en tant que président intérimaire du Vénézuéla le 23 janvier 2019, le gouvernement successeur et inspiré d'Hugo Chavez ne rompt pas. Depuis cette date, la pression de la communauté internationale sur le président au pouvoir Nicolas Maduro s'intensifie avec la reconnaissance de Juan Guaido comme président intérimaire par plus de 50 pays. Pour autant, cinq mois se sont écoulés depuis cette auto proclamation et aucune solution constitutionnelle n'a été trouvée pour déloger le président en poste depuis 2013. Après plusieurs semaines d'actualité intense sur la situation politique du Vénézuéla, l'intérêt des medias du monde entier, notamment européens, semble s'essouffler.

Alors que le contexte politique semble au point mort pour le moment, la situation économique, sociale et humanitaire ne cesse de se dégrader au fil des mois. Engagé dans une spirale négative depuis la forte baisse du cours du pétrole en 2014, le pays est loin de pouvoir sortir de cette crise tant les indicateurs économiques sont alarmants. Selon les chiffres de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE), en 2018, la croissance du produit intérieur brut a baissé de 18% par rapport à 2017. Les estimations concernant le taux d'inflation pour 2019 sont des plus inquiétantes avec une hausse des prix prévue de 10 000 000%[1]. Avec un taux de chômage estimé à plus de 32% pour 2019 selon le site statista.com, le taux de pauvreté ne cesse de grimper car plus de 80% de la population était en situation de pauvreté en 2016 selon l'Enquête nationale vénézuélienne des conditions de vie (ENCOVI).

Par conséquent, l'émigration est la principale conséquence de ce contexte généralisé vénézuélien. Depuis quelques années, le nombre de migrants et de titres de presse sur ce sujet n'ont cessé d'augmenter. En décembre 2018**,** la barre des trois millions d'émigrants a été franchie, soit près de 10% de la population totale du pays, selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Les estimations pour cette année 2019 ne semblent pas indiquer une baisse de ce flux migratoire mais une hausse continuelle qui ne cessera pas tant que le contexte économique et politique vénézuélien ne changera pas.

[1] Seul le Zimbabwe a connu pire situation. En Juillet 2008, au plus fort de sa crise économique, ce pays a affiché un taux d'inflation record de 231 000 000% contraignant à l'exil de millions de ces citoyens dans les pays voisins notamment en Afrique du Sud.

Carte 1 : Localisation du Vénézuéla

Source : canalmonde.fr

Cette carte de cadrage nous permet de situer géographiquement le pays et d'en élaborer une fiche de géographie politique. Le Vénézuéla, appelé dans sa forme longue la République Bolivarienne du Vénézuéla, est un pays situé au nord de l'Amérique du Sud. Bordé par la Mer des Caraïbes au nord, elle dispose de trois frontières terrestres. A l'Est, le pays est frontalier avec le Guyana sur 743 kilomètres, au Sud avec le Brésil sur 2200 kilomètres et enfin à l'Ouest avec la Colombie sur 2219 kilomètres. En 2018, le Vénézuéla comptait 31,6 millions d'habitants pour une superficie de 916 445 kilomètres carrés. Caracas est à la fois la capitale et la plus grande ville du pays avec une agglomération qui compte près de 5 millions d'habitants en 2016.

Politiquement, le Vénézuéla est une république fédérale composée de 23 états dont le président de la République est Nicolas Maduro. Economiquement, ce pays détient principalement des richesses énergétiques (pétrole, gaz naturel) et minérales (or) qui représentent plus de 95% de ses exportations. Cette stratégie économique d'exportations peu diversifiées et ses conséquences seront étudiées plus en détails dans ce développement.

Ce mémoire d'étape portera sur l'étude de ce flux migratoire vénézuélien dans le monde avec une analyse pratique de l'immigration de la population du Vénézuéla en Espagne. Le choix de ce pays n'est pas anodin car il met en lumière toutes les caractéristiques de cette migration dont les tenants et les aboutissants seront développés dans cet écrit. Comme tout fait géopolitique mondial, il est important d'évoquer le passé pour comprendre le déroulement présent et tenter d'émettre des évolutions futures. Cette ligne directrice du passé-présent-futur nous permettra de répondre aux interrogations suivantes : Pourquoi ? Où ? Comment ? Pourquoi existe-t-il une émigration vénézuélienne aujourd'hui ? Où ces flux migratoires s'opèrent-ils ? Comment s'organisent-ils ? Ces questions ont guidé les premiers axes de lecture afin d'émettre une problématique et un plan détaillé qui lui répondra.

L'intérêt d'étudier ce phénomène réside dans son caractère récent. Malgré une littérature scientifique peu abondante sur ce sujet, le traiter semble être important et intéressant car ce mémoire a pour but d'apporter des connaissances et des faits nouveaux. Nous proposerons une interprétation de ce phénomène migratoire, notamment sur la question du « Comment » précédemment cité. En effet, l'organisation de cette émigration à travers le monde suscite des interrogations tant sur sa forme que sa structure**.** Par conséquent, peut-on évoquer le terme de diaspora pour qualifier cette émigration actuelle ? Proposer des premiers éléments de réponse représente un des enjeux centraux de ce mémoire d'étape.

Tout au long de ce mémoire, plusieurs disciplines viendront apporter leurs spécificités pour tenter d'établir une rédaction cohérente. Tout d'abord, il y aura bien évidement la géographie et particulièrement la géographie des migrations qui occupera une place centrale. De plus, la question migratoire est un sujet géopolitique car ses enjeux tant internes qu'externes sont importants. Mais il sera également question d'histoire car les faits du passé expliquent toujours le présent et de sociologie car nous étudierons les différents profils de ces migrants.

Avant d'entrer dans le développement de ce mémoire, il convient de comprendre et de définir les termes utilisés dans le titre de ce travail.

Notions et concepts

Migration

Pour expliquer la notion de migration, il convient de partir de la définition la plus simple et la plus courte avec l'idée que la migration entraine tout simplement un « *déplacement, un changement de lieu* » (Brunet, 1993 p. 329)[2]. Pour une définition plus explicative et fournie, nous pouvons citer celle de Patrick Poncet et Michel Lussault dans l'ouvrage[3] de 2013 reprenant l'idée de déplacement en y incorporant un marqueur temporel. Pour ce géographe français, la migration est un « *Déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d'habitat, et impliquant une modification significative de l'existence sociale quotidienne du (des) migrant(s)* » (p. 668).

L'aspect temporel de la migration est un critère essentiel dans l'étude de cette notion. En effet, une distinction doit être faite entre une migration périodique et une migration définitive. Cette dernière « *implique l'abandon définitif, ou très durable, du lieu de départ* » (Brunet, 1993 p. 329). Toujours selon cet auteur, ces migrations définitives « *sont internes au pays ; ou externes : elles comportent alors une face émigration et une face immigration et sont dites migrations internationales* » (p. 329). Cependant, l'évolution du monde a entrainé des bouleversements variables de ces phénomènes migratoires. Il y a plusieurs décennies, l'apparition de la mondialisation a fait basculer la migration dans une nouvelle ère. Cette mondialisation a engendré une libéralisation des capitaux, des marchandises, des services et

[2] *Les mots de la géographie : dictionnaire critique,* Roger Brunet en 1993. Cf. Bibliographie
[3] *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés,* Jacques Lévy en 2013. Cf. Bibliographie

notamment des humains qui ont amené à une globalisation des migrations. Par conséquent, les bouleversements apportés depuis 1980 ont fait que le critère de longue durée des migrations est bouleversé et discutable (Wihtol de Wenden 2017)[4].

Bien que les migrations se soient intensifiées fortement depuis plusieurs années, l'histoire migratoire est très ancienne car elle est « *présente dès l'instant qu'il y a possession d'archives écrites* » (Dumont, 1995 p. 9)[5]. Ainsi, l'Ancien Testament serait la première preuve d'un phénomène migratoire qui a aujourd'hui grandement évolué. Dans sa forme, son étude, son nombre, la migration est devenue si importante qu'elle apparait comme un élément « *commun à toutes les populations du monde* » (Dumont, 1995 p. 10). L'accroissement des mobilités tant internes à un pays qu'internationales fait qu'aujourd'hui « *presque toutes les régions du monde sont concernées par les migrations* » (Wihtol de Wenden 2017 p. 12). Alors qu'en 1975, on estimait le nombre de migrants internationaux à 77 millions, en 2017 ce nombre serait évalué à 258 millions selon les Nations Unies.

Figure 1 : Flux migratoires mondiaux en 2017

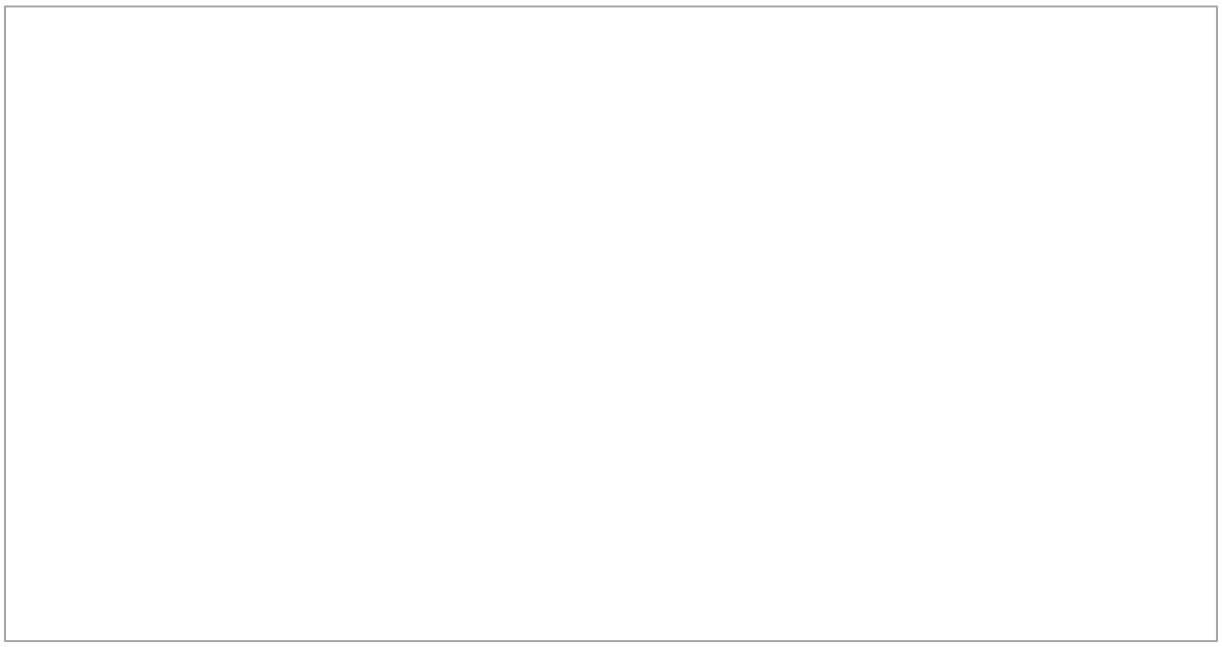

Source : New York Times

Cette infographie nous démontre qu'une majorité des flux migratoires s'opère à l'échelle continentale. Le continent asiatique s'inscrit parfaitement dans ces « *systèmes migratoires complexes autour d'une même région* » (Wihtol de Wenden, 2017 p. 12). En effet, plus de 63 millions d'asiatiques sont entrés et sortis d'un pays du continent en 2017. Ce phénomène est tout au tant représentatif à l'échelle européenne avec plus de 41 millions de migrants intra-européens.

[4] *Mondialisation et régionalisation des flux migratoires*, Catherine Wihtol de Wenden en 2017. Cf. Bibliographie
[5] *Les migrations internationales : les nouvelles logiques migratoires*, Gérard-François Dumont en 1995. Cf. Bibliographie

Toutefois, les flux migratoires intercontinentaux occupent toujours une grande part avec l'émigration conséquente d'asiatiques vers l'Europe et l'Amérique du Nord, puis celle des pays d'Amérique du Sud vers l'Amérique du Nord et particulièrement vers les Etats-Unis.

L'étude du champ migratoire s'est donc adaptée à ces évolutions car elle « *ne doit pas se laisser prendre au piège de la facilité comptable. La migration ne peut être déduite du simple franchissement enregistré de frontière* » (Poncet ; Lussault, 2013 p. 669). Aller au delà de l'aspect quantitatif parait naturel tant la migration découle « *d'un système spatial et temporel complexe et évolutif (l'évolution pouvant être rapide), agencé par des opérateurs du champ migratoire articulant des lieux (…), des aires, des territoires, des réseaux* » (Poncet ; Lussault, 2013 p. 669).

Par ailleurs, l'action de migration apparait comme la dernière étape d'une réflexion qui pousse le migrant dans des représentations où « l'ailleurs » est forcément meilleur. Il désire passer d'un lieu de départ où ses besoins sont non satisfaits (pour plusieurs raisons) à un autre où il aura « *l'assurance de pouvoir vivre plus librement ou tout simplement de vivre, l'assurance de trouver un milieu socioculturel plus proche de ses aspirations* » (Dumont, 1995 p. 165). Par conséquent, les migrations peuvent être d'ordres économiques, « *80% sont motivées par des considérations financières* » (Rosière, 2008 p. 188)[6], ou d'ordres politiques, on parle alors de « réfugiés ou déplacés » majoritairement pour « *des causes géopolitiques plus ou moins dramatiques – guerres, changements de frontières, persécutions, etc.-, qui amènent aussi des conséquences directes et indirectes tout autant géopolitiques* » (Lacoste, 1995 p. 1022). Au XXI° siècle, apparait une nouvelle forme de migration : les migrations écologiques suite aux problèmes environnementaux (dégradation du milieu naturel, diminution des ressources naturelles). On parle alors de réfugiés environnementaux. En somme**,** « *la migration est une réponse sociale aux déséquilibres économiques et politiques, et un révélateur spatial de ces déséquilibres* » (Rosière, 2008 p. 188). Ces déséquilibres peuvent être induits également par des contextes démographiques, familiaux et sociologiques, responsables de ces départs.

La migration internationale entraine l'acteur dans un autre état que celui de son origine. Par conséquent, il est émigrant puisqu'il quitte son lieu de résidence pour devenir un immigrant dans son nouveau territoire d'accueil.

Immigration

Roger Brunet en 1993 explique simplement et précisément l'immigration comme des « *Mouvements d'individus (immigrants) comptabilisés à l'entrée d'un lieu, d'un pays* » (p. 271). Plus loin dans sa définition, ce géographe ajoute une nouvelle fois un marqueur temporel en précisant que « *le terme s'applique aux étrangers entrant pour une longue durée dans un pays qui n'est pas le leur – éventuellement à la demande du pays lui-même* » (p. 271).

[6] *Dictionnaire de l'espace politique : Géographie politique et géopolitique*, Stéphane Rosière en 2008. Cf. Bibliographie

Dans un pays d'accueil, les représentations de la population sur l'immigration amènent des points de vue différents sur les conséquences de ce phénomène. L'immigration est perçue positivement quand elle s'inscrit dans la volonté d'un état de recourir « *à de la main d'œuvre étrangère à cause de la forte croissance économique (…) ou peut être aussi perçue comme un phénomène positif sur le plan démographique : accroissement de la population, ralentissement de son vieillissement, enrichissement et ouverture culturels, accueils d'hommes et de femmes entreprenants et courageux etc.* » (Lacoste, 1995 p. 1024).

Mais inversement, l'immigration peut être perçue négativement par les populations des pays d'accueil. La montée actuelle de l'extrême droite et du populisme dans plusieurs régions du monde ne fait que mettre en lumière les représentations les plus excessives liées à cette question d'immigration. Dans ces représentations, « *on rend les immigrés responsables de la dégradation de ses conditions de vie (perte d'emploi, insécurité et délinquance quotidienne, voisinage désagréable, impression d'être minoritaire dans sa cité, dans son quartier, dans sa ville)* » (Lacoste, 1995 p. 1024)

Emigration

Avant de devenir un immigrant, l'acteur est dans un premier temps un émigrant. Dans cette première étape, l'émigrant s'inscrit dans ces « *Mouvements de personnes quittant un pays. Le fait de quitter le pays natal, voire le pays de résidence antérieure, définitivement ou pour une longue durée* » (Brunet, 1993 p. 182).

Les motifs d'émigration ont précédemment été évoqués. Il convient juste de rappeler qu'ils sont « *tantôt négatifs (on est contraint de quitter le pays par la misère, la famine, le manque de travail, les invasions, les guerres, le régime politique, les exactions et extorsions), tantôt positifs (par esprit d'aventure ou de conquête, par ambition de gagner plus ou de vivre mieux). Les émigrants sont souvent démunis, surtout dans le premier cas ; parfois dotés de moyens et de capitaux, surtout dans le second* » (Brunet, 1993 p. 182).

Diaspora

La notion de diaspora sera longuement étudiée dans la troisième partie de ce mémoire. Aujourd'hui, ce terme est couramment utilisé pour qualifier toute population ayant migré. Cette utilisation parfois rapide et systématique en fait un mot « valise ». Par conséquent, sa banalisation se fait au détriment de la substance même de sa définition et de ses caractéristiques. Toutefois, « *la liste des peuples et groupes qu'elle concerne reste inachevée, incomplète, difficile à établir (et) beaucoup s'en réclament* » (Rosière, 2008 p. 73). Avant d'étudier un peu plus loin les éléments de cette notion, en voici quelques données introductives.

La notion de diaspora est définit comme un « *Ensemble de communautés dispersées, séparées par des distances qui peuvent être considérables, partageant une même identité et liées par*

des échanges d'informations, de personnes, de capitaux, de marchandises, d'idées, de pouvoirs » (Prévelakis, 2013 p. 276). De plus, elles « *constituent des groupes dont les liens sont culturels, historiques, financiers, etc. Elles forment des réseaux mais pas des territoires aisément identifiables comme les nations ou les minorités* » (Rosière, 2008 p. 73). Ces diasporas sont minoritaires dans les territoires d'accueil mais, selon cet auteur, elles ne « *sont pas autochtones, leur origine est étrangère* » (p. 73).

Etat de l'art

Réaliser un travail de recherche sur un pays comme le Vénézuéla est intéressant, enrichissant et constructif à tout point de vue. En effet, ce pays possède une histoire riche de plusieurs siècles et qui, depuis quelques années, fait l'actualité internationale. Cependant, réaliser une étude de recherche sur ce pays impose une sélection littéraire attentive et une rigueur de traitement tant le Vénézuéla polarise et divise aussi bien les populations que le monde scientifique.

L'histoire de ce pays, particulièrement les années de gouvernance d'Hugo Chavez de 1999 à 2013 amènent des interprétations clivantes qui conviennent d'être objectivement étudiées pour respecter au maximum une certaine neutralité d'analyse. Par conséquent, dans la première partie de ce mémoire où l'histoire primera, il convenait de sélectionner une littérature reprenant ces différents points de vue.

Dans un premier temps, j'ai décidé de restituer des idées d'Andrès Bansart dans son livre de 2016 *Comprendre le Vénézuéla.* Cette littérature révèle un certain parti pris idéologique sur l'histoire du pays et plus largement de l'Amérique du Sud. Il évoque le pouvoir des entreprises nord-américaines et européennes sur les ressources du sud-continent et notamment du pétrole vénézuélien. Exploitant « *sans scrupule et sans payer le prix réel* » (p. 190) les matières premières, ces 2 acteurs ont « *gagné doublement en pillant les matières premières et en s'assurant un marché de produits finis* » (p. 190). Selon cet auteur, l'économie de rente « *aux mains de la grande bourgeoisie liée à l'Europe puis aux Etats-Unis* » (p. 190) et développée au XX° siècle rend difficile la transformation vers une économie productrice diversifiée. Cependant, malgré une vision de l'histoire affirmée, nous pouvons en retirer des éléments de compréhension objectifs qui expliquent l'époque contemporaine vénézuélienne.

Le livre de Pierre Chaunu *L'histoire de l'Amérique Latine* nous apporte une vision plus neutre et des éléments qui contrebalancent avec les pensées d'Andrès Bansart. Il évoque par exemple que « *la carence de l'Europe a permis à certaines républiques de l'Amérique Latine aidées par le capital Nord-Américain lui-même, de jeter les premières bases d'une industrie nationale* » (p. 119).

Enfin, dans cette première partie, je me suis appuyé sur les travaux de trois chercheuses publiés dans un même livre *Vénézuéla 1998-2018 : le pays des fractures*. Paula Vasquez Lezama, Paula Cadenas et Margarita Lopez Maya apportent de la matière pour comprendre la situation actuelle du pays et le bilan de la gouvernance d'Hugo Chavez. Les arguments se

positionnent en dissonance avec l'idéologie Chaviste évoquant que « *l'effondrement du projet politique du défunt Hugo Chavez est devenu une tragédie sociale, politique, économique et humaine pour le Vénézuéla* » (Vasquez Lezama, 2018 p. 4) tout en essayant « *d'accepter l'idée que l'on vient d'un pays qui a échoué* » (Cadenas, 2018 p. 12).

Les différents points de vue nous permettent de mettre en exergue des représentations ambivalentes sur les approches historique et contemporaine du Vénézuéla en essayant naturellement de garder une position neutre dans notre interprétation.

Par ailleurs, le caractère récent de l'émigration vénézuélienne fait que la littérature sur ce sujet n'abonde pas. Pour la deuxième partie de ce mémoire qui porte sur l'immigration vénézuélienne en Espagne, je me suis appuyé sur différents travaux publiés dans le numéro 23 de la revue « Migrance 21 » intitulé *Espagne : pays des migrations.* La date de parution (2002) ne permet pas d'évoquer le cas vénézuélien car l'immigration dans ce pays n'existe que depuis le début des années 2000 mais les différents chercheurs dans cette publication exposent un cadre sociologique de l'immigration en Espagne et un cadre juridique sur la politique migratoire espagnole. L'article de Juan David Sempere Souvannavong de 2009 intitulé *Evolution de la situation migratoire de l'Espagne de 1991 à nos jours* aborde également l'aspect politique de cette question migratoire en Espagne. Au regard des idées développées, il convient d'établir des relations avec le phénomène de migration vénézuélienne évoqué dans quelques articles scientifiques comme les travaux de Cristina Mateo et Thais Ledezma en 2006 s'intitulant *Los venezolanos como emigrantes : Estudio exploratorio en Espana*, ainsi que ceux d'Anitza Freitez en 2011 nommés *La emigracion desde Venezuela durante la ultima decada.* Ces articles nous révèlent des premiers éléments d'informations qui « *visent à examiner le contexte politique, économique et social qui a servi de scénario pour déclencher la migration des Vénézuéliens* » (Freitez, 2011 p. 12), ainsi qu'à explorer les « *difficultés des processus d'installation (…) et les avantages qui justifient leur séjour en Espagne* » (Mateo; Ledezma, 2006 p. 8). Ces articles scientifiques viennent compléter l'étude sociologique globale de Tomas Paez et son enquête en 2014 auprès de migrants vénézuéliens répartis dans une trentaine de pays.

Les limites de ces travaux résident dans le fait qu'ils n'évoquent pas l'organisation et la structuration de cette émigration. L'interrogation qui porte sur la qualification ou non d'une diaspora vénézuélienne est pour l'instant restée vierge d'étude. Par conséquent, il convient d'émettre une première interprétation sur cette question. Pour réaliser cela, je me suis appuyé sur une théorie et particulièrement sur les travaux de Michel Bruneau : tout d'abord son article *Espaces et territoires de réseaux* en 1994 puis en 2009 le deuxième chapitre du livre *Les circulations transnationales : lire les turbulences migratoires contemporaines* intitulé *Pour une approche de la territorialité dans la migration internationale : les notions de diaspora et de communauté transnationale*. Il évoque toute une définition et les éléments caractéristiques d'une diaspora sur lesquels une transposition à l'échelle vénézuélienne sera réalisée par rapport aux informations récoltées. Pour réaliser la transposition au cas vénézuélien, je me suis essentiellement appuyé sur des articles de presse anglophone et hispanophone ainsi que sur différents témoignages obtenus par le biais d'entretien. Viennent s'ajouter pour cette partie, une enquête réalisée par des universitaires vénézuéliens et nommée *Informe movilidad*

humana venezolana, puis la notion de « MinorityMedia » avec les travaux d'Isabelle Rigoni en 2010.

Comme l'état de l'art le mentionne, mes recherches se sont établies sur deux axes principaux. Tout d'abord, une littérature scientifique multiple de langue française, espagnole et anglaise pour diversifier les points de vus avec la lecture d'articles et de livres sur les différentes notions abordées. Cette lecture fut complétée par un apport conséquent d'articles de presse écrite également française, espagnole et anglaise. De plus, un tel sujet entraine le traitement et la manipulation de chiffres donc de données quantitatives. Par conséquent, la lecture de rapports d'organismes migratoires comme l'IOM ou le HCR s'est imposée, tout comme l'exploration de bases de données nationales de statistiques et notamment celles de l'Institut National des Statistiques espagnol (INE).

Le deuxième axe repose sur l'élaboration d'entretiens avec des Vénézuéliens directement et indirectement concernés par l'émigration. En effet, j'ai réalisé des interviews avec quatre Vénézuéliens qui ont émigrés dans des pays et à des moments différents. Puis, deux autres entretiens ont été menés, le premier avec un média en ligne *Diaspora Venezolana* qui retrace différents parcours de migrants de ce pays et le deuxième avec Tomas Páez un sociologue vénézuélien qui étudie ce phénomène depuis quelques années.

Tableau 1 : Entretiens directifs et semi-directifs

Personnes interrogées	Date	Canal de communication	Type d'entretien
José Manuel JUAN	12 mars 2019	Entretien par vidéo - Skype	Entretien semi-directif en français
Adriana SALAZAR	29 mars 2019	Entretien téléphonique	Entretien semi-directif en français
Gilmary MAMBEL	30 mars 2019	Questionnaire par mail	Entretien directif en espagnol
Ederlyn QUERALES RODRIGUEZ	09 avril 2019	Questionnaire par mail	Entretien directif en espagnol
Tomas PAEZ	24 février 2019	Questionnaire par mail	Entretien directif en espagnol
Diaspora Venezolana	21 février 2019	Questionnaire par mail	Entretien directif en espagnol

Ces enquêtes qualitatives m'ont permis d'obtenir des trajectoires de vie et des histoires personnelles. Ces éléments concrets viennent corroborer et servent d'exemple pour démontrer les informations récoltées dans les différentes littératures. Par ailleurs, l'étude des bases de données et des rapports chiffrés m'ont servi dans l'élaboration de cartes, de diagrammes et de tableaux qui viennent également illustrer mes propos.

La réflexion ainsi que les informations et idées récoltées aboutissent à l'élaboration de deux hypothèses : premièrement, l'histoire migratoire vénézuélienne est marquée par des cycles et reliée à l'histoire économique et politique du pays dont ses conséquences semblent impacter

l'actualité du Vénézuéla. Deuxièmement, les diverses vagues de l'émigration vénézuélienne influencent différemment l'organisation et la spatialisation de ces flux ainsi que la mise en place de la diaspora.

A partir de ces hypothèses, il en découle la problématique suivante : **La migration au Vénézuéla : de l'immigration à une émigration mondiale, qui tend à la mise en place d'une diaspora ? Etude de cas de l'émigration vénézuélienne en Espagne.** Pour répondre à cette question, nous aurons un plan en trois parties.

Dans un premier temps, nous resterons à l'échelle nationale du Vénézuéla avec les différentes phases historiques de la question migratoire du pays. Ce déroulement du temps vénézuélien nous permettra de comprendre pourquoi ce pays a basculé d'un pays d'immigration (1.1) à une terre d'émigration dans les années 1990 (1.2) et qui est aujourd'hui en proie à une crise migratoire massive (1.3).

Dans un second temps, nous partirons en Espagne pour un cas pratique de cette émigration vénézuélienne. Historiquement, ce pays est un des territoires où l'émigration du Vénézuéla a choisi le plus de s'installer, qui permet de mettre en exergue les éléments cités en première partie. Nous étudierons donc comment la politique d'accueil espagnole (2.1) a eu raison du choix des Vénézuéliens d'opter pour ce pays (2.2). Il en découle alors différents profils de migrants qui varient selon la période de déplacement (3.3).

Dans une troisième et dernière partie, nous passerons à une échelle mondiale et nous tenterons d'émettre une première interprétation sur la logique diasporique de cette émigration. N'existant que peu de littérature sur cette question, il conviendra alors de partir de la définition et des caractéristiques théoriques d'une diaspora (3.1) et de les mettre en comparaison avec les informations récoltées sur ce sujet afin de répondre au caractère réel ou prématuré de cette diaspora pour le cas vénézuélien (3.2).

1. Le Vénézuéla et les migrations : d'un pays d'immigration à une terre d'émigration

1.1. Le Vénézuéla : une terre d'immigration jusqu'à la fin du XX° siècle

1.1.1. De la colonisation aux guerres d'indépendance

Christophe Colomb aborde l'actuelle côte vénézuélienne le 02 août 1498 et prend possession de ce territoire au nom de la couronne d'Espagne. Cette espace restera sous domination espagnole jusqu'à son indépendance. Le royaume est d'abord en quête de récolte de perles au large de la Mer des Caraïbes. Puis au XVI° siècle, la conquête s'étend vers le territoire continental par le fleuve Orénoque. Cette avancée fut d'abord dirigée par de riches familles allemandes grâce à Charles Quint, roi d'Espagne à l'époque, qui leur autorise l'exploration et l'exploitation de ces contrées lointaines. À la fin du XVI° siècle, l'empire espagnol suspend cette autorisation et reprend son droit d'autorité sur ce territoire sans jamais toutefois lui conférer le titre de Vice-Royaume, mais simplement une Capitainerie générale sans beaucoup d'importance aux yeux de la métropole (Bansart, 2016). Pour autant, au XVIII° siècle, le Vénézuéla était devenu une des colonies les plus florissantes de l'empire grâce à ces nombreuses richesses. La création de l'entreprise basque nommée « Compania Real Guipuzcana de Caracas » a permis le développement de la province du Vénézuéla avec la production de café, de cacao et de bétail qui furent ensuite exportées en Europe. Plus largement l'Amérique latine sous la domination espagnole s'inscrivait dans le régime du Pacte colonial qui apportait « *dans le fond une économie malsaine : ses ressources étaient exploitées au profit de la métropole* » (Chaunu, 2009 p. 39). À cette époque, le pays comptait « *900 000 habitants, dont 1.3% de Blancs espagnols* » (Simon, 2015 p. 602) mais aussi « *25,9% de Blancs créoles, 12.9% d'Indigènes, 7.7% de Noirs et 51% de Métis* » (Bansart, 2016 p. 34). Ces « Blancs créoles[7] », nés dans la colonie, étaient devenus les grands propriétaires terriens (appelés « Mantuanos ») et formèrent une aristocratie locale. Les descendants africains du Vénézuéla sont arrivés pour la plupart en tant qu'esclave dans le cadre du commerce triangulaire pour travailler dans les champs agricoles.

Le XIX° siècle est marqué par des guerres d'indépendance qui bouleverseront la société vénézuélienne. Le processus d'émancipation qui durera des années 1810 à 1830 aura pour but de défaire l'empire espagnol du territoire du Vénézuéla. On assiste à une opposition entre les royalistes espagnols issus de l'empire, face aux grands propriétaires terriens, nés au Vénézuéla, qui disposent d'un statut économique et social important, mais pas politique.

[7] Le mot « créole » vient de l'espagnol *criollo*, terme du Code Noir (recueil de textes juridiques relatifs à l'esclavage dans les territoires français d'Outre-mer rédigé en 1685 par Jean-Baptiste Colbert) signifiant « descendance locale d'une espèce importée ».

L'indépendance du pays se réalisera au titre de sanglantes batailles. Le premier acte d'indépendance est l'œuvre de Francisco de Miranda. Il est convaincu que la tutelle de l'empire colonial doit cesser et proclame à Caracas l'indépendance, le 5 juillet 1811 après l'approbation de cette acte cinq mois plus tôt lors d'un congrès réunissant les *Cabildos*[8] des villes vénézuéliennes (Chaunu, 2009). Cependant, une guerre civile éclate et les royalistes, aidés de troupes espagnoles, reprennent le pouvoir un an plus tard. C'est en 1813 que le célèbre « Libertador » Simon Bolivar entre en jeu avec la même volonté : « *libérer son pays du joug de l'Espagne* » (Chaunu, 2009 p. 69). Enfant issu d'une riche famille propriétaire de terres, il entame une reconquête des territoires vénézuéliens appelée « Campagne admirable » jusqu'à Caracas en août de cette même année et est honoré du titre de libérateur du pays. Cependant, il est repoussé de Caracas par un autre *caudillo*[9], José Tomas Boves. Ce dernier a armé de nombreux paysans et esclaves voulant combattre les injustices subies de la part des aristocrates depuis le début de l'empire colonial sur le territoire. (Bansart, 2016)

Dès 1816, Simon Bolivar et son armée de révolutionnaires s'exilent à Haïti. Ils entament une reconquête du territoire qui prendra six ans jusqu'en 1821. Surnommé le « Père de la patrie », Simon Bolivar « *se rend maitre de Carthagène, la vieille cité martyre à la cause de l'Indépendance* » (Chaunu, 2009 p. 73). La conquête s'étend vers l'Est du territoire avec la victoire dans la bataille de Carabobo le 24 juin 1821 puis la prise *« de Caracas (29 juin 1821*) » (Chaunu, 2009 p. 73) qui scelle de nouveau une déclaration définitive d'indépendance. En cette même année de 1830, Simon Bolivar décède et la Grande Colombie éclate et se sépare en 3 pays : la Colombie, l'Equateur et le Vénézuéla.

1.1.2. La découverte du pétrole

Les différentes guerres d'indépendance du début du XIX° siècle ont été marquées par des luttes féroces pour le pouvoir politique. Les années qui suivront, seront également le temps de « *fréquentes guerres civiles et des luttes armées entre caudillos* » (Bansart, 2016 p. 43). La succession de généraux au pouvoir du Vénézuéla ne cesse de creuser les inégalités entre une classe sociale aisée et une masse populaire pauvre. Ces hommes politiques ont « *modernisé la structure de l'Etat libéral bourgeois, c'est un fait. Mais ils ont continué d'administrer la république pour leur bénéfice personnel* » (Bansart, 2016 p. 46). À la fin du XIX°, l'économie était aux mains d'une oligarchie restreinte, seulement 70 familles contrôlaient les richesses du pays.

Au XIX° siècle, le Vénézuéla était toujours un territoire propice à l'agriculture notamment pour le cacao et le café. Toujours selon cet auteur p. 47, « *la production agricole globale a doublé entre 1850 et 1900* ». Cependant, l'abolition de l'esclavage en 1854 et les différentes luttes ont eu comme pour conséquence un manque de main d'œuvre dans le secteur agricole. Malgré une loi favorable à l'immigration en 1831, peu d'européens sont attirés par une

[8] Les *Cabildos* sont des « *autorités locales qui sont des écoles timides de self-government pour l'élite créole* » (Chaunu, 2009 p71).

[9] Un caudillo était à l'époque un leader politique et militaire aux volontés révolutionnaires qui prenait le pouvoir par un coup d'état instaurant des gouvernements autoritaires et corrompus.

expatriation. Quelques Espagnols notamment canariens, basques, et galiciens mais aussi italiens et portugais feront partis des 1,4% d'étrangers de la population du Vénézuéla en 1936 (soit 47 000 sur 3.36 millions d'habitants) (Simon, 2015). De fait, ce pays n'est pas la destination prioritaire des migrants espagnols. En effet, en cette période d'excédent démographique en Espagne, 3.5 millions d'hispaniques migrent vers d'autres pays de l'Amérique Latine comme la moitié vers l'Argentine et un tiers vers Cuba. En cette fin du XIX° siècle et au début du XX°, le Vénézuéla n'offre que peu d'opportunités pour une immigration mais un tournant migratoire sera observé dans les années 1950.

A la fin du XIX°, la découverte du pétrole sur son territoire est un tournant géopolitique majeur déterminant l'histoire moderne de ce pays. L'énergie dégagée par sa combustion devient essentielle aux évolutions technologiques, dont le moteur à explosion. Les premières et deuxièmes guerres mondiales – entre conflits et reconstruction – sont les facteurs de la demande grandissante du pétrole avant la mondialisation des échanges et des transports. Les enjeux économiques et géopolitiques autour de cette énergie fossile sont rapidement devenus sources d'intérêts et de conflits. « *Le Vénézuéla devient, à cause des richesses de son sous-sol, une des scènes dramatiques de ce théâtre sanglant des XX° et XXI° siècles* » (Bansart, 2016 p. 51). Cette ressource représente un des éléments de causalité de la situation compliquée du pays aujourd'hui.

L'exploitation des hydrocarbures a suscité l'intérêt des entreprises étrangères notamment anglaises, états-uniennes et hollandaises. Les premières concessions pétrolières d'exploitation sont délivrées dès 1883. Le président Guzman Blanco cède à une entreprise américaine l'exploitation du lac d'asphalte de Guanoco dans l'Etat de Sucre. Selon la pensée d'Andrès Bansart, cette concession « *représente le premier acte du drame de l'industrie des hydrocarbures du pays.* » (p. 50). Porté par la doctrine Monroe[10], les Etats-Unis ont investi économiquement et indirectement politiquement la partie sud du continent à la fin du XIX° et tout au long du XX° siècle devenant « *les banquiers de l'Amérique Latine* » (Chaunu, 2009 p. 118). Durant les années 1920-1930, « *les exportations pétrolières représentent déjà quatre fois la moyenne du secteur agricole* » (Bansart, 2016 p. 56). Dans les années 1940-1950, la production pétrolière augmente de 13% chaque année. Dans une période où le prix du baril flambe, l'économie vénézuélienne se porte très bien, le pays devient rentier. L'argent récolté permet la mise en place d'une industrialisation pour faire face aux importations, au développement de la société urbaine et de l'emploi (Lopez Maya, 2018). Par conséquent, le Vénézuéla prend conscience de la nécessité de « *semer le pétrole* » avec « *l'enjeu d'utiliser la rente pour développer l'ensemble de l'économie, et non de reposer sur* elle » (Magrin, 2013 p. 104).

[10] La doctrine Monroe a été instaurée en 1823 par le 5ème premier président des Etats-Unis, James Monroe. Elle a fixé les fondements de la diplomatie américaine pour plusieurs décennies avec l'idée principale « l'Amérique aux Américains ».

Ces années fastes du milieu du XX° siècle attirent une immigration européenne (Italienne, Portugaise et Espagnole) venue chercher l' « El Dorado[11] » vénézuélien. La croissance économique permet un boom du secteur de la construction. Certains en profitent pour trouver du travail dans ce domaine, d'autres investissent dans des commerces et intègrent la classe moyenne. Cette immigration est renforcée par une politique migratoire favorable du gouvernement dictatorial de Marcos Jimenez Perez pour combler un manque de main-d'œuvre. Les étrangers deviennent naturalisés et ont le droit de vote. Selon le dictionnaire des migrations internationales de Gildas Simon, ils n'étaient que 50 000 en 1941 mais ce chiffre passe à 526 000 étrangers 20 ans plus tard. Parmi eux, 68% viennent d'Europe. « *La colonie espagnole représentait alors 160 000 personnes, ce qui la plaçait au 1er rang des communautés étrangères, devant l'italienne et la colombienne* » (Palazon Ferrando, 2002 p. 39). Ils s'installèrent principalement dans le district fédéral de Caracas et dans la région de Miranda, située à l'Est de la capitale.

Cette immigration massive espagnole au Vénézuéla a été également influencée durant ces années par une crise sociale et politique en Espagne, attachée à une croissance démographique élevée et à un développement économique faible dans le contexte de la dictature franquiste. Entre 1930 et 1970, soit en 4 décennies, « *l'Espagne a vu sa population augmenter de 10 millions* » (Palazon Ferrando, 2002 p. 37). De plus, le gouvernement nationaliste de Francisco Franco a instauré entre autre des politiques patriotiques comme par exemple l'utilisation unique de la langue espagnole et la volonté de supprimer les langues régionales. Dans un pays où les cultures régionales sont très marquées, la persécution contre l'expression de ces valeurs régionales fut une des raisons de l'émigration selon Jose Manuel JUAN, un Vénézuélien intérrogé. Ces exils forcés ont été favorisé par le gouvernement dictatorial lui-même avec une « politique libérale migratoire » mise en place pour que l'économie espagnole ne subisse pas un taux de chômage élevé qui pouvait amener un mouvement social populaire contestataire.

Au Vénézuéla, après la chute du dictateur Marcos Perez Jimenez en 1958, une longue période de bipartisme démocratique s'engage jusqu'à la fin du XX° siècle. Une alternance entre le parti « dit de gauche » Accion Democratica (AD) et un parti « dit de droite » Comite de Organizacion Politica Electoral Independiente (COPEI) s'établit pendant 40 ans. Le rythme de croissance est soutenu et ce pays devient dans les années 1970 le premier exportateur de pétrole au monde. Durant cette décennie, le Vénézuéla s'est inscrit parfaitement dans la stratégie de développement commune à tous les pays disposant de ressources énergétiques : l'exportation massive des matières premières[12]. La Compagnie Pétrolière Publique Vénézuélienne (PDVSA) fut créée en 1976. Cette même année est marquée par la nationalisation de l'industrie pétrolière. Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont apporté des hausses successives du prix du baril de pétrole. Par conséquent, les cours favorables du marché énergétique et une conjoncture mondiale ont amené l'exploitation exclusive et le

[11] El Dorado, « le doré » en espagnol, représente à l'origine un territoire mythique en Amérique du Sud regorgeant d'or dont les conquistadors espagnols sont partis à la quête. Aujourd'hui, l'utilisation de ce terme s'est banalisée et élargie dans la presse notamment.

[12] Il est possible de faire un parallèle avec l'Algérie. En effet, les deux pays ont connu des trajectoires politiques et économiques semblables, et dont les difficultés contemporaines influencent également l'émigration de sa population.

développement d'une seule industrie, celle du pétrole, au détriment des autres. Géraud Magrin, cité précédemment, décrit les effets problématiques des stratégies des pays rentiers sur le plan macroéconomique. Pour cet auteur, ces rentes ne semblent pas « *impulser de phénomène général de développement. Au lieu d'entraîner les autres secteurs de l'économie, elles leur nuisent* » (p. 108).

Malgré une abondance de ressources, le pays se trouve paradoxalement face à une incapacité d'en tirer un profit en matière de développement national. Le gouvernement en place à cette époque entreprend de grands projets de construction et des programmes de redistribution qui seront très couteux. Ceux-ci feront augmenter de façon substantielle les dépenses publiques.

La croissance économique du pays à cette époque profite à une large classe moyenne qui obtient un certain de niveau de consommation. Par ailleurs, de grandes migrations internes ont lieu. Un exode rural s'est produit au profit d'une urbanisation concentrée dans la ville de Caracas (Jose Manuel Juan, entretien personnel, 12 Mars 2019). Les personnes les plus aisées investissent à l'étranger et notamment aux Etats-Unis. L'enseignement de qualité permet à une frange de la population d'être qualifiée et d'occuper les postes de travail les plus valorisants. Cette situation économique attire de nouvelles immigrations issues des pays voisins, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et d'autres migrent pour des motifs politiques, fuyant les dictatures argentine et chilienne. En 1971, le pourcentage d'européens baisse pour atteindre 55% des étrangers (soit 330 000 personnes) puis à 32% dix ans plus tard (Simon, 2015). Concernant la communauté de migrants espagnols, cette baisse observée intervient après la chute de Franco qui amène à une immigration de retour dans le pays d'origine. La deuxième raison fut liée à un changement de territoire d'attraction de l'émigration espagnole. De nombreux Espagnols migreront vers les pays d'Europe occidentale pour un emploi plus sûr et des coûts de transports bien moindres que pour aller en Amérique du Sud. Pourtant, l'arrivée massive de migrants venus des pays voisins a fait qu'en 1981, le Vénézuéla a observé son plus haut taux d'étrangers dans le pays avec 1,074 millions de personnes soit 7,04% de la population. (Simon, 2015)

Parmi cette population étrangère, la communauté colombienne est la plus représentée. L'histoire a fait naître une relation particulière entre les deux pays. En effet, jusqu'au début du XIX° siècle, le Vénézuéla et la Colombie faisait partie d'un même ensemble territorial, la Grande Colombie. Mais en matière de lois migratoires, c'est en 1973 que le Vénézuéla adhère au Pacte Andin[13] permettant une libre circulation des travailleurs colombiens venants occuper les secteurs agricoles, industriels et de la construction. En 1980, un décret de loi vénézuélien permet la régularisation de la situation de 275 000 colombiens. Puis, dans les années 1990, face à une situation politique et un climat de violence en Colombie, de nombreux ressortissants quittent leur pays pour traverser la frontière commune avec le Vénézuéla.

[13] En mai 1969, suite à l'accord de Carthagène, le Pacte Andin instaure une Union douanière entre 4 pays : la Bolivie, la Colombie, l'Equateur et le Vénézuela.

Pourtant, à partir des années 1980, le solde migratoire devient négatif. À la fin du XX° siècle, le pays traverse une crise économique qui amène le début d'une émigration de la population.

1.2. Devenu un territoire d'émigration à partir des années 1990

1.2.1. La crise économique des années 1980

Dans les années 1980, le prix du baril[14] baisse à cause du contre-choc pétrolier. L'économie mondiale ralentit et entraine une surproduction de pétrole qui influe une baisse du cours pétrolier. Le Vénézuéla, habitué à des prix élevés depuis quelques années, s'endette de plus en plus pour supporter son économie. En effet, ce pays sud-américain est touché par « *le paradoxe de l'abondance* » (Lopez Maya, 2018 p. 37). Ce phénomène démontre que l'économie affiche des signes de décroissance alors que les ressources pétrolières sont abondantes. Une des raisons de ce paradoxe est appelée le « *syndrome hollandais* » (Lopez Maya, 2018 p. 37). Ce syndrome vient du fait qu'une quantité massive de devise arrive dans le pays, qui engendre une survalorisation de la monnaie nationale et donc favorise les exportations au détriment des produits locaux devenus non compétitifs et moins disponibles. La chute du prix du baril de pétrole dès 1975 engendre un pays qui ne peut plus importer faute de recette. La situation devient de plus en plus compliquée car l'appareil productif lui aussi s'est écroulé (Lopez Maya, 2018). Le géographe français « *Jean Gottman en 1952 évoquait déjà « la malédiction du pétrole » au Vénézuéla avec l'immense richesse liée au boom pétrolier qui a ruiné simplement les autres secteurs de l'économie (agriculture, élevage)* » (Magrin, 2015 p. 105)

Pour faire face à cette crise économique, les gouvernements au pouvoir ont mis en place « *des programmes néolibéraux, renforçant un peu plus les inégalités sociales avec les détériorations des conditions de vie, des pertes d'emploi, l'inflation des prix, la raréfaction des biens de consommation, la baisse des salaires et des pensions* » (Lopez Maya, 2018 p. 35).

Bien que l'alternance démocratique se soit installée depuis la moitié du XX°, la crise économique des années 1980 fut marquée par un « *régime démocratique fragilisé par des promesses en silence* » (Cadenas, 2018 p. 13). La corruption, la misère et la pauvreté régnaient en maitre et de fortes inégalités entre les couches sociales persistaient. C'est dans ce contexte qu'est apparu le « Carazaco », une explosion sociale menant à des grandes manifestations dans les banlieues de Caracas le 27 février 1989 après la hausse du prix du ticket de bus. Trois ans plus tard, le 4 février 1992, le futur président Hugo Chavez perpétue un coup d'état contre le président Carlos Andres Pérez. Celui-ci est manqué mais marquera les esprits, il incarne l'espoir et « *la promesse d'un changement majeur* » (Cadenas, 2018 p.

[14] Selon le dictionnaire *Larousse,* le sens premier d'un baril est un petit tonneau. Mais le terme de baril est aujourd'hui associé au pétrole et est devenu une unité de volume propre à ce secteur valant 158,98 litres.

17). Ces deux évènements très violents, à travers un climat social et économique moribond, ont amené à la victoire d'Hugo Chavez aux élections de 1999.

Le récit succinct de l'histoire du Vénézuéla et de ses évènements clés permet de comprendre le contexte favorable dans lequel Hugo Chavez est arrivé au pouvoir en 1999. En effet, la construction sociale du pays fut historiquement marquée par des inégalités entre les différentes classes de la population. A l'époque coloniale, les grands propriétaires terriens contrôlaient les ressources du pays au détriment d'une large majorité de la population. Par la suite, les décisions politiques et économiques liées à la question du pétrole n'ont pas permis d'effacer à long terme ces écarts de richesse. En effet, l'économie du pays étant devenu exclusivement basée sur la rente pétrolière était considérablement dépendante du prix mondiale du baril de pétrole. Nous voyons bien ici que le problème actuel du Vénézuéla remonte en effet à la stratégie de développement des années 1970 et que celle-ci n'a pas évolué depuis cinquante ans. L'exploitation du pétrole au détriment des autres industries a affecté directement l'emploi. En effet, « *le secteur extractif (mines, pétrole) utilise beaucoup de capital (d'origine étrangère) et peu de travail (national)* » (Magrin, 2015 p. 108), seulement « *de quelques milliers d'ouvriers pétroliers pour obtenir des sommes considérables* » (Bansart, 2016 p. 74). La crise économique des années 1980 n'a fait que révéler les dysfonctionnements géoéconomique, politique et sociale du Vénézuéla. Par conséquent, « *un sentiment d'injustice est né au sein de la population qui a apporté une révolte populaire et l'élection de Chavez* » (Jose Manuel Juan, Entretien personnel, 12 Mars 2019).

1.2.2. L'arrivée d'Hugo Chavez au pouvoir en 1998

Dès son arrivée au pouvoir, il change le nom du pays pour devenir la République Bolivarienne du Vénézuéla. Il tend à « *donner plus de pouvoir et une liberté d'opinion au peuple* » (José Manuel Juan, Entretien personnel, 12 Mars 2019). Soutenu par une frange importante de la population, il fait voter une nouvelle constitution[15] qui lui assure une certaine légitimité mais aussi plus de pouvoirs. Son premier mandat sera l'occasion de « *renforcer les pouvoirs de l'exécutif national (…) et d'harceler les organes représentatifs et notamment la prise de contrôle du pouvoir judiciaire* » (Lopez Maya, 2018, p. 50). Très vite la fracture sociale qui était observée dans les années 1990 se transforme en fracture plus idéologique qui va s'établir entre deux camps aux représentations différentes. Les pro-Chavez (composé de la classe la plus pauvre mais aussi certains de la classe moyenne) s'opposent aux anti-Chavez (les partis d'opposition, universitaires, intellectuels, etc.). Les « opposants » au nouveau président seront persécutés et seront considérés comme les ennemis du peuple et seront « *qualifiés de blancs, de riches, d'oligarques, de traitres à la patrie* » (Cadenas, 2018 p. 26). Son arrivée au pouvoir se fait grâce à une rhétorique et une prestance qui convint la population. Un populisme incarné a permis de répondre aux attentes et aux idées d'une frange partie des Vénézuéliens. Cette stratégie médiatique s'est parfaitement inscrite dans le cadre de

[15] La constitution de la république bolivarienne du Vénézuéla est entrée en vigueur en décembre 1999 suite à l'approbation de la population par référendum. Elle instaure la Cinquième république.

la *Critical Geopolitics*[16], le concept moderne de la géopolitique développé dans les années 90 par John Agnew, Simon Dalby et Gearoid O Tuathail. En effet, Hugo Chavez a utilisé tout au long de son mandat la *Popular Geopolitics*[17] pour mobiliser la société. Les discours ont toujours porté sur la désignation de l'ennemi du Vénézuéla. A l'échelle nationale, ce seront les classes les plus riches et à l'échelle continentale, les Etats-Unis seront toujours désignés comme les altérants de la souveraineté du pays.

Dans les dernières années du XX° siècle, « *l'émigration était un phénomène très sporadique parce que les Vénézuéliens considéraient que leur niveau de vie futur n'était pas en danger* » (Freitez, 2011 p. 14). En effet, selon cette auteure, seuls 33 000 Vénézuéliens avaient migrés et résidaient aux Etats-Unis en 1980. Ils étaient 9000 de plus une décennie plus tard. C'était également le cas en Espagne. En 1991, selon le recensement espagnol, le nombre de résidants dans ce pays nés au Vénézuéla n'était que de 42 000 individus.

Cependant, l'émigration vénézuélienne a commencé à s'intensifier dans les années 2000, date d'arrivée du nouveau pouvoir en place. Les deux principales destinations des émigrants, les Etats-Unis et l'Espagne, ont enregistré des hausses d'arrivées de cette communauté. Selon les estimations de l'institut cité précédemment, l'Espagne consolide sa deuxième place avec 67 000 enregistrements alors que les Etats-Unis voient ces arrivées plus que doublées (107 000).

L'émigration au Vénézuéla a été croissante au fil de la première décennie du XIX° siècle. Son importante croissance peut être interprétée comme la conséquence directe de la gouvernance clivante d'Hugo Chavez.

Premièrement, en 2003, une grève de deux mois a eu lieu dans la compagnie pétrolière vénézuélienne PDVSA. Exercée par des salariés et des organisations patronales opposés au nouveau gouvernement, celle-ci avait pour but de faire fléchir l'économie et de faire démissionner le président. Cela n'a pas fonctionné, cette grève a très nettement impacté l'économie du pays car la production du nombre de barils par jour avait fortement diminué mais Hugo Chavez a pris la décision de licencier des milliers de salariés qualifiés[18] et les remplacer par du personnel moins compétent pour ce secteur stratégique (Vasquez Lezama, 2018). Cette manifestation intervient dans un contexte où Chavez décide d'imposer un contrôle plus intense des autorités publiques sur la gestion de l'entreprise PDVSA. Bien que celle-ci fut créée dans les années 1970 dans le but de contrôler ses propres ressources, trente ans plus tard, les recettes pétrolières versées à l'état par la compagnie n'avait cessé de diminuer, « *passant 70% en 1981 à 38% en 1999* » selon un article de presse des Echos paru en 2006 et repris par Andres Bansart en 2016.

[16] La *Critical Geopolitics* s'inscrit dans les années 1990 en rupture de la géopolitique classique. Dans ce concept postmoderne, l'analyse des discours prend le pas sur l'analyse de l'espace. Ces trois auteurs développent l'idée que les discours des politiques sont faits pour répandre une façon de pensée et des représentations qui légitiment leurs actions.

[17] Des trois niveaux de discours, la *Popular Geopolitics* s'adresse au plus grand nombre avec des images et des représentations simples pour être comprises et mobilier les sociétés.

[18] 20 000 selon Anitza Freitzel dans son article *Le emigracion desde Venezuela durante la ultima decada* paru en 2011. Cf. Bibliographie.

Deuxièmement, en 2006, lors du début de son deuxième mandat, Hugo Chavez a voulu faire de la révolution bolivarienne « le socialisme du XXI° siècle ». Dans ce projet politique, Chavez entendait réduire les inégalités en prenant des mesures favorables aux plus démunis. Il décide de financer, grâce aux recettes du pétrole, plusieurs « missions » pour le peuple qui se transformeront plutôt en « *organisme d'aide social* » (Vasquez Lezama, 2018 p. 6). De plus, le président nationalise des entreprises, des complexes hôteliers, des banques et exproprie des terres. Certaines de ces structures étaient la propriété de groupes étrangers et sont devenues publiques. Des secteurs entiers de l'économie comme la gestion de l'eau, de l'électricité, des ports, des aéroports, des transports et du secteur pétrolier sont nationalisés. Elles « *furent généralement livrées à des personnes et des groupes (des militaires) sans les compétences ou l'expérience nécessaire pour produire* » (Vasquez Lezama, 2018 p. 6). Aujourd'hui, ces établissements notamment de production sont abandonnés. D'autres entreprises ont tous simplement été sommées de fermer. Selon Jose Manuel JUAN, dans sa ville natale de Valencia, à l'Ouest de Caracas, plus de 50 000 petites et moyennes entreprises ont été fermées en deux ans. Le Vénézuéla a cessé au fur et à mesure de produire nationalement pour son autosuffisance. Le pays importe donc maintenant tout au prix fort, ce qui fait de l'Etat vénézuélien « *une grande entreprise importatrice ayant le monopole sur le marché alimentaire* » (Vasquez Lezama, 2018 p. 8).

Selon les chiffres avancés par Anitza Freitez, 463 716 personnes nées au Vénézuéla résidaient en dehors de leur pays d'origine en 2005. Les Etats-Unis et l'Espagne étaient toujours en tête du classement des destinations. Le volume de la population née au Vénézuéla résidant à cette époque aux États-Unis était de 158 000 personnes. En 2005, le nombre de Vénézuéliens en Espagne s'élevait à 148 000 (Freitez, 2011). D'autres pays européens, comme le Portugal, ont accueilli plus de 26 000 Vénézuéliens durant cette décennie. A contrario, les territoires voisins andins ne représentaient pas prioritairement des pays d'immigration du Vénézuéla. La Colombie fait office d'exception avec 50 000 d'arrivées, illustrant un processus de retour des enfants des Colombiens nés au Vénézuéla. (Freitez 2011)

1.2.3. L'émigration d'une certaine classe de la population

Cette première vague d'émigration ne concerne pas l'ensemble des couches sociales de la population. Celle-ci fut l'acte de la classe la plus aisée du pays mais aussi des couches moyennes supérieures de la population. Les raisons de ces départs ont été identifiées : le manque d'opportunités professionnelles et un sentiment d'insécurité personnelle (Mateo; Ledezma, 2006). Cette insécurité grandissante fait du Vénézuéla un des pays les plus dangereux du monde où « *le nombre d'homicide est proche de celui de la Syrie en 7 ans de guerre alors le Vénézuéla n'est pas en guerre* » (Tomas Paez, Entretien personnel, 24 février 2019). Le manque d'opportunités a entrainé « une fuite des cerveaux » (Pellegrino, 2002) à laquelle le Vénézuéla a été confronté au début du XXI° siècle ; 43 % des immigrants vénézuéliens aux États-Unis avaient terminé leurs études universitaires et, à la fin des années 1990 il y avait 9 000 professionnels vénézuéliens travaillant dans les sciences et technologies aux États-Unis (Freitez, 2011).

C'est également le cas en Espagne, 28 % des Vénézuéliens arrivés dans ce pays possédaient un diplôme universitaire, une caractéristique qui les différenciait du reste des immigrants des pays andins et des Caraïbes (Freitez, 2011). Ces deux pays ont le plus profité le plus de cette émigration diplômée mais plus largement tous les pays de l'OCDE formaient un pôle d'attraction puissant en termes de perspectives de développement personnel (Pellegrino, 2002). En effet, dans les années 2000, il y avait environ 1 710 médecins nés au Vénézuéla qui résidaient dans les pays de l'OCDE, ainsi que 1 264 infirmiers professionnels, 150 dentistes et 62 pharmaciens. (Freitez, 2011)

L'émigration vénézuélienne a augmenté de 12% entre 2005 et 2010 selon cette auteure. Le nombre d'émigrants vénézuéliens aux Etats-Unis est passé à près de 172 000 et 164 000 pour l'Espagne.

Nous voyons ici la progression constante de cette émigration durant ces deux dernières décennies. Pourtant, depuis l'élection de Chavez en 1999, le pays a accumulé plus de 900 milliards de recettes dues aux ressources pétrolières. Jamais un « *président du Vénézuéla n'avait bénéficié d'un boom d'une telle ampleur* » (Vasquez Lezama, 2018 p. 4). Le prix du baril de pétrole a constamment augmenté depuis la fin du XX° siècle. En 2011, il a passé la barre des 100 dollars alors qu'il n'était qu'à 16 dollars en 1999, soit une augmentation de 525%. Les stratégies prises depuis des décennies prolongées par mesures politiques plus récentes nous amènent à une situation actuelle des plus critiques en terme économique, politique, humanitaire et sociale. Mais comment ce fait-il que le Vénézuéla, un des pays les plus riches d'Amérique Latine en soit arrivé à une crise migratoire d'une telle ampleur ?

1.3. En proie à une crise migratoire actuelle massive

1.3.1. L'élection de Nicolas Maduro en 2013

La décennie 2010 a vécu le décès d'Hugo Chavez des suites d'une longue maladie. Pour lui succéder, Nicolas Maduro est élu le 14 avril 2013. Il a battu de peu son opposant Henrique Capriles de la Mesa De La Unidad Democratica[19] (MUD). Ce résultat serré démontre déjà un certain déclin du Chavisme[20] au sein de la population. Quand Maduro prend le pouvoir, il décide d'appliquer la même politique et de continuer le projet de son prédécesseur : le *plan de la Patria*[21].

En cette année d'élection présidentielle, la Banque Mondiale recense 655 400 départs vénézuéliens de leur pays (soit une hausse de 18% en trois ans). Une émigration toujours

[19] La MUD est une coalition politique vénézuélienne depuis 2010 réunissant plusieurs partis d'opposition au régime en place.
[20] Néologisme faisant référence au courant de pensée politique d'Hugo Chavez.
[21] Le *plan de la patria* est un texte politique élaboré par Hugo Chavez en 2012 dans lequel il développa 5 grands objectifs de son programme politique. Faute de pouvoir l'appliquer avant sa mort en 2013, c'est à son successeur Nicolas Maduro que revient la mission.

attirée par les Etats-Unis et l'Espagne. Une augmentation de 27% d'arrivées depuis 2010 est constatée dans le premier pays alors que l'Espagne enregistre une légère baisse de 2%.

À sa prise de pouvoir, Nicolas Maduro bénéficie d'un prix du baril toujours aussi élevé. Mais dès 2014, les prix chutent et une baisse significative est observée en 2015. Le pétrole perd 50% de sa valeur entre 2014 et 2015. Le Vénézuéla subit alors un fort ralentissement de son activité économique. Depuis 2014, le produit intérieur brut ne cesse de chuter avec une baisse de 18% en 2018 par rapport à 2017 selon la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE). Le pays, étant devenu rentier depuis plusieurs décennies, est frappé de plein fouet par cette dépendance du cours du pétrole. L'effondrement du prix du baril entraine une perte des devises étrangères qui influe sur les importations du pays car le pays ne produit plus rien. En effet, le pays est totalement dépendant de ces importations car la production de la plupart des produits agricoles a été réduite (Paez, 2014) et « *70% du parc entrepreneurial a été fermé* » (Tomas Paez, Entretien personnel, 24 février 2019). Ces deux phénomènes ont entrainé un taux record d'inflation en 2018 atteignant la barre des 1 000 000%, soit une hyper-dévaluation de la devise nationale, le Bolivar vénézuélien.

Cependant, la baisse du prix du pétrole n'est pas la seule cause de la situation économique actuelle. En effet, l'état vénézuélien n'a cessé d'engranger des millions de dollars de recettes sans les réinvestir dans son industrie pétrolière. Les conséquences aujourd'hui sont un « *patrimoine industriel est obsolète et dangereux* » (Vasquez Lezama, 2018 p. 4) qui fait chuter le rendement journalier de production. PDVSA est aujourd'hui une entreprise déficitaire en cessation de paiement depuis 2017.

Il faut ajouter à cela une corruption touchant notamment le cercle fermé du pouvoir « *dans l'attribution directe de chantiers de travaux publics et les contrats conclus entre PDVSA et des prestataires nationaux et étrangers* » (Lopez Maya, 2018 p. 49).

Les répercussions sur la vie de la population sont dramatiques. La condition des ménages devient de plus en plus inquiétante face au manque de nourriture, de médicaments, de travail et d'argent pour survivre. Les plus pauvres ne sont pas les seuls à pâtir de cette situation. Selon l'enquête Encuesta Nacional de Condiciones de Vida de la Población Venezolana (ENCOVI) réalisée par 3 universités vénézuéliennes[22], en 2016, 81,2% des ménages vénézuéliens étaient en situation de pauvreté et même 51,5% en situation d'extrême pauvreté. Cette précarité alimentaire entraine une perte de poids généralisée des habitants. En 2016, toujours selon cette enquête, 74,3% des gens interrogés avaient déclarés avoir perdu plus de 7 kilos et 93,3% ont déclaré qu'elles n'avaient pas assez d'argent pour manger. Quotidiennement, les citoyens doivent attendre des heures pour espérer acheter de quoi se nourrir. Certaines maladies chroniques ou des vecteurs comme le paludisme, ne pouvant plus être traitées efficacement par manque de médicaments ou des conditions sanitaires déficientes.

[22] Université Centrale du Vénézuéla, Université Simon Bolivar, Université Catholique Andres Bello

1.3.2. Une émigration massive depuis 2015

En 2015, le nombre de Vénézuéliens passant la frontière atteint les 695 551 individus selon l'Organisation Internationale des Migrations (OIM). Bien que les pays historiquement récepteurs gardent leur attractivité, nous assistons à un élargissement des destinations de l'émigration vénézuélienne. Par conséquent, les pays contigus accueillent de plus en plus de migrants vénézuéliens. La Colombie est le pays qui attire la plus forte communauté. En 2015, plus de 48 000 personnes étaient entrées dans ce pays selon l'OIM. L'augmentation de l'émigration dans les pays voisins d'Amérique Latine et Centrale traduit une nouvelle donnée dans le portrait de l'émigrant. En effet, jusqu'à maintenant, l'émigration concernait les Vénézuéliens les plus aisés et la classe moyenne disposant de ressources économiques pour pouvoir sortir du pays. Dorénavant, les classes les plus pauvres prennent la route pour fuir ces conditions de vie. « *La pauvreté a embrassé tout le monde* » (Tomas Paez, Entretien personnel, 24 février 2019).

Aujourd'hui, le gouvernement Chaviste au pouvoir respecte « *de moins en moins les lois. Il gomme les limites entre le public et le privé, utilise les ressources de l'état à des fins personnelles et justifie cette conduite en s'autoproclamant dépositaire de l'héritage révolutionnaire du Comandante Eterno* » (Lopez Maya, 2018 p. 51). Le Chavisme décline dès 2013 et s'accentue avec la défaite du gouvernement aux élections législatives de 2015. L'assemblée nationale passe aux mains de l'opposition mais très vite l'exécutif fait tout pour limiter son pouvoir en proclamant un décret d'état d'exception et d'urgence économique. Par conséquent, « *les pouvoirs législatifs et le contrôle du parlement sont suspendus* » (Lopez Maya, 2018 p. 53). De plus, cette décision a pour but d'annuler le référendum révocatoire qu'avait aussitôt enclenché l'opposition en place pour destituer Nicolas Maduro.

En réaction à cette manœuvre politique, en 2016, de nombreuses manifestations ont eu lieu pendant des semaines à Caracas contre l'annulation de ce référendum révocatoire. Ces différentes manifestations ont été réprimées par la force.

Le 1er mai 2017, Nicolas Maduro annonçait l'élection d'une nouvelle assemblée nationale, l'assemblée nationale constituante. Elle fut votée au mois de juillet et s'est immédiatement installée. Ce vote est soupçonné d'être entaché d'irrégularités et de fraudes massives. Cette nouvelle assemblée nationale ne se substitue pas à la première mais dispose de tous les pouvoirs législatifs aux mains du gouvernement Chaviste. De nouvelles manifestations populaires organisées par l'opposition ont eu lieu d'avril à octobre 2017 réclamant le rétablissement des pouvoirs à l'assemblée nationale. De violents affrontements ont provoqué la mort de 139 personnes et l'arrestation de 12 000 manifestants selon les Organismes Non Gouvernementales vénézuéliennes Provea et Foro Penal[23] repris par Margarita Lopez Maya.

Il semble donc que l'opposition au Vénézuéla ne soit pas en mesure de changer le projet politique dans ce pays. Elle ne dispose d'aucun moyen de pression pour faire chuter le gouvernement au pouvoir. Jusqu'au début de l'année 2019, la communauté internationale

[23] Ces deux ONG défendent les droits de l'homme au Vénézuéla. Provea a été créée en 1988 et Foro Penal plus récemment en 2005.

n'était que peu préoccupée par l'évolution de la politique interne de ce pays. Les voies constitutionnelles ne semblent plus assurer un changement démocratique de gouvernement. Les citoyens ne croient plus en leurs représentants au pouvoir ni à l'opposition qui font apparaitre « *le désarroi et la désespérance des Vénézuéliens* » (Lopez Maya, 2018 p. 55).

Cette pensée et ce contexte général amène à une émigration massive depuis 2015. Une croissance exponentielle de départs a été enregistrée dans le rapport de l'Organisation Internationale pour les Migrations. En effet, le nombre de Vénézuéliens traversant les frontières de leur pays est passé à plus de 2 300 000 individus en 2017 : cette émigration concerne maintenant toutes les couches de la population.

Carte 2 : Evolution de l'émigration vénézuélienne entre 2015 et 2017

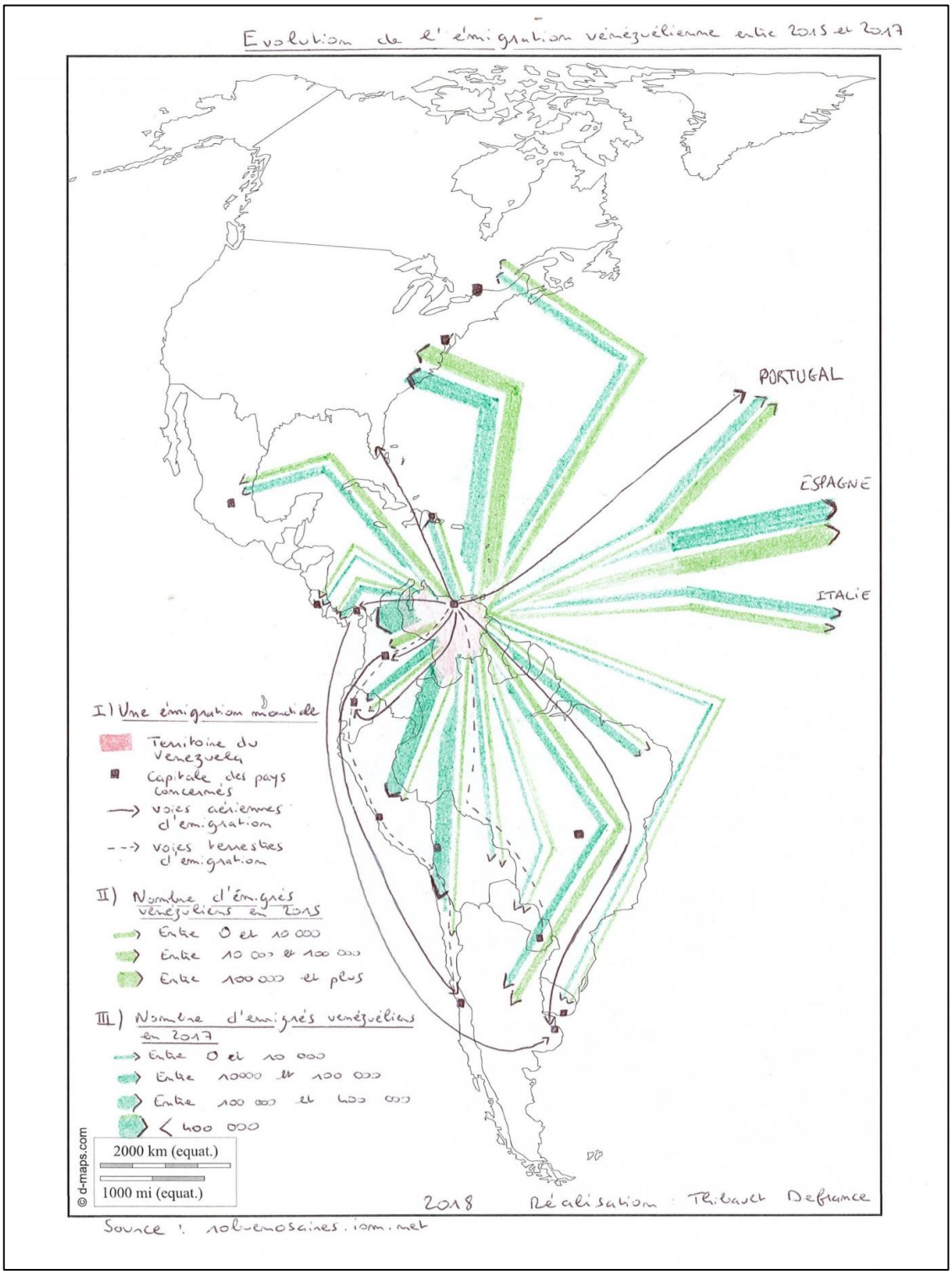

Les couches les plus pauvres de la population ne disposent pas d'assez de ressources pour immigrer vers les pays lointains d'Europe ou même d'Amérique du Nord. Par conséquent, d'importants flux humains migrent vers les pays andins. Cette carte nous prouve cette caractéristique. La Colombie est devenue la terre la plus attractive grâce à une frontière perméable et ouverte entre les deux pays. Un des ponts[24] qui traverse la frontière apparait aux yeux du monde comme l'image de cette émigration spectaculaire. De 48 000 individus en 2015, la Colombie a vu son nombre augmenté de 1685% (soit 870 093 entrées) en 2018 selon l'IOM.

La Colombie n'est pas le seul pays voisin à faire face à un afflux massif de personnes. Dans l'ensemble, l'intégralité des pays d'Amérique Centrale et du Sud est concernée cette année par ce phénomène. En effet, sur cette carte, nous voyons les évolutions importantes des flux migratoires vers le Pérou et le Chili. Selon cette carte en adéquation avec le rapport de l'IOM, l'état péruvien a recensé en 3 ans une augmentation de 15 000% (de 2351 à 354 421 entrées) et le Chili est passé de 8000 à plus de 105 000 enregistrements en 3 ans.

Fin 2018, « *le nombre de réfugiés et de migrants du Vénézuéla passe la barre des 3 millions* » selon l'IOM, ce qui représente 10% de la population. De plus, cette émigration ne semble pas fléchir tant que les situations économique, politique et sociale n'évoluent pas.

1.3.3. L'avenir du Vénézuéla : tensions internes et enjeux géopolitiques entre grandes puissances

Les situations économique, politique et humanitaire actuelles au Vénézuéla provoquent un écho et des réactions dans le monde entier. Les récentes tentatives de l'opposition politique vénézuélienne pour déloger Nicolas Maduro du pouvoir restent pour l'instant veines. La pression internationale s'intensifie sur le gouvernement en place et le Vénézuéla est devenu un espace géopolitique majeur entre grandes puissances. En effet, les alliés et les ennemis du régime s'opposent et font pression car chaque partie dispose d'intérêts différents.

Les alliés actuels de Nicolas Maduro sont en réalité le fruit d'amitiés nés pendant les années d'Hugo Chavez. Sa victoire en 1999 n'a pas seulement provoqué des transformations au Vénézuéla, elle a également fait boule de neige dans d'autres pays de la région, ce qui a réformée la géopolitique régionale et mondiale. Dans les années 2000, l'Amérique Latine est majoritairement menée par des pays aux sensibilités de « gauche ». Par conséquent, le président défunt a noué des partenariats régionaux et dans le monde entier avec des pays sensibles au projet socialiste bolivarien du XXI° siècle. En Amérique Latine, la Bolivie, le Suriname, le Nicaragua et Cuba sont des alliés de longue date du Vénézuéla. Les relations sont très fortes entre le régime cubain et vénézuélien. Outre l'aspect idéologique, le partenariat est d'ordre économique. La « fuite des cerveaux » des années 2000 au Vénézuéla a obligé Hugo Chavez à établir un pacte de livraison de pétrole à bas prix contre des professionnels de santé.

[24] Pont Simon Bolivar, long de 315 mètres qui traverse la rivière de Rio Tachira.

C’est également le cas avec les deux autres alliés majeurs du régime de Maduro : la Chine et la Russie. Pour faire fonctionner son économie, la Chine a besoin d’énormes ressources énergétiques. Soucieuse de vouloir « *diversifier ces marchés et ses sources d’approvisionnement* » (Courrier International, 2019), le Vénézuéla est par conséquent apparu comme un allié privilégié. De plus, ce pays est situé dans l’arrière-cour américaine, ce qui en découle des intérêts géopolitiques prononcés pour Pékin. Par conséquent, la Chine a apporté un soutien financier au Vénézuéla avec plus de « *62 milliards d’euros de dollars, soit 53% des capitaux chinois prêtés en Amérique Latine* » (Courrier International, 2019). En contrepartie, l’état vénézuélien envoie des millions de barils de pétrole à prix réduits. En effet, la Chine est le 2ème importateur du pétrole vénézuélien derrière les Etats-Unis.

La Russie a également fortement investit au Vénézuéla. En échange d’un prêt accordé, la Russie est propriétaire de 49% de Citgo la filiale pétrolière vénézuélienne aux Etats-Unis. De plus, les deux pays sont liés par d’importants contrats d’armements, ce qui place la Russie comme premier partenaire militaire du Vénézuéla.

Pour tous ces pays, les intérêts économiques, énergétiques et géopolitiques font qu’ils soutiennent encore le gouvernement en place en reconnaissant Nicolas Maduro comme seul président légitime. Le pétrole vénézuélien représente donc comme une caution d’existence et de maintien au pouvoir. Bien que ce pays producteur de pétrole soit aujourd’hui dans une situation économique moribonde, le Vénézuéla réussira « *toujours à trouver prêteur, même en temps de crise, mais à conditions très défavorables* » (Magrin, 2013 p. 111).

A contrario, l’auto proclamation de Juan Guaido en tant que président intérimaire du Vénézuéla s’inscrit comme chef de file de l’opposition pour faire tomber le régime Maduriste. Soutenu par les Etats-Unis, il est actuellement reconnu par une grande partie de la communauté internationale. Plusieurs pays d’Amérique Latine et d’Europe ont emboité le pas de l’opposition. Cependant, les pays européens ont une vision plus tempéré des actions à mener alors que les Etats-Unis n’écartent aucune stratégie pour déloger le gouvernement. En effet, pour ce dernier, les intérêts sont doubles. D’une part, ils veulent combattre une idéologie en éteignant l’un des derniers pays socialistes d’Amérique Latine. Lors d’un discours à Miami en Février 2019, Donald Trump évoquait que « *les jours du socialisme et communisme sont comptés, pas seulement au Vénézuéla, mais aussi au Nicaragua et à Cuba* ». D’autre part, l’intérêt énergétique entre également en jeu. Les compagnies pétrolières américaines étaient fortement implantées avant les années 2000. L’arrivée d’Hugo Chavez a changé la donne avec la nationalisation plus stricte des ressources pétrolières du pays. Malgré ces évolutions, les Etats-Unis restent actuellement le premier importateur du pétrole vénézuélien. Or comme l’a évoqué le conseiller à la sécurité nationale de Mr Trump, John Bolton, « *il y a du pétrole là-bas, les compagnies pétrolières américaines devraient y avoir un accès primaire, c'est-à-dire augmenter leur capacité à tirer profit du pétrole vénézuélien* ».

Carte 3 : Géoéconomie du Vénézuéla

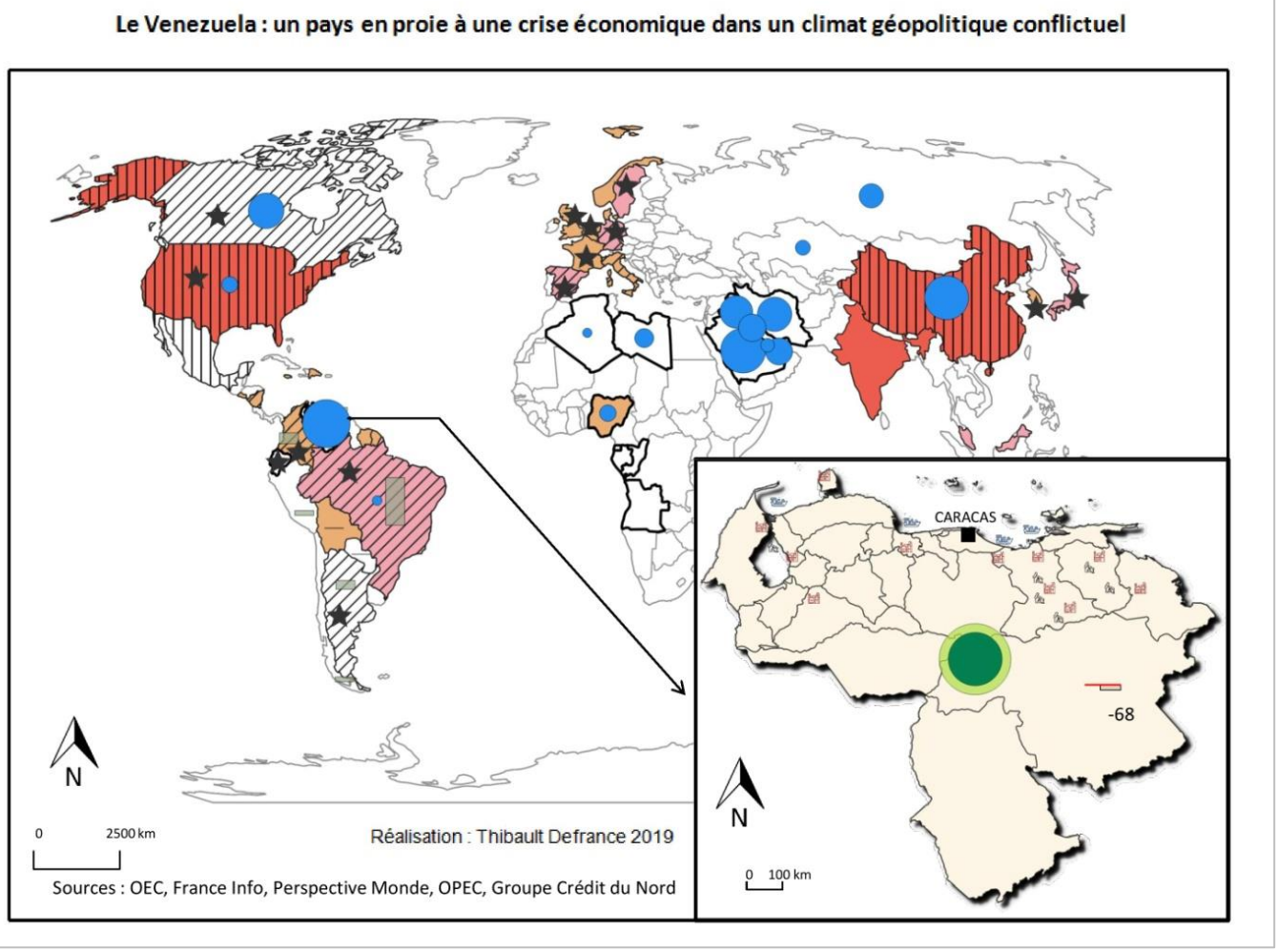

Pour le Vénézuéla, l'exportation de pétrole est la pierre angulaire de son économie. Cette ressource a façonné l'histoire de ce pays au XX° siècle et est encore aujourd'hui au centre des enjeux. Sur cette carte, nous retrouvons les différents acteurs qui font pression sur ce pays car chaque puissance, qu'elle soit alliée ou opposée diplomatiquement au Vénézuéla ont des intérêts divers dans ce territoire. Bien que les « amis » du Vénézuéla soutiennent toujours le régime et l'économie de Nicolas Maduro, le pays semble de plus en plus isolé sur la scène internationale. En effet, en grande partie, le Vénézuéla échange avec des pays qui soutiennent le président intérimaire autoproclamé Juan Guaido. C'est le cas à l'échelle régionale avec des pays d'Amérique Centrale opposés au régime, le Brésil en tête. En effet, un basculement du panorama politique fut observé entre les années 2000 et aujourd'hui. Plusieurs pays autrefois de sensibilités socialistes sont désormais dirigés par des partis politiques conservateurs. A une échelle plus globale, le Vénézuéla commerce avec l'Europe et les Etats-Unis dont ce dernier est le premier partenaire commercial du pays. A l'échelle nationale, le secteur pétrolier est lui aussi en difficulté. Bien que le pays dispose des plus grandes réserves mondiales de cette énergie fossile, la production de baril baisse chaque année en raison d'infrastructures vieillissantes et non renouvelées. L'économie du pays ne permet plus d'investir ce domaine stratégique et les décisions politiques et géopolitiques de ces dernières années ont entrainé la disparition totale des flux d'investissements de capitaux étrangers.

Le phénomène migratoire actuel touche à plus de 50% les pays sud-américains. L'arrivée massive de milliers de Vénézuéliens dans les pays du sud-continent met à l'épreuve les gouvernements voisins. D'un point de vue politique et économique, ces flux migratoires peuvent déstabiliser les pays et de fait engranger des tensions entre le Vénézuéla et ses voisins. L'opinion publique peut également être décisive tant les cristallisations sont importantes sur cette question migratoire. Les représentations liées aux migrations sont contradictoires dans les pays d'accueil. « *Dans certaines situations géopolitiques, l'arrivée de migrants est considérée comme un phénomène positif. (…) Inversement, les migrations sont aussi perçues de façon très négative* » (Lacoste, 1995 p. 1024). Par conséquent, les frontières sont devenues les symboles géopolitiques de ces flux migratoires. En ces temps de montée du populisme et des courants d'extrêmes droites, les volontés de fermetures des frontières sont fortes pour soi-disant conserver une identité nationale qui « serait en danger » avec l'arrivée d'immigrants. Par conséquent, les représentations sur les phénomènes migratoires tendent à être de plus en plus négatives quant à leurs impacts sur les territoires d'accueil.

Tableau 2 : Synthèse des flux d'émigrations vénézuéliennes

Dates	Destination	Profil socio-économique	Causes de départ	Ampleur
Années 1990/2010	Etats-Unis, Europe (Espagne, Italie…)	Classe aisée et moyenne supérieure en majorité diplômée et qualifiée	Manque d'opportunités professionnelles et politique clivante d'Hugo Chavez	Phénomène sporadique et restreint de la population
Depuis 2015	Monde entier : majorité dans les pays d'Amérique Latine, puis en Amérique du Nord et Europe	Classe hétéroclite, en grande partie de la classe la plus pauvre (80% de la population est en situation de pauvreté)	Crise économique, politique et sociale	Flux massifs, plus de 3 millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays (10% de la population)

Réalisation : Thibault Defrance d'après des recherches personnelles

La répartition transnationale de cette émigration affecte aujourd'hui un grand nombre de pays dans le monde. Les évolutions quantitative et qualitative de ce phénomène révèlent certaines transformations et caractéristiques qui permettent de nous interroger sur son organisation et sa structuration mondiale. Evoquer le terme de diaspora pour qualifier cette émigration est-il pertinent à ce stade d'étude ? Cette question sera l'objet principal de la troisième partie de ce mémoire. A partir des travaux de Michel Bruneau sur la logique diasporique, nous proposerons une interprétation du cas vénézuélien. Dans cette première partie, les informations récoltées nous permettent d'aborder des premiers éléments de réponse sur cette question qui seront repris plus en détails ultérieurement dans cet écrit.

Nous l'avons vu, depuis que le Vénézuéla est devenu un pays vecteur d'émigrants dans les années 90, l'Espagne n'a cessé d'être citée comme destination prioritaire. Par conséquent, nous allons étudier plus précisément ce cas particulier de l'émigration vénézuélienne en Espagne. Bien que les chiffres recensés aient été énumérés durant cette première partie, il reste plusieurs questions en suspens. Pourquoi les Vénézuéliens voient en l'Espagne une terre d'accueil favorable ? Quelle politique migratoire l'Espagne a-t-elle adopté depuis les années 90 ? Existe-t-il un portrait type du migrant vénézuélien en Espagne ?

2. Une émigration d'ordre mondiale : cas pratique en Espagne

2.1. La question migratoire en Espagne : une politique d'accueil évolutive

2.1.1. Une politique d'ouverture à l'immigration jusqu'à la crise économique de 2008

Pour commencer, nous l'avons vu dans la première partie, l'Espagne a longtemps été un pays d'émigration durant une large partie du XX° siècle. Dans les années 1950-1960, de nombreux Espagnols ont fui le pays pour rejoindre l'Amérique Latine en quête d'opportunités économiques. Les années 1970 furent celles d'une émigration espagnole à destination de territoires plus proches notamment les pays voisins européens (France, Italie, Royaume-Uni, etc.). Ces vagues de départs sont notamment la conséquence d'un XX° siècle espagnol marqué par des années de dictature exercées par le général Francisco Franco de 1939 à 1975.

Pour l'Espagne, la fin des années 1970 est représentative d'un tournant observé dans son histoire. En effet, la mort du dictateur en 1975 annonce la fin du régime dictatorial et l'entrée vers une nouvelle ère politique plus démocratique. Ce changement politique s'accompagne de réformes structurelles du pays et d'un rapprochement vers la Communauté Economique Européenne. Par conséquent, l'Espagne est « *passée d'une société vivant en autarcie et isolée sur le plan international à une société extraordinairement ouverte* » (Sempere Souvannavong, 2009 p. 50). Son entrée officielle en 1986 a joué un rôle prépondérant dans sa restructuration économique. L'effet de son adhésion fut immédiat car elle a apporté des indices de croissance supérieurs à la moyenne des pays de l'Union Européenne (Collectif IOE, 2002).

Outre l'aspect économique, l'Espagne s'est également intégrée dans le système migratoire européen devenant même « *l'une des nouveautés les plus notables du panorama migratoire international de la fin du siècle* » (Lopez Sala, 2002 p. 132). Avant son entrée dans l'Union Européenne, les questions d'immigration intervenaient très peu dans les agendas des politiciens et dans l'opinion publique espagnole. Or, l'intégration au système migratoire européen a déclenché l'apparition d'une politique d'immigration guidée par la communauté européenne et qui s'est imposée au fil du temps dans la culture politique espagnole (Lopez Sala, 2002).

Par ailleurs, dans les dernières années du XX° siècle, l'Espagne fut touchée par un taux de natalité des plus bas du monde. Selon l'OCDE, le taux de fécondité durant cette dernière décennie était de 1,2 enfant par femme alors que la moyenne mondiale était environ de 2,8 enfants par femme. Par conséquent, l'Espagne était confrontée à un vieillissement de sa population, qui par ailleurs est toujours d'actualité.

Ces trois facteurs (économique, politique et démographique) ont de fait eu des impacts sur l'accroissement de l'immigration en Espagne à la fin du XX° siècle. Selon l'article du

collectif IOE de 2002, entre 1975 et 2000, le nombre de résidents étrangers avec un titre de séjour a augmenté, passant de 165 000 à 895 000 individus. Cette immigration est multiculturelle puisque la diversité des nationalités présentes en Espagne atteste que 65% proviennent des pays dits du « Tiers monde[25] » et le reste du monde occidental, bouleversant « *l'image sociale du pays* » (Sempere Souvannavong, 2009 p. 64). C'est donc une « *tendance migratoire qui sera de plus en plus du type Sud/Nord*» (Collectif IOE, 2002 p. 108). En 2002, ce sont les marocains qui représentaient la majorité des étrangers (22%), suivis des pays de l'Union Européenne (Grande Bretagne, Allemagne, France, Portugal) et ensuite des pays d'Amérique Latine avec l'Equateur et le Pérou en tête.

Face à l'ampleur croissante du phénomène migratoire à la fin du XX° siècle, l'Espagne a tenté juridiquement de mettre en place des lois pour réguler ces arrivées et faire face à l'immigration irrégulière. Il y a eu tout d'abord en juin 1991, l'instauration d'une politique de visa pour un nombre croissant de ressortissant étranger, conformément à la convention de Schengen signée un an plus tôt. Puis en 1993, le système de quota est mis en place afin de « *canaliser et d'organiser les flux d'immigration légale en fonction des besoins de main d'œuvre et de la capacité d'absorption de la société* » (Sempere Souvannavong, 2009 p. 53). Enfin, en 2000 une loi est promulguée sur les conditions d'accueil et d'intégration de ces migrants. Celle-ci, appelée *loi sur la condition d'Etrangers*, « *représente une avancée significative dans la perspective de réussir l'intégration, à travers la régulation réglementaire du regroupement familial* » (Lopez Sala, 2002 p. 139). Elle donne « *accès au système scolaire et de santé garanti pour tous les étrangers et ce, quelle que soit leur situation administrative* » (Sempere Souvannavong, 2009 p. 59).

Jusqu'en 2008, l'embellie de croissance et le boom économique dont l'Espagne a bénéficié, ont été synonyme d'une augmentation du nombre d'étrangers résidents dans ce pays.

Figure 2 : Population étrangère en Espagne entre 1998 et 2011

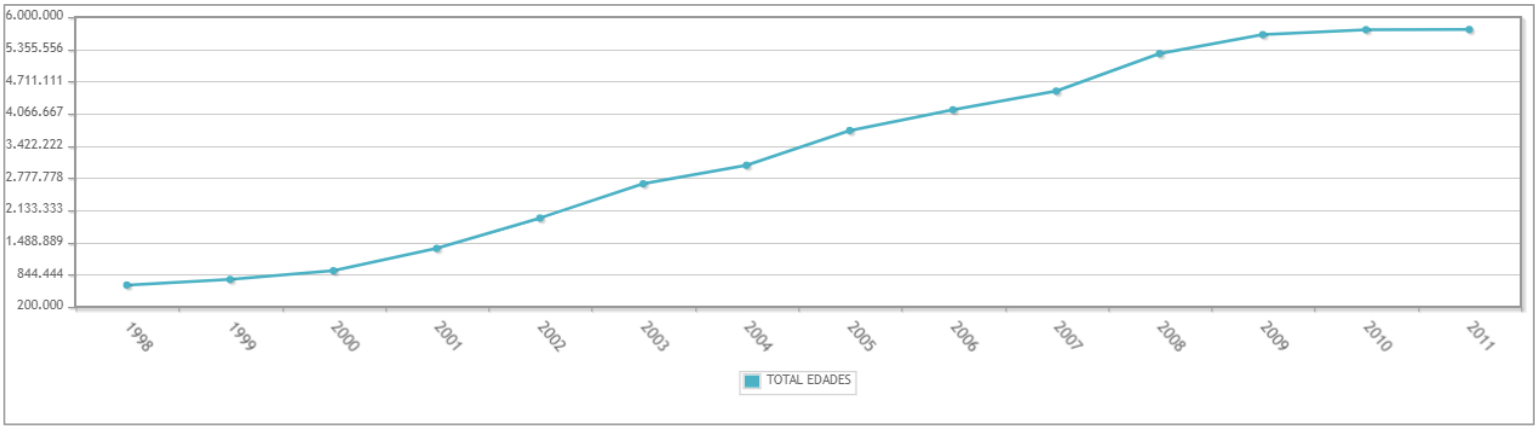

Réalisation : Thibault Defrance d'après les données de l' Instituto Nacional de Estadistica

[25] Le néologisme de « Tiers monde » a été développé par l'économiste et sociologue Alfred Sauvy en 1952 pour qualifier les pays les plus défavorisés et nouvellement indépendants. Ce terme fait référence au tiers état français sous l'Ancien Régime.

Sur ce graphique, nous pouvons observer une progression constante depuis 1998 du nombre d'étrangers en Espagne. C'est en 2009 que la part en volume commence à stagner. En 11 ans, selon l'Institut national des statistiques espagnol (INE), cette part est passée de 637 000 à près de 6 650 000, soit une augmentation de 944%[26]. Durant la première décennie du XXI° siècle, « *le nombre de permis de séjour a augmenté de 402 512 unités par an, en moyenne annuel* » (Sempere Souvannavong, 2009 p. 49).
La majorité des migrants arrivés en Espagne au début des années 2000 travaillaient principalement dans le secteur agricole et le secteur des services (commerce, hôtellerie, finance, construction, tâches domestiques) (Collectif IOE, 2002). L'immigration latino-américaine occupait majoritairement des postes du secteur tertiaire alors que la communauté africaine travaillait majoritairement dans le secteur primaire.

Cette accumulation de résidents étrangers au sein de la population espagnole représente différents intérêts pour le pays. Selon le géographe espagnol Jose Naranjo Ramirez, en période de croissance économique et de vieillissement de la population, l'immigration permettrait de réduire le chômage et donc d'atteindre un relatif plein-emploi. De plus, les immigrants seraient à même d'occuper toujours des postes inférieurs et moins bien rémunérés du fait d'un rapport coût-salaire moins élevé. Par conséquent, cela donnerait lieu à la promotion des travailleurs autochtones.

Malgré l'élaboration et le vote de lois cités précédemment ainsi qu'un taux de régularisation croissant de situation, notamment en 2005[27], la question d'intégration reste un sujet compliqué au XXI° siècle avec un « *bras de fer constant entre le social et l'économique* » (Sempere Souvannavong, 2009 p. 69). En effet, la politique espagnole « *réduit l'immigration à une question statistique (pourcentage de main d'œuvre dont le marché du travail a ponctuellement besoin)* » (De Lucas, 2002 p. 143). Autrement dit, toujours selon ce même auteur, l'immigration reste en Espagne un sujet plutôt politique. La tentation « *de faire de la politique avec l'immigration, faire de la politique dans le sens où l'immigration deviendrait un instrument de lutte politique, dans sa dimension électoraliste et partisane.* » est réelle. Cette citation est plus que contemporaine, en effet face à cette « crise migratoire » européenne, dans quel pays cet instrument n'est-il pas un sujet de programme électoral ?

Cependant, à travers des mesures, des efforts ont été tentés par les politiques espagnoles dans le but de passer d'une « *immigration de travail à une immigration de peuplement* » (Sylvie Koller, 2007 p. 186). En 2007, Jose Luis Zapatero, alors président du gouvernement espagnol, met en place un Plan Stratégique pour la citoyenneté et l'intégration. Cette loi débloque des fonds financiers importants destinés à l'accueil, à l'enseignement et à l'emploi des immigrants. Malgré ces avancées, l'immigration et l'intégration de ces communautés en Espagne durant ces années 2000 ont été contrôlées en favorisant un certain type de

[26] En 1998, la part des étrangers dans la population totale espagnole représentait 1.5%. Celle-ci a sensiblement augmenté pour atteindre 14% en 2009.
[27] Plus de 750 000 régulations ont été faites cette année selon Ines Ayala Sender, député européenne du parti socialiste espagnol depuis 2004.

communauté par rapport à une autre. Cette pensée traduit l'idée que l'immigrant doit être « *assimilable, c'est-à-dire, selon les stéréotypes ethnicistes, qu'il appartient à une culture similaire à la nôtre (…) parler la même langue, pratiquer la religion catholique* » (De Lucas, 2002 p. 151).

Tableau 2 : Régions d'origine de la population étrangère en Espagne entre 1999 et 2008

	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
Europe	2 314 425	1 895 727	1 609 856	1 352 253	1 048 351	937 338	701 947	534 130	430 370	371 270
Union Européenne	2 102 654	1 708 517	918 886	774 953	589 155	587 686	489 814	417 311	375 486	329 529
Afrique	909 757	185 561	785 279	713 974	579 372	522 682	423 043	317 241	228 972	174 402
Amérique Latine	1 735 270	1 548 730	1 476 928	1 422 874	1 219 693	1 032 129	720 213	416 124	183 951	134 356
Amérique du Nord	49 620	45 608	51 149	51 619	42 726	41 398	32 350	26 764	22 884	20 543
Asie	256 728	219 843	217 918	186 848	141 683	127 885	98 058	74 413	56 017	46 881

Réalisation : Thibault Defrance d'après les données de l' Instituto Nacional de Estadistica

En chiffre, cette pensée peut être vérifiée. À partir de 2001, le nombre de résidents étrangers provenant de l'Amérique Centrale et du Sud est quasiment égal à celui de l'Union Européenne. Pourtant, les migrations intracommunautaires européennes sont favorisées par une libre circulation des habitants dans l'espace Schengen. De 2002 à 2005, les communautés d'Amérique Latine sont les plus représentées en Espagne. En 2005, cet écart se réduit mais la part en valeur des anciennes colonies espagnoles en Amérique entre 1999 et 2008 passe de 134 356 à 1 735 270 personnes, soit une augmentation de près de 1200%. Cette part en valeur est nettement supérieure à celle de l'Europe (+523%) et de l'Afrique (+421%).

Cette accélération peut être en partie la conséquence de deux lois établies en 2002 et en 2007 rendant l'Espagne attractive pour les populations de l'ancienne colonie. Celle de 2002 donnait aux étrangers latino-américains la possibilité d'obtenir la nationalité espagnole après seulement deux ans de résidence dans le pays alors pour que les autres communautés cette durée s'allonge à dix ans. La deuxième, de 2007, est l'œuvre du gouvernement espagnol socialiste précédemment évoqué. Nommée *loi sur la mémoire historique*, elle a permis à la deuxième et troisième génération d'exilés politiques et économiques des années 1950-1960 en Amérique Latine d'obtenir la nationalité espagnole en contrepartie des préjudices subis sous le régime dictatorial de Franco.

2.1.2. La fermeture des frontières dans les années 2010

L'année 2008 représente un nouveau tournant dans l'histoire espagnole et particulièrement dans son rapport à l'immigration. En effet, cette année fut marquée par une crise mondiale qui a affecté particulièrement l'Europe. L'Espagne a fait partie des pays les plus touchés par la crise de la dette de la zone euro. La bulle immobilière dans laquelle les secteurs bancaires et financiers du pays avaient pris part dans les années 2000 s'effondrent dès 2008. Cette crise économique fait immédiatement entrer l'Espagne en récession et a un impact négatif sur le taux de chômage. Effectivement, depuis cette date, celui-ci a augmenté chaque année pour

atteindre en 2013 le taux le plus élevé de sa décennie, 26.1% selon l'OCDE. Après cette date, ce taux diminuera pour être actuellement, en 2018, aux environs de 15%.

La situation économique que traversa le pays a grandement influencé à la fois la politique migratoire de l'Espagne mais aussi son attractivité pour l'immigration étrangère.

Tableau 3 : Solde migratoire en Espagne entre 2008 et 2013

Année	Flux d'immigration	Flux d'émigration	Solde migratoire
2008	599 074	288 432	310 642
2009	392 963	380 118	12 845
2010	360 704	403 379	-42 675
2011	371 335	409 034	-37 699
2012	304 054	446 606	-142 552
2013	280 772	532 303	-251 531

Réalisation : Thibault Defrance d'après les données de l' Instituto Nacional de Estadistica

Ce tableau relève plusieurs faits intéressants relatifs au déclin d'attractivité de l'Espagne qui fait suite à la crise économique. D'une part, nous pouvons observer une baisse annuelle du nombre d'arrivées de migrants de 2008 à 2013 avec une diminution significative de 200 000 personnes entre 2008 et 2009. D'autre part, il nous démontre la hausse constante annuelle du nombre d'émigrants. Cette donnée traduit une nouvelle vague d'émigration dont l'Espagne n'était plus habituée depuis la fin du XX° siècle. Ce phénomène de sortie de population concerne dans un premier temps la communauté étrangère d'Espagne arrivée avant la crise. Par conséquent, ces flux s'inscrivent dans un phénomène migratoire de retour. Dans un second temps, sont concernés des Espagnols, qui face à un taux de chômage élevé, décident de partir en quête de meilleures opportunités vers les pays voisins européens.

Le solde migratoire devient alors négatif dès l'année 2010. Depuis cette année, la balance migratoire ne fait que chuter pour atteindre - 251 531 en 2013. Ce solde redeviendra positif qu'à partir de 2016.

Figure 3 : Population étrangère en Espagne entre 2008 et 2018

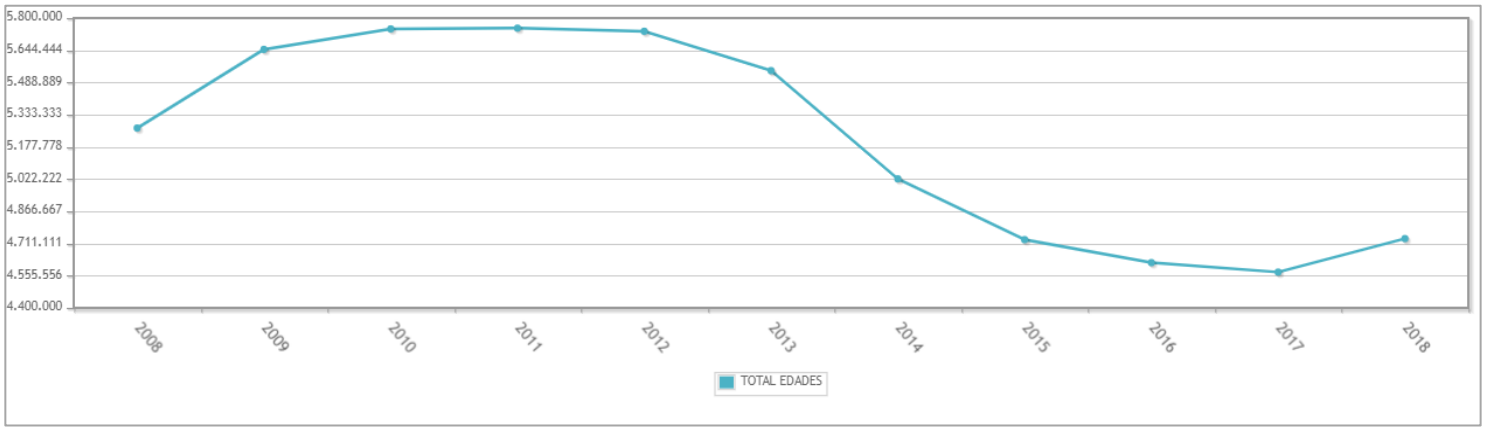

Réalisation : Thibault Defrance d'après les données de l' Instituto Nacional de Estadistica

Par conséquent, la deuxième décennie du XXI° siècle est marquée par une baisse significative du nombre d'étrangers résidents en Espagne. Nous pouvons observer sur ce graphique qu'une diminution de ce nombre apparait dès l'année 2012 jusqu'en 2017. En 5 ans, la part du nombre de résidents étrangers en Espagne perd 20% de sa valeur.

Cette baisse du nombre d'étrangers concorde avec la modification de la politique d'immigration espagnole. Entrepris dans un premier temps par le chef du gouvernement socialiste Jose Luis Zapatero, celle-ci s'est poursuivi dès 2011, par Mariano Rajoy, chef du gouvernement conservateur jusqu'en 2018. Le gouvernement ibérique a dès lors renforcé son contrôle aux frontières et a mis en place des juridictions moins favorables à l'arrivée et à la condition des étrangers. La nouvelle directive votée en 2009 va dans ce sens. En effet, cette *loi sur les étrangers* a pour but de limiter le droit des ascendants à se regrouper et par conséquent d'empêcher la réalisation de certains regroupements familiaux (Martin-Diaz, Cuberos-Gallardo, Castellani, 2012).

Ce durcissement politique implique « *d'une part une diminution notoire des quotas et des contrats de travails signés dans les pays d'origine et, d'autre part, une augmentation des contrôles d'identité et des rapatriements* » (Sempere Souvannavong, 2009 p. 69).

Tableau 4 : Répartition des résidents étrangers par nationalité et par sexe (2000)

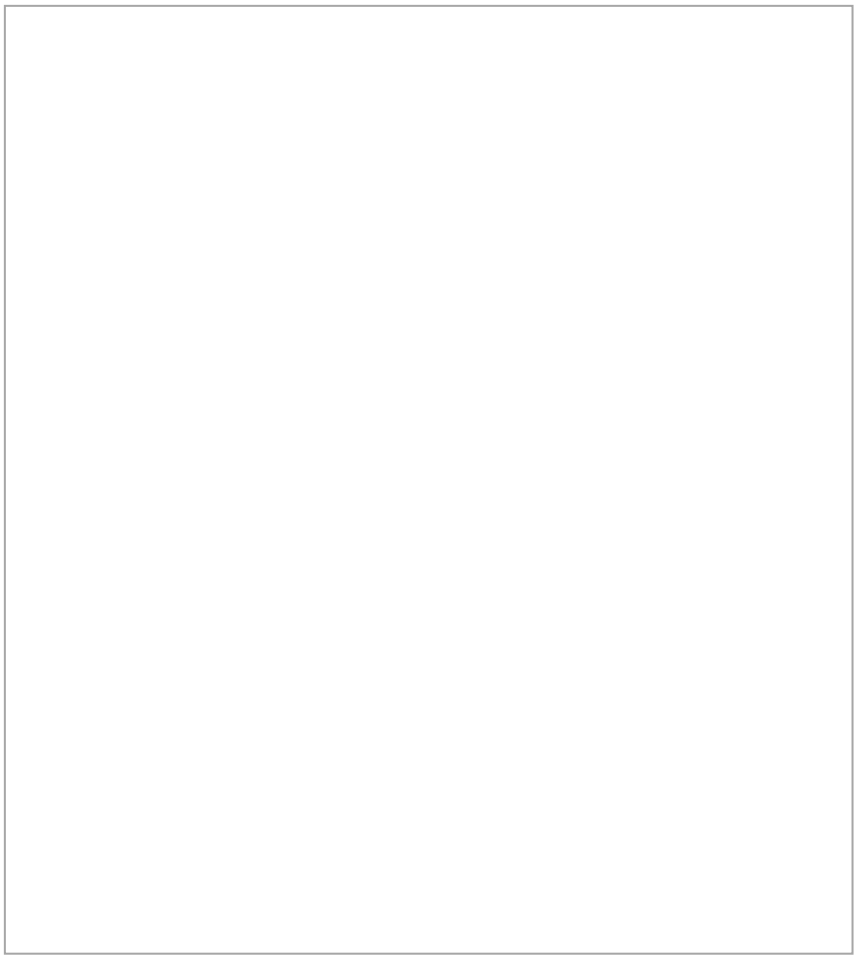

Source : Capture écran article « L'immigration étrangère en Espagne » du Collectif IOE

Par conséquent, ces nouvelles directives entravent fortement la « stratégie » migratoire des populations des pays d'Amérique du Sud. En effet, dans ce tableau, nous observons que les femmes en majorité traversaient l'Atlantique les premières. Ces chiffres le démontrent avec des pourcentages nettement supérieurs à ceux des hommes. A cette époque, l'Espagne manquait de main d'œuvre dans les services domestiques, le commerce et l'hôtellerie. Dans les représentations, ce type d'emploi était plus « convoité » par du personnel féminin. La femme était alors considérée comme le premier jalon d'immigration qui permettrait par la suite le regroupement de la famille.

Le resserrement de la politique migratoire espagnole se reflète donc à travers la baisse du nombre de permis de séjour délivrés par l'administration ibérique.

Figure 4 : Nombre d'autorisations de permis de séjour (2009-2017)

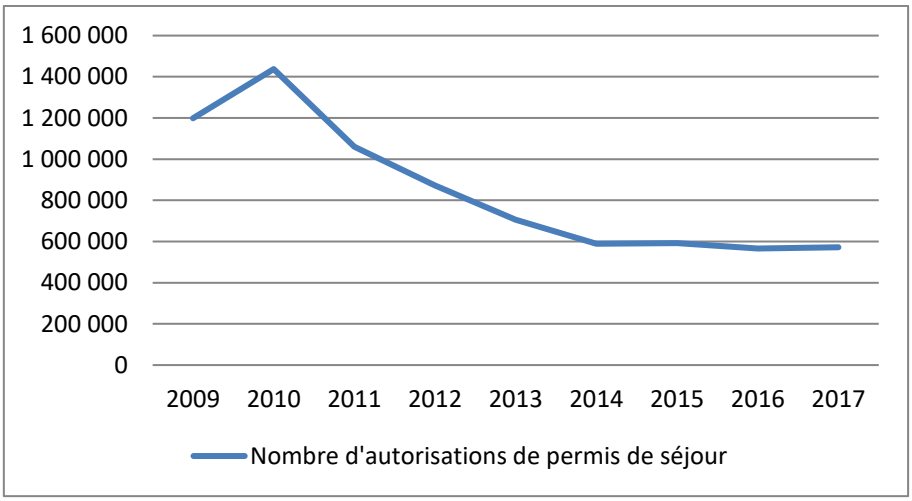

Source : Graphique réalisé par Thibault Defrance reprenant des informations du « Portal de inmigracion »

Ce graphique nous permet de constater une baisse significative depuis 2010 du nombre de délivrance de permis de séjour. En 7 ans, la part en valeur de titre de séjour autorisé est passée de 1 437 375 à 572 732, soit une baisse de plus de 60%.

Par ailleurs, un nouveau phénomène migratoire observable depuis quelques années a bousculé et renforcé les politiques migratoires du pays. De part sa localisation géographique, l'Espagne est confrontée à « la crise des migrants ». Depuis les révolutions arabes intervenues en 2011 dans différents pays notamment du Moyen-Orient, cette région du monde est devenue une zone de conflits affectant plusieurs acteurs géopolitiques. Les situations de guerre ont amené à des flux migratoires importants de population désirant rejoindre les pays de l'Union Européenne. L'immigration d'individus venus du Moyen Orient mais aussi d'Afrique a pour objectif premier d'atteindre les pays méditerranéens comme territoire d'installation ou de transit vers des pays d'Europe du Nord. Par conséquent, l'Espagne est devenue aujourd'hui une des principales portes d'entrées de ces migrants avec l'Italie et la Grèce.

L'Espagne, comme l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne, a ratifié la Convention de Genève du 28 juillet 1951. Cette convention a posé un premier cadre juridique de la définition du droit d'asile et oblige ces signataires à accorder le statut de réfugié aux personnes qui en font la demande.

Selon l'article premier de cette convention, le statut de « réfugié » s'applique à toute personne :

« Qui craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

Source : www.ohchr.org

Figure 5 : Chiffres relatifs au droit d'asile en Espagne (2009-2017)

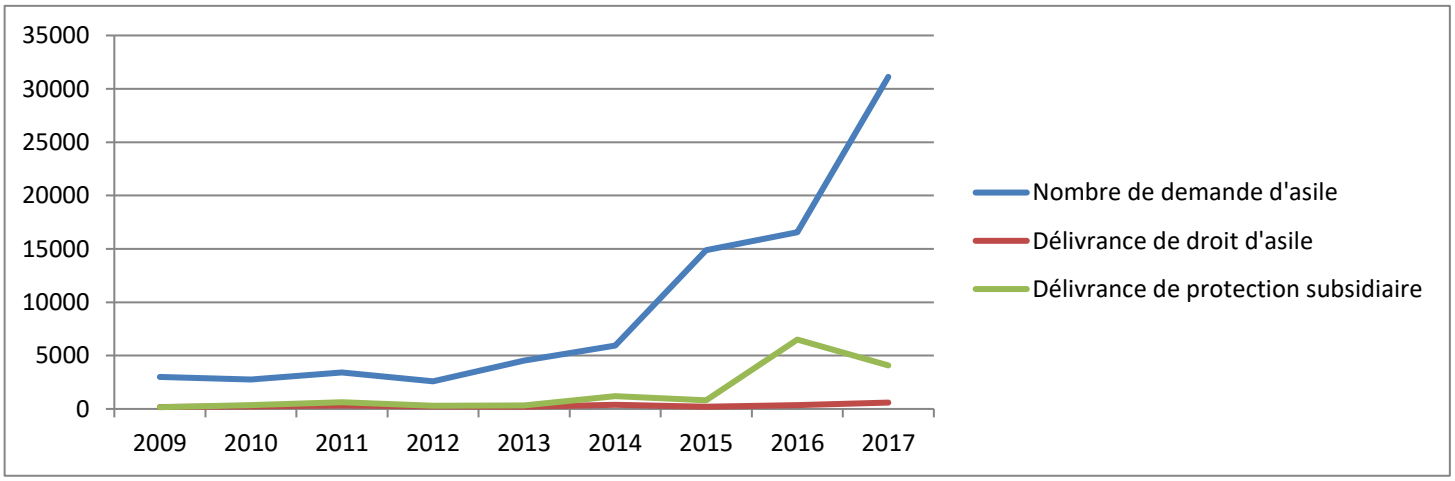

Source : graphique réalisé par Thibault Defrance reprenant des informations du « Portal de inmigracion »

Relative à cette convention, l'Espagne en 2009 instaure une loi réglementant le droit d'asile et la protection subsidiaire pour les réfugiés qui en font la demande. Cependant cette loi fut amendée plusieurs fois dans les années qui suivirent par l'exécutif espagnol de Mariano Rajoy.

On constate à travers ce graphique que le nombre de demandes d'asile en Espagne est en hausse depuis 2013. Ce pays a connu deux pics de requêtes importants. Le premier entre 2014 et 2015 avec plus de 8000 sollicitations entre les deux années et le deuxième avec des demandeurs d'asile deux fois plus nombreux entre 2016 et 2017. Cependant, ce graphique nous démontre également le nombre infime de réponses favorables de la part des autorités

espagnoles. En effet, entre 2009 et 2017, le taux de délivrance de droit d'asile ne dépasse pas les 10%. Ces trois dernières années, les demandes d'asile ont même été rejetées à hauteur de 98%. Bien que l'Espagne ait accordé en quantité supérieure des protections subsidiaires, majoritairement à des syriens, nous pouvons conclure que solliciter l'asile politique en Espagne est un recours voué à l'échec. Dans de très nombreux cas, l'Espagne considère que les conditions de persécution et le manque de liberté de ces demandeurs d'asile ne sont pas pour la majorité suffisamment pervertis pour répondre favorablement à ces sollicitations.

Cependant, dans le même temps, l'Espagne a élaboré en 2013 une loi permettant aux administrations de délivrer des permis de séjour temporaires dits « non lucratifs ». Ces titres de résidence sont accordés aux personnes ayant un certain capital financier. Il en existe deux formes. La première permet aux étrangers de résider en Espagne à condition de détenir une capacité financière suffisante (au moins 26 000 euros) pour vivre sans travailler sur le territoire mais également d'être couvert par une assurance maladie. La deuxième appelée « Golden visa » donne un droit de résidence à des étrangers qui investissent à hauteur de 500 000 euros dans l'immobilier espagnol. Nous voyons donc apparaitre une certaine ambivalence sur la politique migratoire mise en œuvre. D'un coté, elle a entrepris des directives plus restrictives et d'un autre elle favorise l'arrivée d'une catégorie de migrants aux moyens élevés.

L'évolution de la politique migratoire espagnole est révélatrice d'un dysfonctionnement propre à l'Union Européenne sur cette question. Ce changement de perspective nous permet de constater que le phénomène migratoire est un sujet complexe à l'échelle continentale car « *l'Europe ne s'est jamais pensée comme un continent d'immigration et cette dernière apparait illégitime à beaucoup de ceux qui refusent cette réalité* » (Wihtol de Wenden, 2018 p. 24). En effet, aucune politique commune européenne d'intégration et d'accueil ne s'est mis en place sur cette question migratoire car l'immigration est perçue comme un facteur déstabilisant de la sécurité européenne. Seule la solution de répartition de réfugiés dans différents pays de l'Union Européenne a été proposée. Pour Catherine de Wihtol de Wenden, ce « *partage de fardeau* » met à mal les valeurs de l'Union Européenne telles que le respect des droits l'homme, le respect du droit d'asile et la solidarité entre les états membres. Le règlement de Dublin III de 2013 abonde dans ce sens puisqu'il prévoit le principe selon lequel seul le premier pays traversé par le migrant est responsable de l'examen de la demande d'asile. Par conséquent, les premiers pays récepteurs des réfugiés sont voués à gérer leurs frontières nationales et l'afflux des demandeurs d'asile. De ce fait, l'Espagne, comme les autres pays du pourtour méditerranéen ont entrepris des décisions juridiques qui répondent à des contextes politiques et économiques différents, mais qui ne sont pas dans l'absolu favorable à l'immigration.

En conclusion, l'immigration en Espagne a été marquée par un avant et un après 2008. Nous pouvons nous interroger sur l'évolution future de la politique migratoire espagnole. En effet, l'Espagne connait depuis deux ans une meilleure situation économique. Mais également,

l'enjeu démographique entre en ligne de compte puisque le taux du pays révèle un vieillissement de la population espagnole qui aura forcément une incidence dans les années à venir. Par conséquent, l'Espagne continuera-t-elle à restreindre l'immigration ou redeviendra-t-elle une terre d'accueil plus ouverte ? Des questions qui peuvent être également posées à l'échelle européenne car tant que l'Union Européenne n'apportera pas de solutions collectives concrètes, les représentations sur le phénomène migratoire n'évolueront pas tant à l'échelle nationale que régionale.

Nous allons nous pencher à présent sur l'immigration vénézuélienne dans ce pays. Au regard de tout ce qui a été évoqué, comment ce flux humain du Vénézuéla a-t-il évolué et comment s'est-il inscrit au fil du temps dans l'histoire migratoire de l'Espagne ?

2.2. Pourquoi le choix de l'Espagne pour les Vénézuéliens ?

Tout d'abord, il est capital de rappeler que l'émigration vénézuélienne dans le monde entier est un phénomène récent puisqu'il s'opère depuis les années 1990. L'histoire émigratoire vénézuélienne n'est qu'infime comparée à sa longue tradition d'immigration. En effet, le peuple du Vénézuéla n'a pas une tradition culturelle d'émigrants (Mateo; Ledezma, 2006). Cependant, ce phénomène s'est accentué dans les années 2000 pour devenir aujourd'hui une émigration conséquente de plus de 3 millions d'individus. Avant que ce flux humain ne s'accentue réellement depuis quatre ans, l'émigration se faisait dans deux pays principaux : les Etats-Unis et l'Espagne. La littérature concernant cette émigration vénézuélienne est pour l'instant peu conséquente comparée à son intensité. Qui plus est, l'étude de l'émigration de cette communauté en Espagne n'est que partielle en raison une nouvelle fois de son caractère récent. C'est pourquoi dans cette partie, il conviendra d'apporter des premiers éléments sur ce sujet en s'appuyant sur quelques articles existants et sur des données chiffrées apportées par l'Institut National des Statistiques espagnol.

2.2.1. Des liens favorisant l'émigration dans ce pays

Les liens entre l'Amérique Latine et l'Espagne sont très forts. Cela s'explique naturellement par des années de colonisation espagnole du XIV° siècle jusqu'aux indépendances du XIX° siècle. Les liens sont également importants entre l'Espagne et le Vénézuéla de part l'histoire migratoire entre les deux pays au XX° siècle. L'intégration des Vénézuéliens est par conséquent facilitée par des traits culturels, linguistiques et des coutumes communes (Freitez, 2011).

Pour autant, l'adaptation dans un nouveau pays peut être compliquée même avec une histoire et des traits communs. Cependant, les dissemblances de différentes natures telles que les

habitudes alimentaires, l'utilisation de la langue, les horaires, le climat sont généralement surmontées rapidement. Les Vénézuéliens arrivés en Espagne sont dans une optique du type modernisateur, c'est-à-dire qu'ils s'intègrent et incorporent les valeurs de la société cible tout en conservant l'identité de leur pays d'origine (Mateo; Ledezma, 2006). Leur niveau de préparation, leurs compétences et leur volonté de travailler facilitent grandement le processus d'adaptation. Leur volonté d'apporter leurs connaissances et leurs expériences à la société dans laquelle ils ont choisi de vivre leur ouvre les portes et contribue au processus d'intégration (Paez, 2014).

Lors de l'entretien réalisé avec José Manuel JUAN, le sujet d'une culture commune a été abordé. Il confirme les traits culturels similaires entre l'Espagne et le Vénézuéla. Pour lui, « *la manière de communiquer, de se comporter ressemble à ce que j'ai connu dans mon pays d'origine* ». Cependant, l'utilisation de la langue espagnole reste néanmoins divergente entre les deux pays évoquant même « *deux langues différentes* ». En effet, dans la vie quotidienne, il a été obligé de changer sa façon de parler l'espagnol pour que les locaux le comprennent. Lui seul confirme cette adaptation de la communauté vénézuélienne pour s'intégrer. Evoquant « *une question de respect* », il affirme que les Espagnols arrivés au Vénézuéla il y a plusieurs années n'ont pas fait cet effort d'adaptation de langage.

L'adaptation et l'intégration de ces acteurs de l'émigration ne sont possibles que si le pays d'accueil s'engage lui aussi à favoriser cette immigration. Nous avons vu dans la première sous-partie précédente que certains auteurs évoquaient l'idée que l'Espagne aurait établi une politique d'immigration favorable aux populations des anciennes colonies du pays. Pour autant, le nombre d'arrivée de Vénézuéliens fut constant depuis les années 2000 mais n'a pas été si significatif par rapport aux autres communautés sud-américaines. En effet, contrairement à certains de ces voisins, cette émigration se veut plus « *qualitative que quantitative* » (Mateo; Ledezma, 2006 p. 246).

Figure 6 : Evolution du nombre d'immigrés vénézuéliens en Espagne (1998-2018)

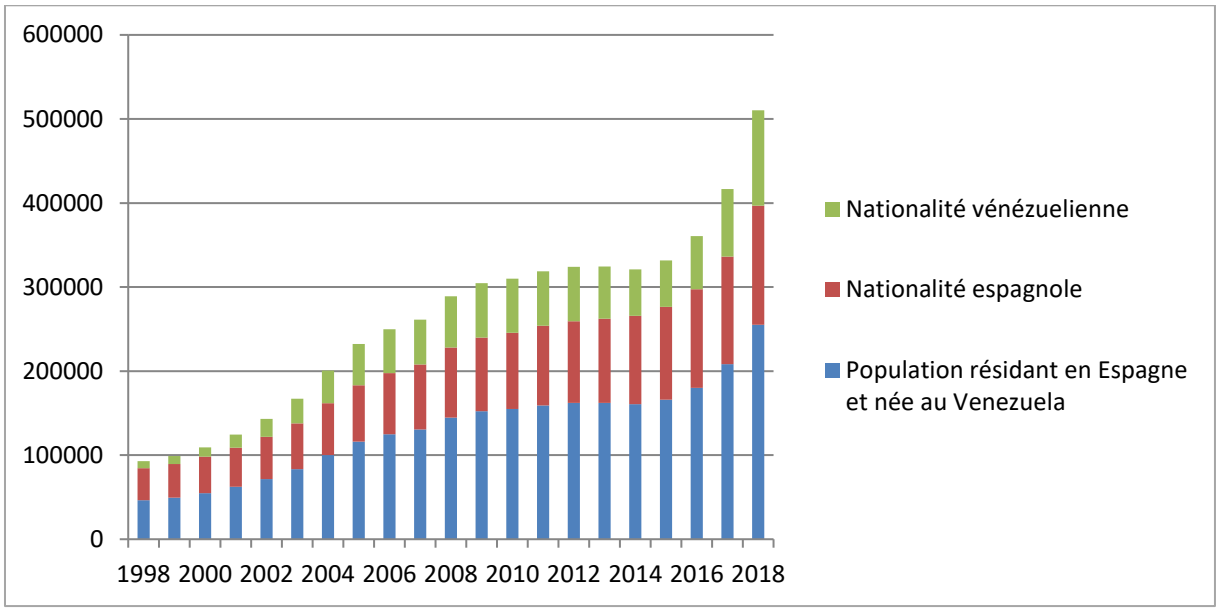

Source : Graphique réalisé par Thibault Defrance reprenant des informations de « l'Instituto Nacional de Estadistica »

Ce graphique démontre que l'immigration vénézuélienne fut régulière et constante depuis 1998 avec une accélération significative depuis 2016. Le boom économique espagnol des années 2000 n'a pas eu autant d'influence que pour l'immigration colombienne, équatorienne et péruvienne par exemple. De plus, on observe que cette immigration née au Vénézuéla a en grande proportion obtenue la nationalité espagnole. Les lois de 2002 et 2007 pour favoriser l'obtention de la nationalité ont joué un rôle déterminant dans cette hausse des naturalisations. La part de naturalisés espagnols nés au Vénézuéla était de 80% en 2000, 58% en 2010 et 61% en 2018. Cette part en volume diminue mais elle augmente en valeur puisque entre 1998 et 2018, l'immigration vénézuélienne est passée de 46 388 à 255 071 personnes. En outre, le nombre de Vénézuéliens résidant en Espagne a lui aussi augmenté durant ces deux dernières décennies. La communauté vénézuélienne n'ayant pas obtenu la nationalité espagnole a connu une hausse de 1200%.

Aujourd'hui, la communauté vénézuélienne est la quatrième communauté d'Amérique du Sud et Centrale en Espagne selon l'Institut National des Statistiques espagnol. Pourtant, elle n'était que la neuvième en 2010 et septième en 2000. Ce classement démontre que l'immigration vénézuélienne en Espagne a longtemps été sporadique et qu'elle a été l'affaire d'un nombre restreint de migrants encouragés par des motivations diverses. A son arrivée en 2006 en Espagne, José Manuel JUAN ne rencontrait que très peu de Vénézuéliens à Barcelone. Il avait seulement deux amis de cette nationalité arrivés avant lui dans cette ville. Il parvenait plus facilement à faire la connaissance de colombiens, d'argentins, d'équatoriens et d'européens. Cependant, il a constaté une évolution tant quantitative que qualitative.

2.2.2. Un exil aux motivations diverses

Il est possible de distinguer deux types de motivations différentes qui ont influencé l'émigration de Vénézuéliens en Espagne. D'une part, il y a ceux qui partent en quête de meilleures opportunités professionnelles et économiques et d'un autre côté nous retrouvons les réfugiés politiques.

Tout d'abord, commençons par les motivations professionnelles et économiques. La première génération d'émigrants vénézuéliens de la fin du XX° siècle partait de leur pays d'origine dans l'espoir de trouver en Espagne de nouvelles opportunités professionnelles. En effet, le Vénézuéla de cette époque était bouleversé par des changements socio-économiques et culturels qui tendaient à réduire les opportunités (Mateo; Ledezma, 2006). Mêlé à un climat d'insécurité toujours plus présent, ceci a poussé une partie de la population à quitter le territoire.

Ces participants au départ « *étaient des professionnels (de santé notamment), des étudiants, des intellectuels, des artistes* » (Mateo; Ledezma, 2006 p. 246). Par conséquent, c'était une population jeune et active, qui décida de migrer pour son développement personnel et ainsi pouvoir évoluer économiquement en Espagne. Le Vénézuéla était donc confronté à un exode intellectuel de sa population. José Manuel JUAN appartenait parfaitement au profil type vénézuélien qu'il décrit comme « *un jeune de 25 ans avec des études universitaires et parlant anglais* ». Pour cette génération, les offres d'emploi pour leurs qualifications ne manquaient pas. Ce qui traduit aujourd'hui que les Vénézuéliens occupent des postes à responsabilités en Espagne et plus largement en Europe. Jose Manuel JUAN travaille pour une entreprise Belge de transport international en tant que responsable commercial de l'entreprise dans six pays européens (France, Angleterre, Belgique, Espagne, Portugal et Italie). Dans le cadre de son travail, il est régulièrement « *en contact avec des Vénézuéliens qui occupent eux aussi d'autres postes à responsabilités* ».

Tableau 5 : Flux d'immigrants en Espagne nées au Vénézuéla entre 1985 et 2003 (classifiés par âge)

Source : Capture écran article « Los Venezolanos como emigrantes : Estudio exploratorio en Espana » de Christina Mateo et Thais Ledezma

À travers ces chiffres, le paramètre d'âge de départ caractérisant cette première émigration est tout à fait visible. Nous pouvons constater que la catégorie d'âge 25-34 ans est la plus

représentée. Par exemple, cette tranche d'âge regroupait 874 individus, soit 25% du flux d'immigration en provenance du Vénézuéla en 1999. Ce pourcentage a augmenté 5 ans plus tard pour atteindre les 31%.

Tableau 6 : Flux d'immigrants en Espagne nées au Vénézuéla entre 2008 et 2017 (classifiés par âge)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total	11896	8365	9902	10155	7112	7048	12195	18677	30517	51315
Moins de 14 ans	628	430	515	483	739	332	474	815	5225	8504
Entre 15 et 24 ans	2643	1772	2128	2190	1559	1437	2204	3 355	5674	10245
Entre 25 et 34 ans	4052	2765	3243	3416	2161	2233	4431	6046	9064	14012
Entre 35 et 44 ans	1749	1238	1419	1326	979	950	1782	2849	4782	8026
Entre 45 et 54 ans	1003	750	813	903	722	739	1016	1633	2783	5357
Entre 55 et 64 ans	445	431	496	622	483	518	707	1160	1888	3308
65 et plus	213	213	254	355	266	263	408	678	1103	1863

Source : Tableau réalisé par Thibault Defrance reprenant des informations de « l'Instituto Nacional de Estadistica »

Cette logique se poursuit entre 2008 et 2017. En effet, 34% des immigrants vénézuéliens arrivés en 2008 en Espagne avaient entre 25 et 34 ans. En 2017, cette tranche d'âge représentait 14 012 personnes soit 27% de l'immigration totale. De manière générale, les moins de 35 ans représentaient au total 65% des immigrants en 2016 et 2017. Cette particularité peut être expliquée par le fait que le Vénézuéla dispose actuellement d'une population majoritairement jeune. En effet, en 2017 plus de 40% de la population avaient entre 25 et 54 ans et 45% avaient moins de 25 ans selon le rapport mondial de 2017 de la Central Intelligence Agency américaine (CIA). Par conséquent, le manque de perspectives professionnelles a été pour cette jeunesse une des causes de cette émigration vénézuélienne en Espagne. Aujourd'hui elle s'accentue car de plus de plus de jeunes vénézuéliens migrent pour échapper à la pauvreté et à la situation actuelle très grave que traverse le pays sud-américain.

Par ailleurs, il convient d'évoquer qu'après la crise économique de 2008, l'Espagne a mis en œuvre des dispositions pour attirer des investisseurs notamment dans le secteur immobilier. Nous avons précédemment cité les différents permis de séjour temporaires « non lucratifs ». Par conséquent, tout au long des premières années du XXI° siècle, une classe aisée de Vénézuéliens est venue s'installer en Espagne en tant qu'entrepreneur ou tout simplement pour profiter de la qualité de vie du pays. En effet, à titre de comparaison, le coût de la vie est quatre fois moins élevé en Espagne qu'aux Etats-Unis selon un article *El Pais* de 2018.

Outre les motivations économiques, d'autres ont fui le pays pour des raisons politiques. La fracture idéologique des années 2000 instaurée par l'arrivée d'Hugo Chavez faisait régner un climat tendu entre les habitants et apportait des persécutions régulières pour ceux qui s'opposaient à cette vague révolutionnaire. Depuis 2013, son successeur Nicolas Maduro semble poursuivre dans cette logique en arguant les mêmes arguments idéologiques. Cependant, ce dernier se transforme de plus en plus en un dictateur usant de toutes les stratégies possibles pour garder le pouvoir. En effet, le gouvernement aux commandes n'hésite pas à interpeller ses opposants politiques et toutes autres personnes pouvant exprimer

des idées contestataires comme des journalistes et membres d'ONG. Par conséquent, depuis quelques années, l'Espagne est une terre d'accueil pour les exilés politiques du Vénézuéla.

L'exil le plus emblématique est celui de l'ancien maire de Caracas Antonio Ledezma[28]. Arrêté en 2015 et envoyé dans une prison militaire, il est assigné à résidence deux mois plus tard pour des raisons de santé. Malgré une surveillance renforcée de sa propriété, il parvient à quitter le Vénézuéla pour rejoindre l'Espagne et demander l'amnistie. Parallèlement, ce sont les journalistes exprimant des opinions contraires qui sont les cibles du gouvernement. Selon le classement sur la liberté de la presse de 2018 établit par Reporters Sans Frontières, le Vénézuéla se classait 143ème sur 180. Dans ce cadre, nous pouvons citer l'exemple de Miguel Henrique Otero. En 2015, l'ancien directeur du principal journal d'opposition *El Nacional* a reçu l'interdiction de quitter le territoire vénézuélien car il est mis en cause dans une affaire de diffamation envers le président de l'assemblée nationale constituante, Diosdado Cabello. Cette même année, il fuit le pays pour s'exiler lui aussi dans la capitale espagnole. Enfin, des défenseurs des droits de l'homme comme Lorent Saleh font également partie de la liste des Vénézuéliens obligés de quitter leur pays pour retrouver la liberté. Cet activiste a traversé l'Atlantique en Octobre 2018. Madrid est devenu le point de chute des exilés politiques vénézuéliens depuis quelques années, bien qu'ils ne représentent qu'une mince partie de la liste des opposants arrêtés au Vénézuéla.

Depuis deux décennies, l'Espagne a accueilli une mixité sociale de Vénézuéliens. Que ce soit des migrants de classes aisées ou de classes moyennes diplômées, ce pays a été au fur et à mesure de plus en plus attractif. Aujourd'hui, une classe moins aisée tente l'aventure espagnole. Arrivant pour certains dans des conditions difficiles avec des ressources financières moins élevées, ce périple est semé d'embuches tant dans l'obtention de permis de séjour que dans la recherche de travail. Dans cette troisième sous-partie, nous allons donc étudier les différents profils qui sont symptomatiques de l'histoire migratoire vénézuélienne en Espagne.

2.3. Des profils types de migrants vénézuéliens

Les raisons économiques, professionnelles et politiques qui ont poussées ces départs en Espagne révèlent cette particularité de l'émigration vénézuélienne : des capacités financières supérieures pour pouvoir traverser l'Atlantique. L'émigration vénézuélienne se distingue encore une fois de celle des autres pays d'Amérique du Sud et Centrale. Alors que la majorité des colombiens, péruviens, équatoriens du début du XXI° siècle était attirée par des offres de travail précaire, les Vénézuéliens atterrissaient en Espagne avec la volonté d'occuper des postes qualifiés. Cet élément distinctif peut correspondre à un facteur sélectif (Domingo,

[28] Antonio Ledezma a été maire de la ville de Caracas de 2008 à 2015. Ancien député et sénateur membre de l'opposition, il quitte le parti politique *Accion Democratica* (AD) pour créer son parti d'opposition en 2000 *Alianza Bravo Pueblo* (ABP).

2004) pour l'administration espagnole. Ce sont donc les classes moyennes diplômées et l'élite de ce pays qui ont été les précurseurs de cette émigration vénézuélienne. Cependant depuis 2015, ce pays attire de plus en plus de migrants aux ressources financières moindres qui désirent se reconstruire.

2.3.1. Une classe moyenne supérieure qualifiée

La classe moyenne vénézuélienne disposant de ressources financières suffisantes pour partir est la catégorie de population qui a la plus émigré depuis les années 1990 en Espagne. Nous l'avons déjà évoqué précédemment, ce sont pour la plupart des personnes qualifiées qui sortent du territoire du Vénézuéla à la fin du XX° siècle pour échapper au climat incertain que traversait déjà le pays à cette époque. En 2001, selon l'INE, 28% des personnes arrivées en Espagne cette même année disposaient d'un diplôme universitaire. Ce sont également des jeunes diplômés avec un bagage intellectuel supérieur qui grossiront les rangs de la communauté vénézuélienne en terre ibérique tout au long des années 2000. Cette génération de diplômés a profité des programmes scolaires de qualité des années 1980 au Vénézuéla. Andrès Bansart évoque à sa façon ce phénomène en disant que « *ces jeunes des années 1970 à 1990, qui ont pu étudier gratuitement malgré les revenus élevés de leurs parents, quittent le Vénézuéla* » (p. 77).

La domination de cette classe moyenne supérieure au sein de la communauté vénézuélienne en Espagne s'est prolongée tout au long de ces deux dernières décennies. Dans les années 2010, cette classe moyenne fut rejointe par l'élite économique vénézuélienne venue profiter des politiques d'accueil et du climat de reconstruction économique de l'Espagne.

2.3.2. Une élite attirée par le regain économique de l'Espagne

L'arrivée de la classe vénézuélienne la plus aisée en Espagne n'est intervenue qu'après la crise économique de 2008. En effet, dans les années 2000, les personnes les plus fortunées du Vénézuéla investissaient et immigraient plus généralement vers les Etats-Unis. Un lien très fort existe entre le sud de ce pays et le Vénézuéla. Tout comme pour l'élite cubaine, Miami était devenue la ville d'installation des nombreux riches investisseurs vénézuéliens.

L'économie fleurissante des années 1980 a permis à toute la population vénézuélienne d'améliorer leurs conditions de vie et en particulier à une classe moyenne très aisée. Cette couche sociale en relation avec l'économie pétrolière aurait accumulé d'importantes richesses dans un pays qui fut appelé ironiquement le « *Vénézuéla Saoudite* » (Bansart, 2016 p. 77). Cette catégorie supérieure a investit très fortement dans l'immobilier à Miami dans les années 1990 mais les mesures prises par l'Espagne dans les années qui ont suivis la crise économique, ont fait de ce pays le nouvel eldorado de la puissance financière vénézuélienne.

En effet, la loi de 2013 sur la délivrance de permis de séjour « non lucratifs » avait pour but de relancer le marché immobilier espagnol. C'est en partie grâce à cette mesure que Madrid

est devenue le Miami des années 1990. L'immobilier s'était effondré et les prix bas du marché ont permis à plusieurs investisseurs vénézuéliens d'acheter des biens à moindre coût. Selon les chiffres de l'INE, en 2014, l'administration espagnole a délivré 688 permis de séjour de ce type. En 2017, ce nombre a augmenté pour atteindre 1080.

Le « Golden Visa » attire également la classe politique du Vénézuéla. Que ce soit des personnalités des gouvernements d'Hugo Chavez, de Nicolas Maduro ou des membres de l'opposition, certains hommes politiques viennent profiter du climat favorable pour investir en Espagne. Madrid est devenue le lieu où s'installent les « *Bolochicos* [29]». Ce nom est donné aux enfants de parents travaillant pour la haute fonction publique du Vénézuéla. Ce phénomène pose par conséquent quelques interrogations sur l'origine de ces fonds financiers. En effet, un article du New York Times évoque l'histoire de Claudia Patricia Diaz. Cette femme fut la trésorière officielle et l'infirmière personnelle d'Hugo Chavez. Elle et son mari ont été arrêtés en 2015 par la police espagnole suite à l'investigation sur l'origine du financement de leur achat immobilier à Madrid d'une valeur d'1,8 million d'euros.

Aujourd'hui, toujours selon cet article, dans le quartier Salamanque de Madrid, 7000 appartements de luxe appartiendraient à des Vénézuéliens. Outre l'attrait pour l'immobilier espagnol, d'autres Vénézuéliens ont été attirés par la relance de l'économie et du monde des affaires en Espagne. Ils viennent créer des sociétés sur le territoire ibérique. L'ouverture de magasins, de restaurants, ainsi que le rachat et le développement de franchises se réalisent pour de nombreux investisseurs venus du Vénézuéla.

Aujourd'hui, l'émigration vénézuélienne en Espagne apparait segmentée. Depuis 2015, l'émigration vénézuélienne s'est accentuée et touche aujourd'hui toutes les régions du monde. Avec plus de 80% de Vénézuéliens en situation de pauvreté, le pays est confronté à un phénomène de paupérisation qui tend à être de plus en plus critique au fil du temps. Par conséquent, les couches les plus pauvres de la population se déplacent en nombre dans les pays voisins du Vénézuéla mais d'autres tentent de rejoindre l'Espagne avec l'objectif de solliciter l'asile politique.

2.3.3. Une classe hétéroclite venue demander l'asile politique

Sur le graphique affiché précédemment intitulé *Evolution du nombre d'émigrés vénézuéliens en Espagne (1998-2018),* la courbe démontrait une augmentation importante du nombre d'arrivées de Vénézuéliens à partir de 2015. Selon le rapport de l'IOM, en trois ans, l'administration espagnole a vu croitre ce nombre de 165 895 à 255 071 immigrants vénézuéliens, soit une hausse de près de 90 000 personnes. Plus de la moitié de ces personnes a obtenu la nationalité espagnole, cependant il reste une part importante de Vénézuéliens qui n'est pas encore naturalisée.

[29] Ce néologisme peut être traduit en français comme les « enfants de la bourgeoisie ». Cette représentation politique désigne la nouvelle bourgeoisie vénézuélienne de la révolution bolivarienne d'Hugo Chavez.

Aujourd'hui, il est difficile de parler encore de classe moyenne au Vénézuéla tant la situation du pays affecte négativement une grande partie de la population. Aujourd'hui, les revenus permettent à peine de vivre. Même pour les personnes occupant des postes qualifiés, l'immigration lointaine représente un coût difficilement supportable. Par exemple, un professeur d'université gagne au maximum entre 6 et 10 dollars par mois. Pour s'offrir le voyage, il faut qu'il travaille entre 20 et 30 ans. Avoir des économies ou un membre de la famille précédemment parti est donc nécessaire pour cette catégorie de population pour aller en Espagne (Tomas Paez, Entretien personnel, 24 février 2019). En effet, la majorité des Vénézuéliens qui sont arrivés ces dernières années en Espagne disposait d'une tante, d'une cousine, d'un ami qui pouvait les accueillir. Les plus démunis partent dans les pays voisins. Toutefois, ceux qui arrivent en Europe atterrissent avec peu de choses, juste le courage et la détermination pour tenter de revivre et laisser derrière eux des années de carence alimentaire et de pauvreté. Ils voyagent pour la plupart avec un visa touriste de 3 mois et déposent par la suite une demande d'asile politique. Les procédures sont longues et ont peu de chance d'aboutir. Les conditions d'arrivées sont difficiles et plus contraignantes que pour d'autres Vénézuéliens. Généralement, ils occupent des postes moins qualifiés que leur niveau réel de compétences. Ils travaillent légalement ou illégalement pour pouvoir se reconstruire et repartir de zéro. Au fil des années, des associations se sont créées dans ce pays pour aider ces nouveaux arrivants. Alors qu'autrefois, le Vénézuéla n'était qu'un pays lointain dont les Espagnols ne portaient pas grand intérêt, aujourd'hui les évènements ont un retentissement mondial et la culture vénézuélienne s'est peu à peu développée dans le pays. Nous reparlerons de ces paramètres dans la troisième partie de ce mémoire.

Selon le site de l'administration publique espagnole *Portal de inmigracion*, en 2015, le nombre de demandeurs d'asile était de 596. Aucune de ces demandes n'a été acceptée. En 2016, ils étaient 7 fois plus nombreux à avoir fait la sollicitation. Cependant, seulement 4 personnes ont reçu une réponse favorable. En 2017, une hausse conséquente de requêtes a été enregistrée. Sur les 10 350, seules 15 ont obtenu un avis positif. Nous voyons donc que les demandes sont quasiment toutes rejetées. Pour José Manuel JUAN, cela représente « *une injustice sur le nombre de refus de demandes d'asile car quand je suis parti du Vénézuéla, il y avait plus de 400 000 Espagnols qui résidaient dans notre pays. Ils ont été très bien accueillis et étaient plus nombreux que les personnes aujourd'hui qui demandent d'entrer en Espagne* ».

La situation reste compliquée pour cette génération. Si la régularisation ne s'établit pas durant la durée de leur visa touristique, ils ne sont pas dans l'illégalité puisque la procédure est en cours. Cependant, ces procédures sont lentes et périlleuses. Selon le site en ligne *Diaspora Venezolana* interrogé, il existe une loi qui permet d'obtenir un permis de résidence en Espagne du moment qu'il est possible de prouver que plus de trois ans se sont écoulés depuis la date d'arrivée, que la condition de l'immigrant soit régulière ou non. Ce « vide juridique » permet aux nouveaux immigrants dont la demande d'asile politique a été refusée, de rester en Espagne et de travailler généralement dans l'illégalité et espérer attendre cette troisième année pour faire leur demande de carte de séjour. Bien évidement, ce fait est difficilement observable et quantifiable pour le cas vénézuélien.

Pour résumer, en 2017, sur les 208 000 Vénézuéliens en Espagne, 60% d'entre eux ont reçu la nationalité espagnole, 25% ont obtenu des permis de séjour et 15% furent en attente de régularisation ou en situation irrégulière.

Carte 4 : Répartition de la communauté vénézuélienne en Espagne en 2018

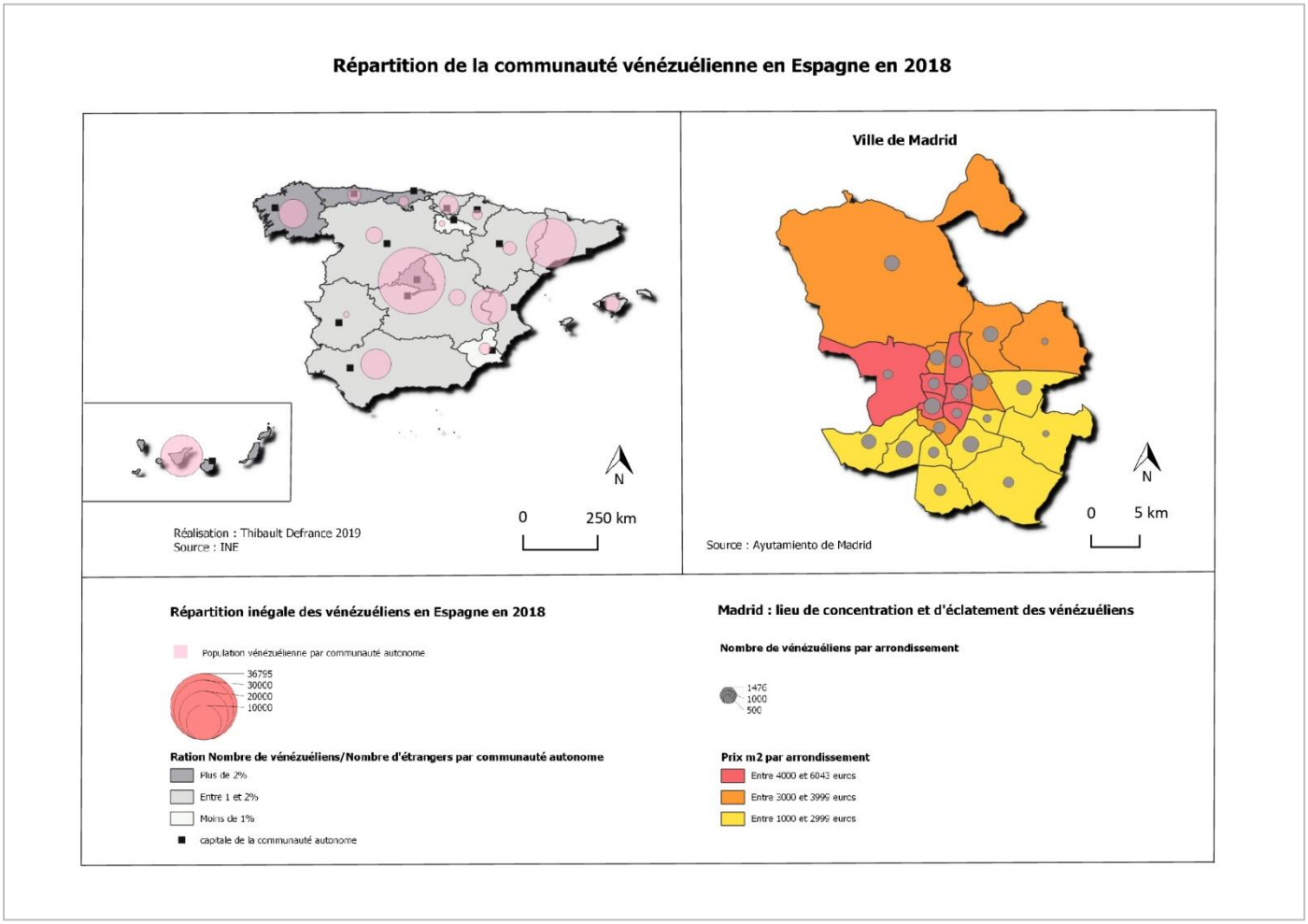

A travers cette carte, il est intéressant d'observer que la répartition géographique de la communauté vénézuélienne sur le sol espagnol est inégale. En effet, seules quelques communautés autonomes réunissent la majorité des résidents vénézuéliens. En 2018, sur les 95 633 Vénézuéliens recensés qui n'ont pas encore la nationalité espagnole, 30% d'entres-eux vivaient dans la communauté de Madrid. La Catalogne et les Canaries suivaient avec 18% et 13% respectivement. Ces trois communautés autonomes abritaient à elles seules plus de 60% des Vénézuéliens en Espagne. Ensuite apparaissaient la communauté de Valence, d'Andalousie et de Galice en quatrième, cinquième et sixième position.

Historiquement, depuis ces vingt dernières années, les communautés autonomes de Madrid, de Catalogne et des Canaries forment le trio de tête des régions où se concentrent une grande partie de la communauté vénézuélienne. Les îles Canaries furent la première destination de cette émigration durant toute la décennie 2000 avant d'être rejoints et dépassés par la

Catalogne et Madrid au cours des années 2010. Encore une fois, l'histoire va nous permettre de comprendre le phénomène de « domination » des Canaries sur les autres régions autonomes espagnoles. En effet, un lien existe entre l'émigration espagnole des années 1960 et l'immigration vénézuélienne en Espagne d'aujourd'hui. Entre 1946 et 1970, plus d'un million d'Espagnols ont migré vers l'Amérique Latine dont la moitié au Vénézuéla. Parmi eux, une majorité d'Espagnols provenaient de Galice puis des Canaries (Palazon Ferrando, 2002). Par conséquent, un phénomène de migration de retour s'est produit aux îles Canaries dans un premier temps avec un socle familial comme point de contact et d'accueil dans cette région. Toutefois, les migrations de retour n'ont pas eu la même importance dans les autres régions espagnoles, notamment en Galice, ancienne grande communauté autonome d'émigration. Cependant, le ratio nombre de Vénézuéliens/Population étrangère est le plus élevé dans ce territoire régional avec 7.5%. Suivent la Cantabrie avec 3.6% et les Asturies avec 2.7%. Pour illustrer cette migration de retour nationale et non régionale, prenons l'exemple des parents de José Manuel JUAN. Ils ont quitté l'Espagne et la région de Valence en 1962 pour le Vénézuéla. Malgré une attache familiale dans cette région espagnole, José s'est installé dans la ville de Barcelone à son arrivée en 2006. En effet, depuis les années 2010, les Vénézuéliens se sont établis en nombre à Barcelone, deuxième plus grande ville du pays, et plus largement la Catalogne devenant la seconde région habitée par la communauté vénézuélienne. Toutefois, depuis 2010, la région de Madrid concentre la plus grande affluence de Vénézuéliens avec près de 30 000 résidents en 2018.

Faire un focus sur la ville de Madrid est intéressant pour démontrer la mixité sociale vénézuélienne décrite précédemment. En effet, en tant que capitale de l'Espagne et principal point d'atterrissage des migrants, Madrid enregistre 20% de la communauté du Vénézuéla avec plus de 20 000 résidents. Cependant, habiter dans cette ville n'est pas financièrement à la portée de tout migrant ni de tout Espagnol. Par conséquent, il est intéressant d'étudier le rapport entre le prix du m2 par arrondissement et le nombre de Vénézuéliens y résidant. Sur la deuxième carte à droite, nous constatons une hétérogénéité de la répartition de la communauté vénézuélienne à Madrid. En effet, sur les 20% de cette communauté, une grande partie d'entre eux réside dans les quartiers les plus chers de la ville, notamment dans le centre et le quartier de Salamanque. En 2018, près de 3000 Vénézuéliens habitaient ces quartiers où le prix du mètre carré se situe entre 4000 et 6043 euros. Nous retrouvons également un grand nombre de Vénézuéliens dans des quartiers de seconde zone au niveau des prix immobiliers. Selon les chiffres de la ville de Madrid, ils seraient plus de 5300 Vénézuéliens à avoir investit dans les quartiers où les prix du mètre carré se situe entre 3000 et 3999 euros. Puis, les quartiers sud de la ville, où les prix sont les plus bas, sont également peuplés par une grande quantité de Vénézuéliens, notamment dans les quartiers frontaliers de l'hyper-centre. Par conséquent, les Vénézuéliens sont en quelque sorte dispersés selon leur moyen financier dans les différents arrondissements de la capitale. Les plus riches d'entre eux résident dans les quartiers où les prix immobiliers sont les plus élevés. Les Vénézuéliens de la classe moyenne habitent des arrondissements moins côtés de seconde ou de troisième zone de prix. Les personnes les moins aisées vivent dans les périphéries de la capitale. Ils seraient 10 000 Vénézuéliens à résider en dehors de la ville. Nous pouvons supposer que certains d'entre eux sont arrivés en Espagne récemment et dans des conditions moins favorables que pour les

précurseurs. Leur lieu de résidence n'est peut-être que temporaire et évoluera à moyen ou à long terme.

Tableau 8 : Synthèse des flux d'immigrations vénézuéliennes en Espagne

Dates	Profil socio-économique	Causes de départ	Ampleur
Années 1990/2000	Classe moyenne supérieure diplômée et qualifiée	Manque d'opportunités professionnelles et politique clivante d'Hugo Chavez	Faible intensité comparée à d'autres communautés latino-américaines
Après la crise économique de 2008	Elite économique vénézuélienne	Attirée par la reconstruction économique espagnole après la crise	Phénomène en progression mais encore faible à l'échelle espagnole
Depuis 2015	Classe plus pauvre avec la volonté de demander l'asile politique	Crise économique, politique et sociale	Flux plus intenses, plaçant la communauté vénézuélienne en 4ème position des communautés latino-américaines

Réalisation : Thibault Defrance d'après des recherches personnelles

Pour conclure sur cette partie, se placer à l'échelle d'un pays, en l'occurrence l'Espagne, est intéressant pour étudier le phénomène migratoire vénézuélien. En effet, historiquement, ce pays abrite avec les Etats-Unis le plus grand nombre de Vénézuéliens et ce pour différentes raisons. Nous allons maintenant repasser à une échelle plus globale pour nous interroger sur un sujet qui n'est encore une fois que très peu étudié : le caractère diasporique de cette émigration. Nous savons aujourd'hui que les migrants vénézuéliens sont dispersés dans plusieurs dizaines de pays du monde. Mais au regard de son existence récente, porter une réflexion sur la nature de cette émigration massive actuelle apparait légitime. Par conséquent, nous amènerons une interprétation dans cette dernière partie sur la question suivante : est-il scientifiquement possible d'utiliser le terme de diaspora pour caractériser cette émigration vénézuélienne ?

3. Une émigration de masse qui tend à la mise en place d'une diaspora vénézuélienne dans le monde ?

3.1. Qu'est ce qu'une diaspora ?

3.1.1. Définition et évolution du terme

Avant de s'engager pleinement dans l'étude et la tentative d'interprétation concernant le développement et l'organisation de la communauté vénézuélienne à travers le monde, il convient dans un premier temps d'apporter des éléments théoriques sur la notion de diaspora. En effet, il apparait nécessaire d'étudier les différentes définitions de ce terme, tout en évoquant l'évolution de ce phénomène et les caractéristiques qui le matérialisent. C'est à partir de ces éléments que nous pourrons par la suite émettre une première hypothèse sur la constitution réelle ou prématurée d'une diaspora vénézuélienne.

Tout d'abord, le terme diaspora est un mot provenant du grec ancien qui signifie la dispersion avec l'idée d'action de semer (*speiro*). Ce mot fit référence dans un premier temps à l'exil forcé des juifs durant l'Antiquité. Durant des siècles, ce terme s'apparentait à la dispersion de cette communauté sans que son étude ne fasse l'objet d'un élargissement. C'est au cours du XX° siècle que ce mot acquiert une importance dans différentes sciences. En 1955[30], le géographe français Max Sorre tend « *à élargir l'usage de la notion* » (Bruneau, 1994 p. 6) à d'autres peuples que les juifs de l'Antiquité. Ce n'est que dans les années 1980 que ce mot devient général et répandu dans le lexique migratoire grâce notamment à l'apparition du multiculturalisme dans plusieurs pays (Etats-Unis, Australie, Canada, etc.).

En 1984, un autre géographe français, Pierre George[31], émet les premiers contours de ce qui peut être appelé une diaspora. Il évoque l'idée que ce phénomène peut être nommé ainsi lorsqu'il y a *« conservation de signes symbolisant l'appartenance à une collectivité et relations entre les noyaux et entre ces noyaux et le foyer de départ, la référence est valable* » (cité par Bruneau, 1994 p. 6). En 1994, Michel Bruneau émet une définition claire et générale du terme diaspora. Pour ce géographe, cela « *sert à désigner toutes sortes de phénomènes résultant de migrations de population dans plusieurs pays, à partir d'un pays ou foyer émetteur* » (p. 5).

Aujourd'hui le terme diaspora est devenu un mot connu du grand public et utilisé par différents acteurs pour désigner tout type de migration d'une population dans un pays autre que celui de son origine. La globalisation et le recours abusif à ce terme pour toute situation migratoire en fait « *un mot « fourre-tout » dont la plus value descriptive et analytique aurait été perdue de vue* » (Calafat; Goldblum, 2012 p. 7). Michel Bruneau approuve cette pensée en

[30] Dans son livre *Les migrations des peuples* paru en 1955 aux *Editions Flammarion*.
[31] Dans son livre *Géopolitique des minorités* paru en 1984 aux *Presses Universitaires de France*

évoquant l'idée que « *quand tout groupe de migrants, toute minorité ethnique dispersée sont qualifiés de diaspora, on rejette cette notion dans le flou, et en l'absence de toute rigueur, on lui enlève tout intérêt scientifique* » (p. 5). En 2005[32], Rogers Brubaker va également dans ce sens en affirmant « *que l'universalisation de diaspora signifiait, paradoxalement, la disparition de la diaspora* » (p. 3).

Par conséquent, au vue de son évolution et de son utilisation aujourd'hui, nous pouvons nous poser la question suivante : tout phénomène d'une population d'un pays qui migre vers plusieurs territoires extérieurs peut-il être de facto nommé diaspora ?

3.1.2. Caractéristiques d'une diaspora

Le rapport simple et régulier entre émigration et diaspora ne doit pas effacer l'idée qu'il existe des caractéristiques précises pour la validation de l'utilisation de ce terme. Pierre George en 1984 a émis les prémices de ces caractéristiques mais nous pouvons retenir le travail de Michel Bruneau en 1994 évoquant les trois critères essentiels de la diaspora :

- La conscience et le fait de revendiquer une identité ethnique ou nationale,
- L'existence d'une organisation politique, religieuse ou culturelle d'un groupe dispersé (richesse de la vie associative),
- L'existence de contacts, sous diverses formes, réels ou imaginaires avec le territoire ou pays d'origine.

Il est possible d'en évoquer un quatrième qui porte sur l'aspect temporel de la diaspora.

Le premier point sur l'identité ethnique ou nationale révèle être l'élément fondateur d'une diaspora. En effet, la conservation d'un lien communautaire est essentielle pour le maintien de la pratique identitaire. Autrement dit, la communauté installée dans un pays d'accueil peut être intégrée et acculturée mais ne doit pas être assimilée. La préservation de la conscience identitaire est capitale pour être qualifiée de diaspora. Aujourd'hui, une communauté peut facilement garder son identité culturelle et vivre normalement dans le pays d'accueil tout en étant intégrée et non pas rejetée. « *L'état nation postmoderne qui tend à remplacer l'état nation moderne est intégrateur mais pas assimilateur* » (Bruneau, 1994 p. 14). Cela revient à dire, selon la pensée de ce géographe, que les communautés ethniques dans les sociétés postmodernes sont plus facilement intégrées tant économiquement que politiquement mais peuvent conserver une autonomie religieuse et culturelle. Cette avancée a été en partie réalisable grâce au développement de réseaux de communication plus efficace que dans les états nations modernes assimilateurs.

Le deuxième élément prône le développement de diverses associations par une communauté étrangère permettant la mise en place de réseaux qui vont faciliter l'arrivée et l'intégration de nouveaux émigrants. De plus, ces réseaux doivent pouvoir établir des connexions entre les communautés dispersées dans différents pays. On retrouve ici l'idée de « *multipolarité* » et

[32] Dans son article *The « diaspora » diaspora.* Cf. Bibliographie

« *d'interpolarité* » (Ma Mung, 2000 cité par Bruneau, 2009 p. 33). Il y a multipolarité car le peuple est dispersé dans plusieurs pays mais les communautés sont reliées entre-elles par le phénomène d'interpolarité. De plus, ces associations jouent le rôle de préservation de la mémoire collective avec l'organisation de fêtes et de commémorations rappelant les symboles et images des lieux d'origine.

La troisième caractéristique poursuit cette idée de préservation de contacts imaginaires ou réels avec le pays d'origine. La concentration d'une communauté dans un même espace d'accueil va permettre de recréer une atmosphère du « territoire perdu » dans un quartier ou dans une ville. L'ouverture de commerces « ethniques », la construction de monuments religieux, la toponymie des lieux s'inscrit dans cette volonté de conserver des liens imaginaires avec la terre d'origine. Cependant, ces liens peuvent être aussi réels par le biais de séjours touristiques réguliers dans le Homeland perçus comme des « *catalyseurs de l'appartenance diasporique* » (Calafat; Goldblum, 2012 p. 12).

Enfin, le quatrième élément n'est pas évoqué par Michel Bruneau mais repris par Kim Butler[33] en 2001. L'aspect temporel semble être également un critère déterminant. En effet, la mise en place d'une diaspora se fait sur un laps de temps long (entre deux et trois générations). Les premiers immigrants installés dans une ville n'ont dans un premier temps pas les moyens financiers et la disponibilité pour constituer une diaspora. C'est à partir de la deuxième génération que commence à se construire une conscience identitaire. Elle est, en effet, plus intégrée dans les sociétés d'accueil, ce qui lui permet de développer des réseaux religieux et culturels. L'exemple de la diaspora arménienne montre bien l'importance de ce facteur temporel dans la constitution de ce phénomène. La diaspora arménienne actuelle dans le monde est issue pour la majorité du génocide de cette communauté subi au début du XX° siècle. Ce fait historique fut également précédé par de grands mouvements diasporiques marchands observés il y a plusieurs siècles. Construire et développer une diaspora prend donc plusieurs décennies voire plusieurs siècles.

Pour finir, les diasporas dans le monde entier peuvent être regroupées différemment selon leur organisation et leur structuration. Ce découpage peut se faire en fonction de trois aspects : la religion, l'entreprise et la politique.

Les diasporas qui s'organisent par rapport à leur religion sont majoritairement structurées grâce à une langue. Cette association se retrouve dans la diaspora juive ou arménienne par exemple. D'autres font de l'entreprenariat un élément central de leur structuration et de leur stratégie de reproduction. C'est le cas de la diaspora chinoise, indienne ou libanaise. Enfin, celles organisées par la politique avec l'établissement hors des frontières d'origines d'un parti politique car son territoire est occupé par une puissance étrangère. L'Organisation de libération de la Palestine en est le meilleur exemple. Cette organisation s'était réfugiée au Liban car son territoire était occupé par Israël dans les années 1980.

[33] BUTLER Kim, 2001 « Defining diaspora, refining a discours », Diaspora : a Journal of Transnational Studies, N°2, p. 189-219

Toute cette description théorique nous amène aux liens que nous pouvons établir avec l'immigration vénézuélienne dans le monde entier. Le mouvement migratoire de cette communauté qui a débuté dans les années 1990 s'inscrit-il dans les quatre caractéristiques citées précédemment ? Pouvons-nous dire que l'immigration vénézuélienne tend à devenir actuellement une diaspora ?

3.2. L'émigration vénézuélienne : une diaspora prématurée ou réelle ?

En préambule, il convient de rappeler que la littérature existante sur l'émigration vénézuélienne est rare mais qu'elle s'est développée depuis l'accélération de ces dernières années du phénomène. Le terme diaspora revient majoritairement pour qualifier ce flux massif actuel. De nombreux chiffres et caractéristiques sont disponibles mais encore peu d'éléments apparaissent sur l'organisation et la structuration de l'émigration vénézuélienne.

Tout d'abord, il faut très certainement diviser l'émigration de ces deux dernières décennies en deux. Dans un premier temps, il y a l'émigration de la fin du XX° siècle jusque dans les années 2010 et la deuxième partie correspond aux flux migratoires massifs qui s'opèrent depuis 2015.

En effet, nous l'avons vu précédemment, la première vague d'émigration a concerné une frange restreinte de Vénézuéliens. La plupart de ces émigrants disposaient de moyens financiers et de capitaux universitaires. Les Etats-Unis et l'Espagne furent les destinations prisées de ces migrants économiques et politiques. La deuxième vague, celle qui résonne dans les médias du monde entier depuis 2015, concerne maintenant toutes les classes sociales avec pour certaines des capacités financières très limitées. Aujourd'hui 10% de la population vénézuélienne vit en dehors du pays, principalement dans les pays andins voisins. Nous voyons donc bien un changement et un tournant dans ce flux migratoire depuis quatre ans.

3.2.1. Une première vague d'émigration propice à la constitution d'une diaspora

Longtemps resté un phénomène de petits volumes, il semblerait que ce soit paradoxalement durant cette première vague que les caractéristiques qui constituent une diaspora, du moins les prémices, se soient mises en place. Aujourd'hui, l'émigration intensive, aussi soudaine que récente, rend son étude complexe. Il est difficile d'établir des liens et d'affirmer que cette émigration s'inscrit dans la logique de celle des années 2000.

L'arrivée en 1999 d'Hugo Chavez au pouvoir s'est effectuée dans un climat politique et social particulier. Son coup d'état manqué de 1992 lui a permis d'acquérir une notoriété victorieuse pour son élection sept ans plus tard. Très vite, la population vénézuélienne va se couper idéologiquement en deux camps, les pros et les antis-Chavez. Dans son projet socialiste, l'ex-

président voulait rééquilibrer les écarts de richesse entre les plus riches et les plus pauvres. Une forme de stigmatisation constante, envers les classes sociales les plus aisées et les politiques de nationalisation d'entreprises de tout secteur, fut observée. Ces persécutions politiques sont certainement le point de départ des premiers émigrants vénézuéliens. Ce climat conflictuel aurait provoqué un « *arrachement au territoire d'origine à la suite d'un traumatisme plus ou moins brutal* » (Bruneau, 2009 p. 41). Ces départs plus ou moins forcés seraient un premier élément constitutif d'une diaspora vénézuélienne. De plus, nous l'avons vu, l'aspect économique est également entré en jeu pour ces émigrants de la première heure qui ont rejoint majoritairement le Sud des Etats-Unis. La Floride et plus particulièrement Miami représente la ville multiculturelle dans laquelle 60% de la population était hispanique en 2008 (Shumow, 2010). Un lien fort entre Miami et le Vénézuéla fut établit dès les années 1990. Le nombre de résidents vénézuéliens dans cette ville n'a cessé d'augmenter durant la première décennie du XXI° siècle pour atteindre 65 000 personnes en 2008 (Shumow, 2010). L'Europe fut également une destination privilégiée pour de nombreux Vénézuéliens. Historiquement, l'Espagne fait figure de leader en Europe, mais d'autres pays comme la France, l'Italie, le Portugal ont également reçu des milliers de Vénézuéliens[34]. Pour la majorité d'entre eux, ils disposaient d'un capital économique et leur émigration bien que non désirée était planifiée (Diaspora Venezolana, Entretien personnel, 21 Février 2019). Cette émigration revêt donc un caractère transnational concentré dans quelques pays du globe.

Nous pouvons dès à présent nous interroger sur le phénomène diasporique de cette première vague d'émigration. Par conséquent, les éléments caractérisant une diaspora sont-ils respectés ?

Pour commencer, le développement d'une identité culturelle vénézuélienne n'a pas été mise en place immédiatement par les « pionniers » de l'émigration. En effet, aux Etats-Unis dans les années qui ont suivi l'élection d'Hugo Chavez, la polarisation de la population qui était visible au Vénézuéla s'était immiscée jusque dans les rangs des migrants dans le pays d'Amérique du Nord. En effet**, «** *il existait beaucoup de désunion, voire de méfiance parmi les membres de la communauté, généralement centrée sur la perception de son dévouement, ou de son absence à une opposition durable à Chavez* **»** (Shumow, 2010 p. 386).

De plus, comme nous venons de le voir, ces départs furent en partie non désirés. Dans ce cas, « *l'immigrant surveillera en permanence la situation chez lui et attendra le moment de retour* » (Shumow, 2010 p. 390). Cependant face à la longévité au pouvoir d'Hugo Chavez, les Vénézuéliens ont commencé à s'installer avec l'optique de rester définitivement à Miami. L'exemple de Jose Manuel JUAN s'inscrit dans ce propos. Avant son arrivée en Espagne, il a eu une première expérience à Miami qui se voulait temporaire et qui lui permettrait de revenir au Vénézuéla lorsqu'Hugo Chavez serait parti. Le départ de son pays d'origine était momentané dans un premier temps puis a évolué par la suite pour devenir définitif.

A partir de ce moment, la formation de l'identité de la communauté s'est mise en place. Aux Etats-Unis dans un premier temps et en Espagne un peu plus tard, le rôle des médias des

[34] Selon les estimations en 2010, sur les 521 000 vénézuéliens en Europe, 60% d'entre eux résidaient hors de l'Espagne (Paez, 2014).

minorités ethniques fut capital dans cette formation car ils « *sont à la fois des supports et des producteurs d'identités* » (Rigoni, 2010 p. 7). Le développement de médias vénézuéliens à Miami a permis de créer un lien social entre les immigrants pour sortir de cette polarisation et de cette méfiance (Shumow, 2010). En effet, ces supports d'informations et de communication sont « *devenus fondamentaux dans la compréhension des logiques de mise en représentation du soi collectif et de mobilisations identitaires* » (Rigoni, 2010 p. 7). Les médias de la communauté vénézuélienne en Floride se sont très vite développés à la fin du XX° siècle. Les différents canaux (presse écrite, télévision et radio) ont permis à une majorité de Vénézuéliens de s'informer sur les évènements locaux mais aussi de leur pays d'origine. Par exemple, dès 1992, le journal hebdomadaire *El Venezolano* a commencé à paraitre pour un public à 90% vénézuélien. D'autres journaux apparaitront plus tard comme *Venezuela al dia* ou encore *Doralzuela* (Shumow, 2010). En Espagne, le développement de médias vénézuéliens s'est établit qu'à partir des années 2010. En effet, selon Laura Navarro Garcia, chercheuse au sein de l'équipe Minoritymedia entre 2006 et 2010 sur les médias minoritaires en Espagne, aucun média vénézuélien n'a été observé pendant leur enquête de terrain. Il aura fallu attendre quelques années pour voir leur apparition. En tant que pays de nombreux exilés journalistes vénézuéliens, il y a eu la création en 2015 du site web *Venezuelan Press* qui regroupe 200 reporters vénézuéliens résidants en Espagne. Ce site d'informations permet également à des journalistes vivant encore au Vénézuéla de publier des articles. Outre le rôle d'émetteur d'informations, l'un des objectifs premiers de ce site est la diffusion de la culture vénézuélienne en Espagne. D'autres sites en ligne d'informations ont vu le jour dans la péninsule ibérique. *AlNavio, Actualy.es, Diaspora Venezolana* sont des plateformes numériques d'informations basées en Espagne. Ils développent aussi bien l'actualité espagnole que vénézuélienne et parfois plus largement celle de l'Amérique Latine.

La multiplication des médias des minorités ethniques a été fortement influencée par le développement d'internet dans les années 2000. L'émergence de ce phénomène dans le monde entier a permis l'appariation de « *l'internet social* » (Allard, 2005 cité par Rigoni, 2010 p. 9) avec notamment l'explosion des médias grand public comme les réseaux sociaux, les blogs, les applications, etc. Par conséquent, « *les migrants et les minorités culturelles et religieuses ont, parmi les premiers, utilisé les outils communicationnels numériques* » (Blondeau, 2007 cité par Rigoni, 2010 p. 9). Nous y reviendrons dans la deuxième sous-partie car ces outils de communication jouent un rôle essentiel pour les millions de Vénézuéliens qui vivent hors de leur territoire d'origine.

Ensuite, passons à la seconde caractéristique qui prône l'émergence d'associations politiques, culturelles ou religieuses mais également de réseaux entre les communautés réparties dans différents pays. Ce deuxième élément peut être mis en exergue avec l'aspect temporel qui intervient dans la mise en place d'une diaspora. Théoriquement, il semblerait que ce délai de constitution ne soit pas respecté. Kim Butler évoquait le fait que ce soit à partir de la deuxième génération que l'identité communautaire et les réseaux culturels peuvent se mettre en place car la première génération ne dispose ni de moyens financiers ni de temps pour cette tâche. Or dans le cas vénézuélien, l'émigration des premières années concernait

majoritairement une classe aisée et diplômée. Par conséquent, nous pouvons supposer que la mise en place d'associations et de réseaux ait eu lieu très rapidement.

Cette rapidité est certainement le fruit d'un pouvoir économique important mais pas seulement. En effet, il convient d'ajouter qu'une partie de la communauté vénézuélienne installée aux Etats-Unis ou en Europe détenait la volonté de travailler et de créer (Paez, 2014). Par conséquent, la structuration de la diaspora vénézuélienne se serait orientée vers l'entreprenariat. Dans un climat social difficile à l'arrivée d'Hugo Chavez, les conditions pour exercer une activité entrepreneuriale devenaient de plus en plus dures. Certains de ces propriétaires d'entreprises ont par conséquent décidé de migrer avec l'objectif de réinvestir dans leur pays d'accueil. Dans ce cadre, de nombreux Vénézuéliens ont développé à Miami des entreprises de conseil, de communication, d'ingénierie et de gastronomie (Paez, 2014). Quelques années plus tard, de nombreux Vénézuéliens sont venus en Espagne après 2008 pour investir et développer des entreprises. Aujourd'hui, Madrid et ses arrondissements sont devenus des territoires propices à l'investissement immobilier pour des Vénézuéliens aisés. La capitale espagnole a succédé au Miami des années 1990. Le quartier de Doral à Miami fut celui où se sont majoritairement installés les premiers Vénézuéliens. A son arrivée à Miami en 2005, Jose Manuel JUAN retrouvait plusieurs amis et de la famille. L'utilisation de la langue vénézuélienne était courante dans ce quartier. En Espagne actuellement, c'est le quartier de Salamanque qui attire le plus l'attention. Bien que les prix des logements dans ce quartier soient les plus élevés de Madrid, ce quartier est surnommé la « *Little Venezuela* ».

Au fur et à mesure du début du XXI° siècle, les communautés vénézuéliennes se sont structurées dans les différents pays. Des organisations ont été créées dans le but de promouvoir et de soutenir le développement de l'activité vénézuélienne dans le monde entier (Paez, 2014). Dans les grandes villes, des restaurants et des bars vénézuéliens ont été ouverts. Ces lieux de vie permettent à la communauté de se retrouver et de s'entraider. En Espagne, dans toutes les communautés autonomes, il existe au moins une association pour aider les nouveaux émigrants à leurs arrivées (Diaspora Venezolana, Entretien personne, 21 Février 2019). Pour toutes ces associations, le rôle des réseaux sociaux est majeur pour promouvoir son existence et s'organiser.

Par ailleurs, en raison de l'exil de nombreux anciens politiciens vénézuéliens, en particulier en Espagne et au sud des Etats-Unis, des associations politiques se sont formées. Ces politiciens sont de fait des opposants au régime en place au Vénézuéla. Dès lors, l'objectif est d'influencer les décisions prises par les gouvernements des pays d'accueil. En Espagne, nous pouvons citer différents partis politiques qui tentent actuellement d'inspirer le gouvernement espagnol tant dans ses actions nationales qu'internationales. L'ancien maire de Caracas vivant aujourd'hui à Madrid, Antonio Ledezma, cité précédemment dans la seconde partie, est à la tête du parti politique *Alianza Bravo Pueblo* (ABP). Avec un autre parti politique *Accion Democratica en Espana* et d'autres associations, ces acteurs ont récemment interpellé le chef du gouvernement Pedro Sanchez pour une politique espagnole plus clémente sur les demandes d'asile vénézuéliennes et la création d'un statut temporaire spécial pour ces migrants du Vénézuéla. Par ailleurs, ces associations tentent de faire entendre leur voix concernant les prises de position concernant l'international. En ces temps de manifestation à

Caracas et dans le monde entier pour soutenir les actions de l'autoproclamé président vénézuélien Juan Guaido, les opposants de Nicolas Maduro en Espagne ont certainement joué leur rôle « d'influenceurs » pour la reconnaissance de ce premier.

En outre, il est certain que des liens entre la communauté vénézuélienne aux Etats-Unis et en Espagne ont été établis depuis les années 2000. En effet, ce sont principalement des réseaux économiques qui se sont tissés entre ces deux pays. Selon le New York Times[35], des investissements en Espagne sont réalisés par des sociétés d'investissements basées à Miami avec des fonds provenant du Vénézuéla. Parmi ces réseaux d'entreprises transnationales, nous pouvons citer par exemple l'institution *Venezuelan Business Club*. Cette association entrepreneuriale qui aide et soutient les projets d'entreprises et d'investissements de la communauté vénézuélienne à l'étranger à travers des sièges à Miami, Caracas, Madrid, Barcelone et Panama. Par ailleurs, les liens économiques ne s'exercent pas que par le biais des entreprises. Actuellement, plusieurs retraités vénézuéliens ayant travaillé aux Etats-Unis viennent avec leur pension américaine profiter des conditions de vie espagnoles. Ces transferts d'argent concernent donc des investissements à la fois de professionnels et de particuliers. Encore une fois, l'exemple de Jose Manuel JUAN est démonstratif de ce phénomène. Les fonds pour le financement de son appartement à Barcelone provenaient des Etats-Unis. Il a commencé à économiser lorsqu'il travaillait à Miami, puis a continué d'acheter des dollars en Espagne. L'Espagne exonère d'impôt ces rapatriements d'argent à condition de l'investir dans l'immobilier ou dans une entreprise.

Enfin, nous abordons le dernier élément caractéristique d'une diaspora : l'existence de contacts avec le pays ou territoire d'origine. Encore une fois, les médias des minorités ethniques jouent un rôle essentiel dans la conservation des liens entre les communautés éparpillées dans différents pays et le pays d'origine. « *Les progrès technologiques en matière d'information et de communication facilitent les échanges matériels et immatériels avec le pays d'origine* » (Rigoni, 2010 p. 9). Les médias d'informations permettent de diffuser les événements et l'actualité au Vénézuéla. Par conséquent, des liens visuels et réels s'exercent avec le pays d'origine. De plus, l'ouverture de restaurants, de bars et l'établissement d'associations culturelles précédemment évoquées, permettent également d'entretenir des contacts imaginaires avec le Vénézuéla. Nous retrouvons de nombreux restaurants vénézuéliens dans les grandes villes des Etats-Unis, d'Amérique Latine et d'Europe. Selon un blog culinaire vénézuélien *La tienda venezolana,* il y aurait 140 restaurants vénézuéliens répartis dans 50 villes du monde. A travers ces lieux, c'est une partie de la culture vénézuélienne qui veut être retrouvée dans les pays d'accueils à travers des symboles, des goûts et des images. Ces marqueurs identitaires et culturels sont indispensables tant l'ancrage territorial dans le pays d'accueil est fort et un retour au territoire d'origine n'est pas envisagé. Pour cette première vague migratoire vénézuélienne, ce rapport territorial est respecté puisque l'intégration que ce soit en Espagne ou aux Etats-Unis est établie depuis plusieurs années et qu'une indépendance vis-à-vis du Vénézuéla s'est effectuée.

[35] *On Spain's Smartest Streets, a property Boom made in Venezuela,* Raphael Minder, 29 Juillet 2018. Cf. Bibliographie

Pour conclure cette sous-partie, il semble qu'au vu des éléments cités précédemment nous puissions parler d'une diaspora vénézuélienne. Bien que l'émigration soit un phénomène récent, les éléments qui caractérisent une diaspora paraissent avoir été mis en place au fur et à mesure des années. En 2014, le sociologue vénézuélien Tomas Paez évoquait très explicitement le terme de diaspora vénézuélienne dans son article *La diaspora venezolana : politicas publicas y desarollo.* De plus, lors de l'entretien avec le média en ligne *Diaspora Venezolana*, la notion de diaspora lui semblait parfaitement appropriée pour qualifier cette émigration. En effet, il justifie sa réponse par le fait que « *ces milliers de Vénézuéliens ont été expulsés du pays pour s'être opposé au régime politique chaviste*». L'utilisation du verbe « expulser » renvoie à l'idée de disperser une communauté et par conséquent, fait référence à la racine du mot diaspora que nous avons découvert au début de cette partie.

« L'espace diasporique » est transnational. Mais toute migration internationale est de facto transnationale. Par conséquent, la seconde vague d'émigration vénézuélienne qui est observée depuis 2015 poursuit-elle la mise en place de la diaspora ? Ou s'inscrit-elle comme une simple communauté transnationale non diasporique ?

3.2.2. Une deuxième vague qui s'apparente à une communauté transnationale au caractère non diasporique

Depuis 2015, l'émigration vénézuélienne a pris un autre virage. Les situations économique, politique, humanitaire et sociale se sont fortement dégradées depuis quatre ans. Dès lors, les flux migratoires ont commencé à s'intensifier avec près de 700 000 Vénézuéliens partis de leur pays en 2015. Ces mouvements de population ont significativement augmenté à partir de 2017 avec plus de 2 300 000 individus ayant quitté le territoire. La barre symbolique des 3 millions fut dépassée à la fin de l'année 2018 à travers 90 pays (Tomas Paez, Entretien personnel, 24 Février 2019).

Dorénavant, le profil de ces migrants a évolué. En effet, face à la pauvreté qui touche maintenant une très grande partie de la population, le départ est « *un moyen de subsistance* » (Diaspora Venezolana, Entretien personnel, 21 Février 2019). Aujourd'hui la population part « *sans capital ni plan défini* » (Diaspora Venezolana, Entretien personnel, 21 Février 2019). Par conséquent, l'émigration concerne à présent toutes les couches de la population, les plus pauvres comme les classes moyennes. Cette émigration de grande ampleur fait émerger l'éclatement de la population vénézuélienne en communautés réparties dans plusieurs dizaines de pays. Sur la carte en première partie, nous observions que les pays d'Amérique Latine font principalement face à ces exodes massifs. Parmi eux, il y a la Colombie, pays frontalier, qui a observé le plus grand nombre d'arrivées de Vénézuéliens dans son territoire en 2018 (870 093) avec une augmentation de près de 1700% entre 2015 et 2018.

Par conséquent, comment s'organise cette nouvelle vague migratoire ? L'émigration se fait principalement à pied, en bus, en train ou en voiture. Face à ces flux d'arrivées de migrants,

les pays ont été dans l'obligation de mettre en place rapidement des politiques d'accueil pour tenter de gérer et contrôler ces mouvements. « *Leurs politiques migratoires plus flexibles permettent aux migrants de trouver rapidement un emploi ou de travailler illégalement* » (Diaspora Venezolana, Entretien personnel, 21 Février 2019). Dans chaque pays du sud-continent, la délivrance de permis de résidence permanente et temporaire ont sensiblement augmenté.

En 2018, une enquête sur l'émigration vénézuélienne a été réalisée par une équipe de chercheurs universitaires du Vénézuéla. Un échantillon de près de 15 000 personnes fut questionné et étudié. Il est certain que ce nombre ne représente qu'une partie infime de l'émigration actuelle. Ce panel ne peut être représentatif des 3 millions de migrants mais apporte quelques informations pour comprendre les raisons de ces flux migratoires.

Premièrement, contrairement aux départs de familles entières de l'émigration des années 2000, ceux d'aujourd'hui sont majoritairement composés de personnes célibataires ou d'un seul membre de la famille.

Les raisons du départ se concentrent principalement autour des conditions de vie toujours plus difficiles au Vénézuéla. La pauvreté, le manque de nourriture, de médicaments, l'insécurité et le manque de perspectives d'avenir sont autant de motivations qui poussent les Vénézuéliens à quitter leur pays. Par conséquent, l'objectif à court-terme est de trouver un emploi dans le pays d'accueil pour pouvoir survivre ou envoyer de l'argent à la famille restée au Vénézuéla. Dans le second cas, la famille au Vénézuéla est dépendante de son membre exilé qui de fait « *appartient toujours socialement, culturellement, politiquement et économiquement au pays d'origine* » (Bruneau, 2009 p. 37). Par conséquent, le rapport au territoire d'accueil est différent de celui de la diaspora. Le pays d'installation est perçu comme « *plus ou moins provisoire et comme un lieu de passage, jamais comme un lieu d'investissement personnel* » (Bruneau, 2009 p. 42). Ederlys QUERALES, une Vénézuélienne émigrée au Pérou, approuve cette idée de dépendance. En effet, lors de l'entretien, elle a dévoilé le sentiment de s'être bien intégrée à son pays d'accueil, tout en conservant ses coutumes et son attachement pour « *son Vénézuéla* » qui lui permet de ne pas oublier le pays d'où elle vient. Son but premier est de réussir à envoyer chaque mois de l'argent au Vénézuéla.

Pour toutes ces familles, les envois de fond provenant de l'étranger représentent « *un revenu régulier* » (Bruneau, 2009 p. 38). Ces ressources extérieures sont les piliers de la survie au Vénézuéla. Sans celles-ci, la Vénézuélienne interrogée, Adriana SALAZAR installée depuis 2012 à Paris, « *ne sait pas comment les familles sans membres à l'extérieur font pour survivre.* »

Sur les 15 000 personnes questionnées de l'enquête, près de 94% d'entre eux envoient des fonds dans leur pays d'origine. Cependant, la situation reste précaire pour une grande partie de ce flux migratoire. En effet, pour beaucoup, le risque de départ est important puisque bien souvent il quitte un emploi au Vénézuéla pour tenter d'en trouver un nouveau à l'extérieur mieux rémunéré. Dans cette enquête, 65% des personnes interrogées répondent travailler dans un domaine hors de leur secteur professionnel.

Au regard de l'époque moderne et contemporaine de l'Amérique Latine, la migration a toujours été au cœur de l'histoire du sud-continent, permettant ainsi le développement de réseaux migratoires entre les pays. Si l'on se réfère de nouveau à cette étude, 96% de ces migrants partent dans un territoire où ils possèdent un contact (de la famille ou des amis). Par exemple, l'histoire particulière entre la Colombie et le Vénézuéla, dont elle a été mentionnée précédemment, démontre qu'une partie de ce flux humain correspond à une migration de retour. Une majorité des pays de l'Amérique Latine[36] ont accueilli des Vénézuéliens ces vingt dernières années avec une intensité variable, jouant un rôle essentiel comme point de contact pour les nouveaux immigrants.

L'éclatement des communautés vénézuéliennes à travers différents pays peut rendre difficile la communication entre les membres d'une même famille mais également entre les communautés elles-mêmes. Cependant, l'apparition et le développement des nouvelles technologies et particulièrement des réseaux sociaux a permis de surmonter cet aspect. La banalisation de l'usage d'internet a fait d'un exilé « *un migrant connecté* » (Diminescu, 2007 cité par Rigoni, 2010 p. 10) ou autrement nommé « *migrant online* » (Nedelcu, 2009 cité par Rigoni, 2010 p. 10). Grâce à des réseaux sociaux mondialement utilisés, des membres de familles dispersées géographiquement peuvent être réunis de manière imagée. Pour un coût réduit, la communication peut s'effectuer simplement et depuis n'importe quel lieu (Tomas Paez, Entretien personnel, 24 Février 2019).

Ces réseaux sociaux sont également des relais essentiels pour l'installation et l'intégration des nouveaux immigrants dans un pays d'accueil. Le nombre de pages/groupes Facebook, pour ne citer que ce réseau social, a sensiblement augmenté dans tous les pays récepteurs de Vénézuéliens. Ces pages numériques jouent le rôle « *d'interpolarité* » d'Emmanuel Ma Mung. En effet, ces supports de communication et d'information de différents pays se relayent les informations entre les communautés éparpillées mais également l'actualité du Vénézuéla. Prenons l'exemple des manifestations appelées par Juan Guaido du 23 février dernier. L'objectif de ces rassemblements était de faire pression sur le régime vénézuélien pour qu'il laisse entrer l'aide humanitaire étrangère dans le territoire. Quelques jours auparavant, les pages Facebook ont repris cette actualité en incitant les différentes communautés vénézuéliennes dans le monde à se regrouper publiquement dans les pays d'accueil. C'est dans ce cadre, qu'à Paris, à Madrid, à Bogota, à Quito, à Buenos Aires ainsi que dans plusieurs grandes villes mondiales, des mobilisations ont eu lieu pour manifester leur opposition et leur soutien face à la crise actuelle.

Par ailleurs, il est important d'ajouter que le profil des migrants depuis 2015 aux Etats-Unis et en Espagne a également évolué. Le cas espagnol fut déjà évoqué dans la seconde partie de cet écrit. Le phénomène est comparable aux Etats-Unis. En effet, la situation de pauvreté généralisée au Vénézuéla affecte une large partie de la population. Par conséquent, les migrants arrivés dans ces deux pays n'ont pas les mêmes capacités économiques que leurs

[36] Selon les estimations en 2010, 105 000 vénézuéliens avaient migrés dans 12 pays différents de l'Amérique Latine (Paez, 2014).

prédécesseurs. Pourtant, ce sont majoritairement des professionnels avec des diplômes universitaires qui choisissent de migrer dans ces pays. Pour certains, ils tentent leur chance en partant en n'ayant aucun contact préalable, ni réserve économique confortable. Les conditions d'arrivées sont difficiles car sans permis de travail, ces migrants doivent accepter des emplois loin de leur domaine habituel pour survivre. Les conditions de travail et de rémunération sont contraignantes. « Les abus de cette situation sont fréquentes et les discriminations de salaire et de logement sont courantes » (Elestimulo 2019). Ces dernières années, les demandes d'asile de Vénézuéliens en Espagne et aux Etats-Unis n'ont jamais été aussi élevées. Dans le pays ibérique, ils étaient plus de 30 000 demandeurs en 2017, représentant la plus grande communauté de postulants. C'est également le cas dans le pays nord-américain, en 2018, les Vénézuéliens étaient les plus nombreux[37] à demander l'asile. Malgré un soutien actif des Etats-Unis à Juan Guaido, il n'existe pas de traitement spécial pour les demandeurs d'asile vénézuéliens dans ce pays. Ces requêtes sont bloquées par les bureaux de l'immigration et les expulsions se poursuivent selon un article du journal *El Mundo*[38]. Face à ces situations précaires, l'existence d'associations est essentielle. Elles ont été généralement créées ces deux dernières décennies et permettent aux nouveaux arrivants de bénéficier de ces réseaux d'entraide pour commencer leur nouvelle vie. En Floride, des associations caritatives distribuent gratuitement des biens de premières nécessités (nourriture, vêtements, jouets pour enfants, etc.). Ces associations sont gérées par « *des Vénézuéliens solidaires dont la générosité est importante en ces moments difficiles au Vénézuéla* » selon un article de l'ONG *Venezuela Awareness Fundation*. A Madrid, citons par exemple l'association politique *Accion Democratica*. Chaque semaine, elle distribue également des biens élémentaires. *« Les familles bénéficiaires de ces aides sont de plus en plus nombreuses, en six mois, ce chiffre est passé de 50 à 60 familles* » selon une bénévole de cette association[39].

Ces différentes associations se sont développées par la volonté des premiers migrants. Etant un élément essentiel de la structuration et de l'organisation d'une diaspora, elles assurent un soutien aujourd'hui pour les nouveaux arrivants dans ces deux pays. Dans une vision plus globale, il semblerait que l'objectif principal pour ces millions de Vénézuéliens sortants du pays soit la régularisation de leurs permis de résidence et l'obtention d'un travail. Les situations précaires sont difficilement compatibles avec des visions à long terme. Il faut attendre quelques années pour analyser si les différentes communautés vénézuéliennes réparties dans le monde ont contribué à l'évolution de la diaspora ou si ces départs n'ont été qu'éphémères à cause des volontés de retour au pays d'origine.

La volonté ou l'espoir de retour au pays d'origine est un élément essentiel de l'évolution de la diaspora vénézuélienne dans les futures années. Encore une fois, il semblerait y avoir un décalage logique entre les deux vagues d'émigration. En effet, les premiers migrants ont quitté le Vénézuéla il y a plus de dix ans. Avec le temps, ils ont réussi à « *construire une nouvelle vie, à s'intégrer et gagner de l'argent* » (Blaster, 2017)[40]. Les Vénézuéliens, en particulier aux Etats-Unis et en Europe, ont maintenant des « *liens forts avec leur pays hôte* »

[37] Plus de 26 000 demandeurs selon l'ONG *Venezuela Awareness Fundation*.
[38] Article « Miami : la pequena Caracas de Estados Unidos » du 17 Mai 2019. Cf. Bibliographie.
[39] Information reprise d'un reportage d'Arte Journal en mai 2018. Cf. Bibliographie.
[40] Article de Mike Blaster paru sur le site *Diasporavenezolana.net*. Cf. Bibliographie.

(Diaspora Venezolana, Entretien personnel, 21 Février 2019). Par conséquent, le retour définitif au Vénézuéla semble être peu probable. Seuls des retours éphémères sous forme de voyages ont et auront lieu afin de garder des liens réels avec le pays d'origine. Aujourd'hui, Jose Manuel JUAN a 37 ans et vit depuis treize ans à Barcelone. Pour lui, la question du retour au Vénézuéla ne se pose plus, une nouvelle vie en Espagne s'est établie et il ne souhaite pas la quitter.

A contrario, la volonté de retour au pays pour la deuxième vague d'émigrants semble être plus nuancée. En effet, pour beaucoup d'entre eux, la situation apparait comme temporaire avec « *la volonté de revenir dès que la situation changera* » (Diaspora Venezolana, Entretien personnel, 21 Février 2019). Ces migrants sont partis en famille pour survivre et d'autres seuls pour travailler et faire vivre la famille restée au Vénézuéla. Le facteur temporel sera la clé de voute de cette question de retour au pays. En effet, si les situations économique, politique et sociale n'évoluent pas dans un futur proche, « *les liens affectifs s'établiront avec le pays hôte et le retour s'éloignera* » (Diaspora Venezolana, Entretien personnel, 21 Février 2019). Lors de l'entretien, Adriana SALAZAR évoquait la forte envie de retourner vivre au Vénézuéla. Etant diplômée en tant qu'ingénieur en pétrochimie, elle a décidé de partir avec son mari français à Paris faute d'opportunités professionnelles dans un pays pourtant totalement dépendant de ce secteur d'activité. A l'inverse, pour Gilmary MAMBEL, une autre Vénézuélienne arrivée en France il y a cinq mois avec sa famille, les volontés de retour s'amenuisent au fil du temps car « *la situation au Vénézuéla se détériore chaque jour et en France nous avons plus évolué en 5 mois qu'en un an dans notre pays d'origine.* »

Nous voyons à travers ces différents paramètres que les raisons et caractéristiques de départ entre la première et le deuxième vague d'émigration sont différentes. Au regard de tous ces éléments qui caractérisent et qui présentent ce second flux d'émigration, il apparait de fortes distinctions avec les premiers émigrants vénézuéliens. A ce stade d'étude, il est difficile d'établir un constat clair sur le caractère ou non diasporique de cette seconde vague migratoire. Son caractère récent ne permet pas encore de connecter les liens et de prouver que cette émigration massive depuis quelques années s'inscrit dans la continuité du phénomène migratoire vénézuélien des années 2000.

Les différences que nous avons développées au fur et à mesure de cette seconde sous-partie peuvent nous permettre d'avancer une première hypothèse. Cette seconde vague migratoire s'identifierait pour l'instant à une simple « communauté transnationale » répartie dans plusieurs pays sans caractère diasporique.

La chercheuse et professeur Riva Kastoryano définit cette notion de « communauté transnationale » comme « *des communautés composées d'individus ou de groupes établis au sein de différentes sociétés nationales, qui agissent à partir des intérêts et des références communes (territoriales, religieuses, linguistiques), et qui s'appuient sur des réseaux transnationaux pour renforcer leur solidarité par-delà les frontières nationales* » (cité par Bruneau, 2009 p. 36).

Au vu de cette définition, il est difficile d'établir une différence avec celle d'une diaspora. Pourtant, à bien des égards, des distinctions s'opèrent et rendent la notion propice pour

caractériser l'émigration vénézuélienne dans le monde entier depuis 2015 en une simple communauté repartis dans plusieurs pays.

3.2.3. Les envois de fonds au Vénézuéla : un élément de survie

L'envoi de fonds de l'émigration vénézuélienne au pays est un élément commun à chaque migrant. « *Les rentes de l'émigration ont connu une forte augmentation au cours des dernières décennies. Leur estimation demeure toutefois délicate. En effet, elles transitent par des canaux largement informels. Les transferts officiels, jadis par mandat, puis par les systèmes d'envoi d'argent modernes de type Western Union, n'en prennent en charge qu'une partie. On estime que les chiffres officiels doivent être multipliés par trois pour s'approcher des montants réels* » (Magrin, 2013 p. 92). Toutefois, cette rente de l'émigration s'articule différemment suivant la période de départ du Vénézuéla. En effet, les transferts d'argent des migrants partis ces dernières années dans les pays andins voisins ou plus lointains « *sont consacrés à une distribution directe au sein de la cellule familiale* » (Magrin, 2013 p. 98) « *en favorisant le capital humain et physique (alimentation, santé, etc.)* » (Adams et al., 2008 cité par Magrin, 2013 p. 99). Par conséquent, « *les émigrés en général réduisent au maximum leurs dépenses dans les pays d'accueil, qu'ils considèrent seulement comme un lieu de mobilisations de ressources* » (Tall, 2008 cité par Magrin, 2013 p. 92). Pour prendre exemple de ce phénomène, le cas d'Ederlyn QUERALES est représentatif. Cette Vénézuélienne de 25 ans a laissé toute sa famille dans son pays d'origine. Après un voyage d'une semaine par la Colombie et l'Equateur, elle est arrivée chez son cousin au Pérou. Elle a travaillé à différentes places et envoie chaque mois l'équivalent de 800 soles (environ 210 euros) pour couvrir les besoins alimentaires de base pour toute sa famille.

Les envois de fonds de la première génération de migrants auront d'autres finalités. En effet, même si ces personnes ne semblent pas avoir la volonté de retourner vivre au pays, ils restent attachés à leur pays d'origine et se disent prêts « *à participer à 100% dans la reconstruction du pays* » (Tomas Paez, Entretien personnel, 21 février 2019) si la situation évolue au Vénézuéla. Il parait plus efficace d'aider financièrement et culturellement le pays d'origine à partir d'un endroit stable économiquement (Blaster, 2019). Cependant, cette reconstruction n'aura lieu que si et seulement si il y a un changement politique. S'il s'opère, alors c'est à partir de ce moment que se posera la question de l'organisation et de la forme de ce rétablissement.

Selon les données de la Banque Mondiale, le montant des envois de fond au Vénézuéla a été stable entre 2003 et 2015 avec une moyenne de 145 millions de dollars transférés. Les premières rentes migratoires envoyées au Vénézuéla ont été comptabilisées qu'en 1990 et ont été infimes puisqu'elles ne dépassaient pas les 20 millions de dollars jusqu'en 2003. Cette donnée est relative à la récente histoire émigratoire du pays. Ce n'est qu'à partir de 2016 qu'on observe une augmentation sensible des montants de transferts d'argent vers le Vénézuéla avec 279 millions de dollars (soit 73% de plus que l'année précédente). Naturellement, cette hausse fait écho à l'augmentation d'émigrants vénézuéliens observée

depuis cette date. En 2018, un peu moins de 300 millions de dollars ont été envoyés dans le pays d'origine. Ces différents montants correspondent à des estimations réalisées par la Banque Mondiale. Il reste difficile d'obtenir les chiffres réels car il y aurait plus de 80% de ces envois de fonds qui transiteraient en dehors des circuits officiels selon un article de la BBC[41]. D'autres sources plus locales évoquent des montants bien plus élevés que ceux de la Banque Mondiale. En effet, selon les estimations d'Ecoanalitica[42] repris dans cet article, en 2018 le montant des envois de fonds aurait été évalué à plus de 2.4 milliards de dollars.

Comment expliquer que plus des deux tiers des envois de fonds transitent en dehors des circuits officiels ?

Les envois de fonds depuis l'étranger représentent des revenus comme les autres (Magrin, 2013) pour les habitants du Vénézuéla mais sont capitaux pour survivre en cette période économiquement moribonde pour le pays. Les biens alimentaires sont devenus impossible à acheter pour une grande partie de la population. Par exemple, une boite d'œufs couterait 600 000 bolivars alors que le salaire minimum au Vénézuéla est d'1.3 million de bolivars selon la BBC. A travers cet exemple, nous comprenons l'importance de ces rentes migratoires. Le contrôle du taux de change mis en place il y a plusieurs années par Hugo Chavez est le principal élément pour expliquer l'usage régulier de réseaux de taux de change informels. En effet, ce taux de change imposé par l'état est fortement défavorable aux personnes désirant récupérer son transfert d'argent. Un réseau parallèle illégal s'est alors développé et en propose un plus intéressant. Selon Ecoanalitica, ce marché noir proposerait un taux cinq fois plus avantageux que celui imposé par le gouvernement. Il existe également la solution de récupérer l'argent envoyé directement dans les pays voisins. A Cucuta, une ville colombienne proche de la frontière vénézuélienne, les files d'attente dans les bureaux de change sont de plus en plus longues face à la hausse de demande de la part des Vénézuéliens.

En 2017, d'après les données récoltées par la Banque Mondiale, plus de 36% des fonds envoyés au Vénézuéla proviendraient d'Europe (notamment 25% de l'Espagne). Une part équivalente arriverait des Etats-Unis. Suivent la Colombie avec près de 10% des fonds totaux transférés puis les autres pays latino-américains.

Pour finir, les prévisions des analystes locaux semblent indiquer une forte augmentation des envois de fonds pour les prochaines années. Le nombre de Vénézuéliens quittant le territoire ne cesse de croitre. L'évolution du panorama économique et politique dans ce pays est difficilement prévisible. Par conséquent, les enjeux de demain au Vénézuéla posent quelques interrogations pour l'ensemble de ces habitants et des émigrants répartis dans le monde entier.

[41] Article de Daniel Garcia Marco paru en Mars 2018 et intitulé *Como las remesas (y su cambio en el mercado negro) estan ayudando a sobrevivir a muchas familias en Venezuela*. Cf. Bibliographie.
[42] Entreprise vénézuélienne de conseils économiques et financiers.

Conclusion

En guise de conclusion, nous allons répondre à la problématique de ce mémoire. Cette question centrale de la constitution réelle ou prématurée d'une diaspora a été le fil rouge de ce mémoire. En effet, chaque partie a apporté différents éléments d'information pour permettre d'étudier cette question en profondeur dans cette troisième partie. Au vu des idées développées, il semblerait qu'une diaspora vénézuélienne, avec toutes les caractéristiques que cela comportent, se soit mise en place dès les premières années d'émigration des Vénézuéliens. Aujourd'hui, il parait plus difficile d'être affirmatif sur l'évolution de cette diaspora tant les profils des migrants depuis quelques années ont évolué. Pour différentes raisons qui ont été exposées précédemment, les objectifs migratoires sont différents entre la première et la deuxième vague migratoire vénézuélienne. Ce qui est certain, c'est que les migrants partis récemment s'inscrivent dans les réseaux migratoires instaurés par les précurseurs en bénéficiant des associations, des structures créées pour rendre leur passage de frontière plus supportable.

Après avoir évoqué le passé et le présent du Vénézuéla, il convient de parler du futur dans cette conclusion. En effet, l'avenir proche de ce pays est difficilement prévisible et sera très important dans l'évolution de cette question migratoire. Tant que le contexte global du Vénézuéla n'évoluera pas, les flux migratoires ne s'arrêteront pas. De nouveaux rapports évoquent la barre des quatre millions d'émigrés franchie très récemment. L'auto proclamation de Juan Guaido en Janvier dernier avait nourrit beaucoup d'espoir de changement dans les communautés vénézuéliennes du monde entier. Cinq mois après cet évènement, la situation politique n'a pas évolué et Nicolas Maduro exerce toujours son pouvoir dont son mandat ne prendra fin qu'en 2025. D'autres échéances politiques interviendront entre temps mais le futur du Vénézuéla s'assombrit au fil des mois tant sur les plans économique et social qu'humanitaire.

L'impact de ce statut-quo politique sur les perspectives d'évolution de la diaspora vénézuélienne sera à étudier. Cette première interprétation est vouée à la transformation en fonction des évènements dans les prochains mois dans ce pays. L'étude reste donc ouverte et il sera intéressant d'analyser le développement de l'intérêt du monde scientifique sur cette question. Par conséquent, les millions de Vénézuéliens partis de leur pays d'origine sont-ils voués à s'ancrer durablement dans leur nouveau territoire d'accueil et ainsi perpétuer la formation de cette diaspora ou rentreront-ils au Vénézuéla car un changement durable aura eu lieu ? Telle est la problématique qui nous concerne pour le futur de ce mémoire et qui concerne particulièrement ces migrants car c'est leur avenir personnel qui est en jeu.

Annexe 1

Interview réalisée avec Jose Manuel Juan par Skype le 12 Mars 2019

On arrive au pire moment de notre histoire au Vénézuéla. Quand tu ouvres n'importe quel journal, ils sont tous en train de parler de la situation terrible du Vénézuéla. La relation qu'il y a entre l'Espagne et le Vénézuéla est particulière puisque c'est le troisième pays dans lequel il y a le plus d'Espagnols dans le monde. Le premier est la France. Il y a de grandes relations entre les deux pays. Il y a pas mal de gens qui sont en train de rentrer et de revenir en Espagne, soit des Espagnols qui vivaient au Vénézuéla ou des enfants d'Espagnols qui sont Vénézuéliens. Moi mon père est espagnol. Les grands-parents du côté de mon père et ma grand-mère maternelle sont espagnols. Mon père est parti quand il avait 18 ans. Il est né à côté de Valence en Espagne et dans cette région, beaucoup de personnes parlaient la langue régionale. Et à cette époque, Franco ne voulait pas que les habitants parlent leur langue régionale, seule l'espagnol devait être parlé. Donc la famille de mon père qui était très attaché à leur culture régionale et contre les valeurs de Franco, ont décidé de partir. Deux oncles de mon père ont été tués par l'armée de Franco. Le troisième oncle de mon père a d'abord émigré en France puis a entendu parler de l'eldorado du Vénézuéla avec le pétrole. Il est donc parti tout seul en Amérique du Sud. Il a vécu 3 ans tout seul au Vénézuéla et après sa famille l'a rejoint.

A quelle date ta famille est-elle partie d'Espagne ?

Ca doit être l'année 1962. Ils sont nés en Espagne mais se sentent maintenant plus vénézuéliens car ils ont vécu une grande partie de leur vie dans ce pays et parlent l'espagnol du Vénézuéla et même dans leur façon d'être.

Existait-il des facilités pour les Espagnols dans leur migration au Vénézuéla à cette époque ?

A ce moment, la population n'était pas aussi nombreuse qu'aujourd'hui. Ils étaient seulement une dizaine de millions. A cette époque, le pays disposait de très grandes richesses avec le 4ème PIB par habitant du monde. Il y avait trop de monde qui voulait venir au Vénézuéla donc ils ont dû limiter le nombre d'arrivées, notamment d'américains du Sud (Colombie) et favoriser une émigration européenne. Mes amis ont pour la majorité un père, un grand père qui à émigrer au Vénézuéla. La société vénézuélienne est donc multiculturelle avec un mix de nationalités.

Il y a également eu de fortes migrations internes avec un exode massif des campagnes pour s'installer dans le centre urbain de Caracas. Cependant, la quantité d'offres n'était pas suffisante par rapport à la demande donc beaucoup ne trouvaient pas de travail. Une pauvreté s'est installée à Caracas et une délinquance s'est développée. Moi je viens de Valencia, une ville industrielle, une petite Caracas, non loin de la capitale.

L'autre problème est celui de la corruption des gouvernements et la planification des ressources du pays. Le pétrole dominait, mais il y avait quand même des entreprises de

transformation qui travaillaient les matières importées. Il n'y avait pas assez de produits locaux d'agriculture. De plus en plus de produits étaient importés et le problème de contrôle de taux de change de la monnaie a développé une hausse des prix importante. Dans les années 90, il y a eu une crise mondiale du pétrole. A cette époque, beaucoup de gens préféraient rester à Caracas dans la pauvreté que de partir à la campagne.

En réponse à cette période de pauvreté et d'injustice, Chavez est arrivé. Beaucoup de gens ne trouvaient pas de travail et voyaient que de grandes sociétés faisaient d'énormes bénéfices. Les grandes inégalités ont fait naitre un sentiment d'injustice.

C'est donc ce contexte qui a permis l'arrivée d'Hugo Chavez au pouvoir ?

Oui exactement. Moi je n'ai jamais voté Chavez mais c'est vrai qu'il y avait des choses qui m'attiraient comme l'idée de vouloir créer un patriotisme. L'idée de développer le sentiment d'être fier d'être vénézuélien m'attirait. A l'arrivée de Chavez, le pétrole vénézuélien était déjà nationalisé depuis les années 70. Le Vénézuéla contrôlait et contenait ses richesses. Cependant, de grandes entreprises pharmaceutiques, technologiques étaient contrôlées par des grands groupes étrangers. La crise économique dans laquelle était engluée le Vénézuéla dans les années 90 a favorisé l'arrivée au pouvoir de Chavez. Il est arrivé avec la volonté de donner le pouvoir au peuple. Mais malheureusement il a également cherché des coupables à cette situation et a voulu diviser le pays. Dans ma ville, il a réussi à faire fermer beaucoup d'entreprises (50 000 en deux ans). Ce qui est énorme pour le Vénézuéla et dans ma ville puisque c'étaient des petites et moyennes entreprises. D'autres plus grandes entreprises alimentaires et de produits plus basiques ont été fermées ou nationalisées tout comme l'électricité, l'eau et la partie du pétrole qui était encore privés à l'époque. Les transports, les aéroports, les ports ont été aussi nationalisés et à leurs têtes, que des militaires ont été mis en place.

Tout cela a amené à une émigration, notamment en Europe pour des personnes qui avaient majoritairement des descendants espagnols, italiens, portugais. La nationalité espagnole s'obtient grâce aux origines des parents ou des grands-parents. Moi c'est ma mère qui a demandé le passeport espagnol quand j'avais dix ans.

A ce propos, pouvez-vous me raconter plus en détails votre histoire personnelle ?

Maintenant j'ai 37 ans, je suis né à Valencia en 1982. Ma mère était avocate et mon père photographe. Ils sont à la retraite maintenant. Ma mère a fait des études universitaires et mon père en a commencé mais il n'a pas fini. J'ai un frère et une sœur. On faisait parti de la classe moyenne avec une vie traditionnelle et normale. Actuellement je travaille à Barcelone et je gagne très bien ma vie mais j'ai l'impression qu'on vivait mieux en étant de la classe moyenne au Vénézuéla qu'en ce moment en Espagne. J'ai l'impression qu'économiquement je vivais mieux avant avec mes parents que maintenant même si ici je suis en sécurité et je peux me soigner.

J'ai étudié dans une école privée subsidiée par l'état. En 1996, mes parents ont divorcé et ma mère est partie vivre aux Etats-Unis. Elle est partie avec ma sœur et moi et mon frère sommes

restés au Vénézuéla avec mon père car nous n'avions pas fini notre scolarité. Ma grand mère est également parti au Etats-Unis. Ma mère a trouvé un poste directif dans une société à New York. Quand j'ai fini mes études du lycée, je suis parti 6 mois dans cette ville pour apprendre l'anglais. Après cela, je suis retourné au Vénézuéla pour faire mes études d'Economie à l'université pendant 5 ans. Apres ça, j'ai fait un stage dans une société américaine au Vénézuéla. Ensuite, j'ai eu l'opportunité de partir aux Etats-Unis pour travailler dans une entreprise qui était fournisseur de notre société. Comme je travaillais dans le domaine de la logistique et du transport international, cette entreprise recherchait un Vénézuélien pour pouvoir comprendre et assurer la transition des nouvelles lois et mesures appliquées par Chavez en matière de douane. Je suis donc parti un an à Miami en 2005.

Par conséquent, vous faites parti de cette jeune génération ayant quitté le Vénézuéla avec un bagage universitaire ?

Oui, quand je suis parti, je parlais déjà anglais couramment et j'avais un diplôme universitaire. Mais je vous assure que si Chavez n'avait pas été au pouvoir, je serai certainement parti aux Etats-Unis plus tard mais avec la volonté de rentrer au pays. Au départ, je ne voulais pas partir du Vénézuéla définitivement. Quand j'ai décidé d'aller un an à Miami pour ce travail, c'était temporaire, le temps que Chavez parte et j'étais sûr de revenir. Aujourd'hui, j'ai 37 ans et il m'est impossible maintenant de rentrer au Vénézuéla.

Les Etats-Unis sont un pays que je connais très bien. Quand je suis arrivé à Miami, qui par ailleurs était comme être au Vénézuéla sans Chavez, c'était un jeudi et le vendredi, je suis sorti avec mes amis qui vivaient déjà là-bas. Les personnes qui sont parties à Miami sont de fait majoritairement des familles. Certaines d'entre-elles étaient liées à l'industrie pétrolière vénézuélienne et ont été licenciées par Chavez notamment après la grève de 2002 où l'ancien président a limogé 30 000 personnes. Ces familles avaient des ressources financières plus importantes que ceux qui partent aujourd'hui.

Ma mère n'appartenait pas à cette classe migratoire la plus riche, car elle a dû attendre 4 mois avant de trouver un emploi et ne s'est pas acheté une maison dès son arrivée.

A propos de cette forte communauté vénézuélienne à Miami, comment s'est-elle développée et organisée ?

Il y a deux quartiers à Miami, Doral et Weston. Quand j'allais au supermarché dans le quartier Doral où j'habitais, j'entendais parler vénézuélien tout le temps. C'était facile pour moi d'arriver là-bas, car il y avait ma tante qui était présente et aussi environ 25 amis. Donc je n'ai pas eu vraiment le mal du pays. J'arrivais à manger des arepas dans des restaurants vénézuéliens.

Le problème pour moi à Miami était que les Vénézuéliens présents dans cette ville n'étaient pas forcément ceux avec qui je passais les meilleurs moments et avec qui j'avais des valeurs communes. Il y avait un certain snobisme que je n'aimais pas beaucoup et je ne m'identifiais pas dans cette société.

Par conséquent, vous êtes restés aux Etats-Unis ou vous avez décidé de tenter une nouvelle aventure ?

A Miami, je cherchais à faire un master en commerce international mais ca coûtait 30 000 euros donc je n'avais pas les moyens de le faire. Comme j'avais la nationalité espagnole, j'ai fait des recherches sur ce pays et particulièrement Barcelone qui m'a toujours intéressé. L'Europe en général m'attirait car je m'identifiais plus à ce continent qu'aux Etats-Unis car il y a avait une diversité de langues qui m'intéressait. J'ai toujours voulu apprendre le français et l'italien.

Je suis arrivé à Barcelone en mai 2006 avec une bourse pour faire un master. J'avais 24 ans et j'étais prêt à m'installer concrètement dans un travail et dans une ville. J'ai fait ce master en commerce international pendant un an et j'ai trouvé un emploi dans une entreprise locale pour laquelle j'ai travaillé pendant 8 ans. J'étais en charge de développer des marchés à l'international pour l'entreprise. J'ai donc beaucoup voyagé et cela c'était mon rêve.

Aujourd'hui, je travaille dans une autre entreprise à taille plus internationale où je suis directeur commercial pour 6 pays européens. Le siège de l'entreprise est en Belgique mais j'ai toujours voulu rester à Barcelone donc j'ai proposé de continuer dans cette ville pour des facilités de transports et de coûts.

Si tant est que des Vénézuéliens étaient déjà présents sur place à votre arrivée, comment s'organisait cette communauté ?

A mon arrivée, c'était compliqué de trouver des Vénézuéliens. Beaucoup plus dur qu'à Miami en tout cas. Je connaissais seulement 2 personnes du Vénézuéla quand je suis arrivé dans cette ville. Cependant, en terme culturel, l'Espagne est plus proche du Vénézuéla que les Etats-Unis. La façon de parler, de se comporter ressemble à ce que j'ai connu dans mon pays d'origine. Cependant, mon arrivée était particulière car je ne connaissais que très peu de monde. J'ai du seul allé à la rencontre des gens et c'était nouveau pour moi. Les rencontres me permettaient de m'imprégner de la culture locale. Mais ce qui est particulier, c'est que je rencontrais majoritairement des non-Espagnols, des Français, des Anglais, des Italiens, et plus généralement d'américains du sud. C'était très facile d'obtenir la double nationalité quand tu étais colombien, argentin, péruvien, vénézuélien.

C'est dans mon travail que j'avais le plus de contacts avec des Espagnols et des Catalans. C'était bizarre car j'ai du entièrement changer ma façon de parler l'espagnol parce que sinon personne me comprenait. L'utilisation de l'espagnol est assez différente, pas au niveau académique mais plus au niveau de la vie quotidienne. Aujourd'hui, j'arrive à parler d'une manière différente avec un Espagnol et un Vénézuélien. C'est assez bizarre, car pour moi ce sont deux langues différentes.

De plus je peux vous dire que les Vénézuéliens sont plus ouverts car je suis sûr qu'un Espagnol ne s'adapterait pas à un changement de langage s'il était au Vénézuéla. Je me souviens d'avoir eu des professeurs espagnols durant ma scolarité qui ne changeait pas de

façon de parler. Même si aujourd'hui, je me sens chez moi à Barcelone, à mon arrivée c'était une question de respect.

Avez-vous senti un changement entre l'époque ou vous êtes arrivé et maintenant ?

Oui bien sûr, j'ai vu un grand changement de profil de migrants entre ceux qui sont arrivés il y a dix ans et maintenant. A la fin des années 2010, le profil correspondait à des jeunes de 25 ans avec des diplômes universitaires, qui parlaient anglais. Ces personnes n'étaient pas désespérées au point de faire n'importe quel travail. L'Espagne a offert beaucoup d'opportunités professionnelles pour cette génération et ce pays pouvait être un pays d'étape pour partir vers de nouveaux défis dans d'autres pays (Canada, Etats-Unis, Italie…). Dans mon travail, actuellement, je suis en contact avec des Vénézuéliens qui occupent des postes à responsabilités dans différents pays. Ce sont des personnes qui ont fais des études au Vénézuéla et qui sont ensuite partis. C'est vrai qu'il y a un changement depuis 5 ans. Les Vénézuéliens arrivés plus récemment occupent des postes où le niveau de diplôme est certainement moins élevé (serveurs, livreurs..). Il y a beaucoup de personnes qui arrivent avec leur passeport et leur visa de touriste de 3 mois et qui par la suite demande l'asile. Si la réponse de demande d'asile n'arrive pas au bout de 3 mois, tu peux rester en Espagne tout en n'étant pas dans l'illégalité puisque tu es toujours dans l'attente de la procédure. Moi je ne connais pas de Vénézuéliens qui sont dans l'illégalité en Espagne, après je ne connais forcément pas tout le monde.

Au vu de l'augmentation du nombre de Vénézuéliens en Espagne, y a-t-il des associations, des restaurants, des lieux de vie qui permettent le regroupement de cette communauté ?

Quand je suis arrivé, les gens ne connaissaient rien sur le Vénézuéla, à part Chavez et les telenovelas. Maintenant, les choses ont changé. Quand je dis Vénézuéla, les gens connaissent les arepas, le plat typique vénézuélien. Il y a pas mal de restaurants vénézuéliens à Barcelone. Après je ne vois pas quartier vénézuélien à Barcelone comme il y a à Miami. Je ne vois pas non plus d'associations sportives ou autres se développer à Barcelone. Mais j'ai un ami vénézuélien qui fait maintenant parti du groupe politique Cuidadanos ici.

Maintenant, toutes les personnes qui peuvent s'acheter un billet d'avion partent. Ils partent parce qu'ils connaissent un cousin, une tante, un ami déjà sur place. Mais cette communauté est hétérogène car il y a des très riches mais aussi des plus pauvres qui tentent leur chance. Je suis presque sûr que la majorité des gens qui arrivent en Espagne ont déjà un contact sur place.

Pour moi, il y a une sorte d'injustice sur le nombre de refus de demande d'asile car quand je suis parti du Vénézuéla, il y avait plus de 400 000 Espagnols qui résidaient dans notre pays. Ils ont été très bien accueillis et étaient plus nombreux que les personnes aujourd'hui qui demandent de rentrer en Espagne.

A propos des envois de fond, est ce que vous transférez de l'argent à de la famille au Vénézuéla ? Et si oui comment faites-vous ?

Avec le contrôle du taux de change exercé par le gouvernement, un Vénézuélien ne peut pas échanger des bolivars pour des dollars ou des euros par exemple. Par conséquent, il ne peut pas acheter de produits importés en dollars ou une autre monnaie. Pour l'envoi d'argent, c'est compliqué parce que tu ne peux pas envoyer depuis l'étranger des euros ou des dollars au Vénézuéla, ce n'est pas légal.

Il y a donc des voies illégales qui se sont mises en place pour contourner ce problème. Pour effectuer des changements de monnaie, un marché noir s'est développé. Donc oui j'ai déjà envoyé de l'argent à mon père mais généralement je donnais de l'argent liquide à un membre de famille qui le donnait quand il allait au Vénézuéla.

Mais il y avait également des Vénézuéliens avant qui ouvraient des comptes aux Etats-Unis pour avoir des économies à l'étranger, mais c'était l'affaire de ceux qui disposaient de moyens financiers.

Pensez-vous que des liens existent entre les Vénézuéliens des Etats-Unis et ceux résidant en Espagne ?

Oui certainement. La communauté de Miami est déjà installée depuis longtemps, le maire de Doral est d'ailleurs un Vénézuélien né au pays. Cependant, la qualité de vie est meilleure pour ceux qui habitent en Espagne mais il est certainement un peu plus difficile de monter une entreprise ici. Mais il y a des entreprises de Miami qui ouvrent des bureaux ou des filiales en Espagne. Egalement, ma mère qui vient d'arriver en Espagne pour vivre sa retraite, reçoit sa pension des Etats-Unis. Avec un coût de la vie moins élevé ici, elle vivra mieux qu'aux Etats-Unis avec sa retraite.

De plus, pour mon cas personnel, quand j'ai travaillé un an aux Etats-Unis, j'ai commencé à économiser de l'argent. Puis quand je suis arrivé en Espagne, j'ai continué à économiser et acheter des dollars. C'est ce qui m'a permis d'acheter en partie mon appartement à Barcelone. Mais pour rapatrier l'argent du compte américain en Espagne sans payer d'impôt, il faut investir soit dans un business, soit dans un bien immobilier. Ce que j'ai fait.

Selon vous, l'émigration de masse qui se déroule actuellement, semble-t-elle être différente de l'émigration de la première génération ?

Oui complètement. Aujourd'hui, si tu es Vénézuélien, tu peux travailler facilement dans plusieurs pays sud-américains grâce à ton passeport. Depuis 3 ans, ce sont vraiment des gens désespérés qui partent car les conditions de vie sont très difficiles.

Moi je pense que les gens qui sont partis les premiers, des années 2000 au début des années 2010, il est difficile d'imaginer un retour pour eux. Cependant, s'il y a un changement, je pense m'investir économiquement dans le pays s'il y a des opportunités. Il est vrai que les Vénézuéliens qui sont partis aux Etats-Unis et en Europe occupent des postes qualifiés et ont développés des expériences et des compétences qui pourront servir à la reconstruction du pays et faire grandir le pays.

Interview téléphonique avec Adriana Salazar le 29 Mars 2019

Après avoir raconté mon travail et le but de ce mémoire, nous avons entamé la discussion.

Je vous laisse commencer et j'orienterai par la suite la discussion avec mes questions

Très bien. Pour moi, l'émigration s'est amplifiée depuis 5 ans on va dire. L'émigration de masse que l'on connaît aujourd'hui ne date pas depuis 1999 mais les personnes qui pressentaient que le modèle de Chavez ne fonctionnerait pas, dès qu'ils ont l'opportunité, ils sont partis. C'est à partir du moment où Maduro a pris le pouvoir que l'émigration s'est accentué car la situation a empiré exponentiellement. Au début de cette crise, les gens qui ont pu, sont vite partis. Dans mon cas personnel, j'avais déjà le projet de partir. J'ai rencontré mon mari qui est français au Vénézuéla et qui travaillait pour une mission temporaire dans le secteur pétrolier. Quand sa mission fut terminée, je suis parti en France avec lui. Dans la génération de mes collègues universitaires et de mes amis proches, pas un est encore au Vénézuéla. Tous sont partis parce qu'ils avaient de la famille à l'étranger, parce qu'ils voulaient tenter leur chance et avaient les moyens d'acheter un billet. Même en recommençant de zéro dans un nouveau pays, c'est toujours mieux que de rester au Vénézuéla. Cette génération dont je fais parti a fait ces études il y a 10 ans mais à la sortie de l'université il n'y avait aucune opportunité de travail. C'est donc très difficile de commencer une vie sans opportunités de travail.

En quelle année êtes vous parti ?

Je suis venu en France en 2012. J'avais déjà fini mes études un an avant en tant qu'ingénieur chimiste. Je résidais pourtant dans un pays pétrolier mais je ne trouvais pas de travail. Si tu n'avais pas un contact ou de relations avec le cercle proche du pouvoir, tu n'as aucune opportunité. Face à ce manque d'opportunités, beaucoup de personnes diplômées quittent le pays pour débuter professionnellement dans leur domaine. Dans ma famille, j'ai 4 cousines qui sont parties aux Etats-Unis, une autre en Equateur, une autre en Argentine. Mon petit frère est parti à Santiago de Chili. J'ai des collègues de l'université qui sont venus en Espagne. Moi dans mon cas, je me suis marié à un Français. Mais à la base, j'avais le projet de partir en Argentine. Aller dans un pays hispanophone était un objectif pour beaucoup d'émigrés car il n'y avait pas l'obstacle de la langue. La plupart de personnes de ma famille que je viens de citer ont des études universitaires. Mon petit frère est parti une semaine en bus pour arriver à Santiago car il avait un ami qui pouvait l'héberger. Ma famille n'avait pas les moyens de lui payer un billet d'avion.

De toute façon, pour les Vénézuéliens tout devient extrêmement cher ?

Oui exactement. Je suis allée au Vénézuéla en mars 2018 et c'était ridicule de voir à quel point on ne pouvait rien acheter. J'ai apporté des euros qu'on a échangé au marché noir donc on pouvait consommer. Ca faisait cent fois le pouvoir d'achat du Vénézuélien. Pour te donner un exemple, une journée de plage coûtait 4 fois le salaire de ma mère. Pour moi ca me coûtait 20 euros. Autre exemple, un kilo de viande coûte la moitié du salaire de ma mère sachant qu'elle gagne 5 fois le smic vénézuélien. Il est donc difficile de payer le reste des dépenses du

quotidien. Heureusement que notre famille dispose de membres à l'étranger qui leur envoient de l'argent car les gens qui n'ont pas ca, je ne sais pas comment ils survivent. On dirait un pays en guerre sans la guerre tellement la situation est difficile à vivre. Une famille de classe moyenne et les plus pauvres ne peuvent pas se permettre d'aller au restaurant et de profiter. Seule une classe très riche qui vit toujours au Vénézuéla, peut se le permettre.

Parlez-moi de votre arrivée en France ?

Je suis arrivée en France en compagnie de mon mari français dont je ne peux pas dire que j'ai galéré. J'ai mis 3 ans à obtenir ma carte de séjour, faire une formation et travailler. Alors que pour d'autres ce peut être plus compliqué, si tu viens avec un peu d'argent tu peux faire une formation de langue et trouver un petit travail. D'autres sont arrivés plus jeunes pour faire des études en France et donc avec un diplôme français tu trouves plus facilement du travail. Pour aider les Vénézuéliens qui arrivent au fur et à mesure en France, des associations se créer et apportent une aide alimentaire ou pour tout autre chose. Je sais qu'en Espagne, le réseau associatif est plus développé avec des entreprises qui se proposent d'envoyer des containers de médicaments, de vêtements, d'aliments directement au Vénézuéla.

L'intégration a-t-elle été simple en France ?

Le fait d'avoir un mari français a été très bénéfique car sa famille m'a très bien accueilli donc ca été plutôt simple pour moi. Je ne suis pas sûr que ce soit le cas pour tout le monde. Ceux qui n'ont pas de liens ou de contacts avec la France ou les Français peuvent rendre plus compliquée l'intégration. Quand tu arrives ici et tu ne connais personne et qu'il faut recommencer à zéro, ca peut être très difficile.

Si jamais la situation au Vénézuéla évolue, seriez-vous prête à un retour ?

Totalement, pour y vivre et y rester. Et je pense que c'est le cas pour beaucoup de gens. Quand en janvier, Juan Guaido s'est autoproclamé président, ca a donné beaucoup d'espoir et beaucoup sur les réseaux sociaux écrivaient leur espoir de rentrer grâce à cet évènement. Je pense que si Nicolas Maduro part et que la situation économique a du mal à se relancer, beaucoup d'exilés reviendront quand même. Je pense que la majorité de ceux qui sont partis récemment l'ont fait à cause de la situation économique donc si ca s'améliore l'idée de retour sera forcément présente.

Bibliographie

Livres et articles scientifiques

BANSART Andres, 2016 « Comprendre le Venezuela », *Le Temps des Cerises*, 208 pages

BRUBAKER Rogers, 2005 «The "Diaspora" Diaspora », *Ethnic and Racial Studies*, Vol. 28, N°1, p. 1-19

BRUNEAU Michel, 1994 « Espaces et territoires de diasporas », *L'espace géographique*, Tome 23, N°1, p. 5-11

BRUNEAU Michel, 2009 « Pour une approche de la territorialité dans la migration internationale : les notions de diaspora et de communauté transnationale » dans CORTES, Geneviève (dir.), « Les circulations transnationales : lire les turbulences migratoires contemporaines », Paris, Armand Colin, *Collection U. Sciences Humaines et Sociales*, 2009, p. 29-42

BRUNET Roger, 1993 « Les mots de la géographie : dictionnaire critique », Montpellier, *Reclus*, 518 pages

CADENAS Paula, 2018 « Le Venezuela : ce navire à la dérive » dans LANZMANN, Claude (dir.), « Venezuela 1998-2018 : Le pays des fractures », Gallimard, *Les Temps Modernes*, 2018, N°697, p. 11-33

CALAFAT Guillaume, GOLDBLUM Sonia, 2012 « Diaspora(s) : liens, historicité, échelles », *Tracés : Revue des sciences humaines*, N°23, p. 7-18

CHAUNU Pierre, 2009 « L'histoire de l'Amérique Latine », Paris, *Presses universitaires de France*, 127 pages

COLLECTIF IOE, 2002 « L'immigration étrangère en Espagne », *Migrance 21*, p. 106-115

DE LUCAS Javier, 2002 « Une réponse juridique virtuelle : le cadre légal de l'immigration en Espagne », *Migrance 21*, p. 140-154

DUMONT Gerard-Francois, 1995 « Les migrations internationales : les nouvelles logiques migratoires », Paris, *SEDES*, 223 pages

FREITEZ Anitza, 2011 « Le emigracion desde Venezuela durante la ultima decada », *Temas de coyuntura*, p. 11-38

KOLLER Sylvie, 2007 « Politiques d'intégration en Espagne », *Études*, Tome 407, p. 177-176

LACOSTE Yves, 1995 « Dictionnaire de la géopolitique », Paris, *Flammarion*, 1699 pages

LEVY Jacques, 2013 « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés », Paris, *Belin*, 1127 pages

LOPEZ SALA Ana Maria, 2002 « La transition migratoire espagnole et sa politique », *Migrance 21*, p. 132-139

MAGRIN Géraud, 2013 « Voyage en Afrique rentière : une lecture géographique des trajectoires de développement », Paris, *Publications de la Sorbonne*, 424 pages

MARGARITA LOPEZ Maya, 2018 « L'échec du chavisme » dans LANZMANN, Claude (dir.), « Venezuela 1998-2018 : Le pays des fractures », Gallimard, *Les Temps Modernes*, 2018, N°697, p. 34-61

MARTIN-DIAZ Emma, CUBEROS-GALLARDO Francisco José, CASTELLANI Simone, 2012 « Latin American immigration to Spain », *Cultural Studies*, p. 814-841

MATEO Cristina, LEDEZMA Thais, 2006 « Los venezolanos como emigrantes. Estudio exploratorio en Espana », *Revista Venezolana de Analisis de Coyuntura*, Vol.12, N°2, p. 245-267

NARANJO RAMIREZ Jose, 2008 « Espagne : de l'émigration à l'immigration », *Revue Atala*, N°11, p. 121-135

PAEZ Tomas, 2014 « La diaspora venezolana : politicas publicas y desarrollo », p. 1-19 (en ligne) http://caelum.ucv.ve/bitstream/123456789/16044/1/Ponencia-Tom%C3%A1s%20Pa%C3%A9z.pdf

PALAZON FERRANDO Salvador, 2002 « L'émigration espagnole en Amérique latine (1880-1975) », *Migrance 21*, p. 28-44

PELLEGRINO Adela, 2002 « La migración internacional en América Latina .Tendencias y perfiles de los migrantes », *Derechos Humanos y Trata de Personas*, 2002, 26 pages

RIGONI Isabelle, 2010 « Les médias des minorités ethniques. Représenter l'identité collective sur la scène publique », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 26, N°1, p. 7-16

ROSIERE Stéphane, 2008 « Dictionnaire de l'espace politique : géographie politique et géopolitique », Paris, *Armand Colin*, 320 pages

SEMPERE SOUVANNAVONG Juan David, 2009 « Evolution de la situation migratoire de l'Espagne de 1991 à nos jours », *Migrations Société*, N°125, p. 49-70

SHUMOW Moses, 2010 « A foot in both world : Transnationalism and media use among venezuelan immigrants in South Florida », *International Journal of Communication*, p. 377-397

SIMON Gildas, 2015 « Dictionnaire des migrations internationales : approche géohistorique », *Armand Colin*, 807 pages

VASQUEZ LEZAMA Paula, 2018 « Introduction » dans LANZMANN, Claude (dir.), « Venezuela 1998-2018 : Le pays des fractures », Gallimard, *Les Temps Modernes*, 2018, N°697, p. 4-10

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2018 « Crise des migrations ou crise des politiques d'asile et ses effets sur les territoires d'accueil », *Hommes et Migrations*, N°1323, p. 23-29

WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2017 « Mondialisation et régionalisation des flux migratoires », *Raison Présente*, N°203, p. 11-23

Articles de presse

AUNION Juan Antonio « Why Wealthy Venezuelans are flocking to Spain », El Pais, 30 Août 2018, consulté le 16 Novembre 18, disponible sur : https://elpais.com/elpais/2018/08/29/inenglish/1535538867_939951.html

BOLINCHES Marie « Espagne : terre d'exil pour réfugiés vénézuéliens », 18 Mai 2018, consulté le 26 Octobre 2018, disponible sur : https://www.arte.tv/fr/videos/082973-000-A/espagne-terre-d-exil-pour-refugies-venezueliens/

BLASTER Mike « Los unicos venezolanos que volveran », Diaspora Venezolana, 2017, consulté le 7 Mars 2019, disponible sur : https://diasporavenezolana.net/los-unicos-venezolanos-que-volveran/

EFE Noticias « Venezolanos fueron los mayores solicitantes de asilo en EEUU en 2018 », El Estimulo, 25 Février 2019, consulté le 04 Avril 2019, disponible sur : http://elestimulo.com/blog/venezolanos-fueron-los-mayores-solicitantes-de-asilo-en-eeuu-en-2018/

GARCIA MARCO Daniel « Como las remesas (y su cambio en el mercado negro) estan ayudando a sobrevivir a muchas familias en Venezuela », BBC, 5 Mars 2018, consulté le 24 Mars 19, disponible sur : https://www.bbc.com/mundo/noticias-america-latina-43192775

GASTON-BRETON Tristan « Hugo Chavez ou le pétrole « rendu au peuple » », Les Echos, 18 Juillet 2006, consulté le 04 Avril 19, disponible sur : https://www.lesechos.fr/2006/08/23-hugo-chavez-ou-le-petrole-rendu-au-peuple-18082006-592001

GOODMAN Amy « Venezuela in crisis : As US pushes regime change, fear grows of civil war anf famine », 19 Février 2019, consulté le 24 Février 2019, disponible sur : https://www.democracynow.org/2019/2/19/venezuela_in_crisis_as_us_pushes

HUANG Cary, « Pékin a misé sur le mauvais cheval », Courrier International, 2 Février 2019

MINDER Raphael « *On Spain's Smartest Streets, a property Boom made in Venezuela* », New York Times, 29 Juillet 2018, consulté le 23 Avril 19, disponible sur : https://www.nytimes.com/2018/07/29/world/europe/spain-property-boom-venezuela.html

RIVERA WIENER Laura « Miami : la pequena Caracas de Estados Unidos », El Mundo, 17 Mai 2019, consulté le 25 Mai 2019, disponible sur : https://www.elmundo.es/internacional/2019/05/17/5cd5d0f3fc6c83f55c8b47c0.html

Publications

Ayutamiento de Madrid, 2019 « Precios de la vivienda », consulté le 22 Février 2019, disponible sur : https://www.madrid.es/portales/munimadrid/es/Inicio/El-Ayuntamiento/Estadistica/Areas-de-informacion-estadistica/Edificacion-y-vivienda/Mercado-de-la-vivienda/Precios-de-la-vivienda/?vgnextfmt=default&vgnextoid=bf281b47a277b210VgnVCM1000000b205a0aRCRD&vgnextchannel=22613c7ea422a210VgnVCM1000000b205a0aRCRD

Ayutamiento de Madrid, 2019 « Poblacion extranjera en la ciudad de Madrid », consulté le 24 Mars 2019, disponible sur : https://www.madrid.es/portales/munimadrid/es/Inicio/El-Ayuntamiento/Estadistica/Areas-de-informacion-estadistica/Demografia-y-poblacion/Poblacion-extranjera/Poblacion-extranjera-en-la-ciudad-de-Madrid/?vgnextfmt=default&vgnextoid=c289d54944580510VgnVCM2000000c205a0aRCRD&vgnextchannel=9ce23636b44b4210VgnVCM2000000c205a0aRCRD

Banque mondiale, 2013 « Migration and Remittances Data », consulté le 06 Février 2019, disponible sur : http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data

BERMUDEZ Yovanny, MAZUERA-ARIAS Rina, ALBORNOS-ARIAS Neida, ANGEL Miguel, PERAZA Morffe, 2018 « Informe movilidad humana venezolana », consulté le 23 Février 2019, disponible sur : https://cpalsocial.org/documentos/570.pdf

CIA, 2017 « The World Factbook », consulté le 29 Avril 2019, disponible sur : https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/print_ve.html

COFACE, 2019 « Etudes économiques et risque pays », consulté le 12 Mars 2019, disponible sur : https://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Venezuela

ENCOVI, 2018 « Pobreza y Misiones sociales : Febrero 2018 », consulté le 12 Janvier 2019, disponible sur : https://www.ucab.edu.ve/wp-content/uploads/sites/2/2018/02/ENCOVI-2017-presentaci%C3%B3n-para-difundir-.pdf

Institut National des Statistiques espagnol, 2019 « Demografia y poblacion », consulté le 03 Janvier 2019, disponible sur : http://www.ine.es/dyngs/INEbase/es/categoria.htm?c=Estadistica_P&cid=1254734710990

IOM, 2018 « Migration Trends in the Americas », consulté le 10 Décembre 2018, disponible sur : https://robuenosaires.iom.int/sites/default/files/Informes/Tendencias_Migratorias_Nacionales_en_Americas__Venezuela_EN_Julio_2018_web.pdf

IOM, 2018 « Le nombre de réfugiés et de migrants du Vénézuéla passe la barre des 3 millions », consulté le 23 Novembre 2018, disponible sur : https://www.iom.int/fr/news/le-nombre-de-refugies-et-de-migrants-du-venezuela-passe-la-barre-des-3-millions

Larousse, 2019 « Définition baril », consulté le 11 Mai 2019, disponible sur : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/baril/8031

La Tienda Venezolana, 2018 « Conoce mas de 140 restaurantes venezolanos en 50 ciudades del mundo », consulté le 03 Mars 2019, disponible sur : https://www.latiendavenezolana.com/blogs/tienda/conoce-mas-de-140-restaurantes-venezolanos-en-50-ciudades-del-mundo

Nations Unies, 2019 « Migrations », consulté le 14 Novembre 2018, disponible sur : https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/migration/

Nations Unies, 2019 « Convention relative au statut des réfugiés », consulté le 25 Avril 2019, disponible sur : https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/statusofrefugees.aspx

OCDE, 2019 « Taux de fécondité », consuté le 15 Février 2019, disponible sur : https://data.oecd.org/fr/pop/taux-de-fecondite.htm

OCDE, 2019 « Espagne », consulté le 20 Janvier 2019, disponible sur : https://data.oecd.org/fr/espagne.htm

Portal de Inmigracion, 2019 « Estadisticas », consulté le 05 Février 2019, disponible sur : http://extranjeros.mitramiss.gob.es/es/Estadisticas/index.html

Reporters Sans Frontières, 2019 « La crise politique censurée au Venezuela », consulté le 10 Avril 2019, disponible sur : https://rsf.org/fr/actualites/la-crise-politique-censuree-au-venezuela

Venezuela Awareness, 2018 « Migrantes venezolanos viven en la caridad de fundaciones en Miami », consulté le 11 Janvier 2019, disponible sur : http://www.venezuelaawareness.com/2018/01/migrantes-venezolanos-viven-de-la-caridad-de-fundaciones-en-miami/

Table des figures

Figure n°1	Flux migratoires mondiaux en 2017	8
Figure n°2	Population étrangère en Espagne entre 1998 et 2011	34
Figure n°3	Population étrangère en Espagne entre 2008 et 2013	37
Figure n°4	Nombre d'autorisation de permis de séjour (2009-2017)	39
Figure n°5	Chiffres relatifs au droit d'asile en Espagne (2009-2017)	40
Figure n°6	Evolution du nombre d'immigrants vénézuéliens en Espagne (1998-2018)	44

Table des cartes

Carte n°1	Localisation du Vénézuéla	6
Carte n°2	Evolution de l'émigration vénézuélienne entre 2015 et 2017	27
Carte n°3	Géoéconomie du Vénézuéla	30
Carte n°4	Carte sur la répartition de la communauté vénézuélienne en Espagne en 2018	51

Table des tableaux

Tableau n°1	Entretiens directifs et semi-directifs	13
Tableau n°2	Synthèse des flux d'émigrations vénézuéliennes	31
Tableau n°3	Régions d'origine de la population étrangère en Espagne entre 1999 et 2008	36
Tableau n°4	Solde migratoire en Espagne entre 2008 et 2013	37
Tableau n°5	Répartition des résidents étrangers par nationalité et par sexe (2000)	38
Tableau n°6	Flux d'immigrants en Espagne nés au Vénézuéla entre 1985 et 2003	45
Tableau n°7	Flux d'immigrants en Espagne nés au Vénézuéla entre 2008 et 2017	46
Tableau n°8	Synthèse des flux d'immigrations vénézuéliennes en Espagne	53

Table des matières

Remerciements 2

Sommaire 4

Introduction 5

1. L'histoire migratoire vénézuélienne : de l'immigration à l'émigration 15

1.1. Le Vénézuéla : une terre d'immigration jusqu'à la fin du XX° siècle 15

1.1.1. De la colonisation aux guerres d'indépendance 15

1.1.2 La découverte du pétrole 16

1.2. Devenu un territoire d'émigration à partir des années 1990 20

1.2.1. La crise économique des années 1980 20

1.2.2 L'arrivée d'Hugo Chavez au pouvoir en 1998 21

1.2.3. L'émigration d'une certaine classe de la population 23

1.3. En proie à une crise migratoire actuelle massive 24

1.3.1. L'élection de Nicolas Maduro en 2013 24

1.3.2. Une émigration massive depuis 2015 26

1.3.3. L'avenir du Vénézuéla : tensions internes et enjeux géopolitiques entre grandes puissances 28

2. Une émigration géographique mondiale : cas pratique en Espagne 33

2.1. La question migratoire en Espagne : une politique d'accueil évolutive 33

2.1.1. Une politique d'ouverture à l'immigration jusqu'à la crise économique de 2008 33

2.1.2. La fermeture des frontières dans les années 2010 36

2.2. Pourquoi le choix de l'Espagne pour les Vénézuéliens ? 42

2.2.1. Des liens favorisant l'émigration dans ce pays 42

2.2.2. Un exil aux motivations diverses 45

2.3. Des profils types de migrants vénézuéliens 47

2.3.1. Une classe moyenne supérieure qualifiée 48

2.3.2. Une élite attirée par le regain économique de l'Espagne 48

2.3.3. Une classe hétéroclite venue demander l'asile politique 49

3. Une émigration de masse qui tend à la mise en place d'une diaspora vénézuélienne dans le monde ? 55

3.1. Qu'est ce qu'une diaspora ? 55

3.1.1. Définition et évolution du terme 55

3.1.2. Caractéristiques d'une diaspora 56

3.2. L'émigration vénézuélienne : une diaspora prématurée ou réelle ? 58

3.2.1 Une première vague d'émigration propice à la constitution d'une diaspora 58

3.2.2. Une deuxième vague qui s'apparente à une communauté transnationale au caractère non diasporique 63

3.2.3. Les envois de fonds au Vénézuéla : un élément de survie 68

Conclusion 70

Annexes 71

Bibliographie 79

Tables des figures, cartes et tableaux 80

Table des matières 81

Résumé 84

L’émigration vénézuélienne dans le monde : étude de cas de l’Espagne

Histoire migratoire, spatialité et logique diasporique

Résumé :

Le 23 Janvier 2019, l’auto proclamation de Juan Guaido en tant que président légitime intérimaire du Vénézuéla a eu un retentissement mondial et a nourri un espoir de changement dans un pays en pleine crise économique, humanitaire et sociale. Pourtant, cinq mois après cet évènement, la situation politique n’a pas évolué contrairement au quotidien des Vénézuéliens qui ne cesse de s’aggraver. L’émigration de cette population est donc une réponse à ces déséquilibres, qui devient un phénomène important touchant plusieurs dizaines de pays du monde. Alors que les premiers émigrants vénézuéliens sont apparus dans les années 1990, l’évolution fut constante mais sporadique jusque dans les années 2010 avant de s’intensifier réellement depuis 2015, année de départ de l’effondrement économique du pays. Aujourd’hui, la barre des 3 millions d’émigrants a été franchie, répartis dans 90 pays différents. Par conséquent, la question de l’organisation et de la structuration de ces flux est légitime. Peut-on actuellement parler d’une diaspora vénézuélienne ?

Abstract :

On 23 January 2019, Juan Guaido's self-proclamation as the interim legitimate president of Venezuela had a global impact and fuelled hope for change in a country in the midst of an economic, humanitarian and social crisis. However, five months after this event, the political situation has not changed, unlike the daily lives of Venezuelans, which are getting worse. The emigration of this population is therefore a response to these imbalances, which is becoming an important phenomenon affecting several dozen countries around the world. While the first Venezuelan emigrants appeared in the 1990s, the evolution was constant but sporadic until the 2010s before really intensifying since 2015, the year in which the country's economic collapse began. Today, the 3 million emigrants mark has been reached in 90 different countries. Consequently, the question of the organization and structuring of these flows is legitimate. Can we currently talk about a Venezuelan diaspora ?

Resumen :

El 23 de enero de 2019, la autoproclamación de Juan Guaido como presidente interino legítimo de Venezuela tuvo un impacto global y alimentó la esperanza de cambio en un país en medio de una crisis económica, humanitaria y social. Sin embargo, cinco meses después de este acontecimiento, la situación política no ha cambiado, a diferencia de la vida cotidiana de los venezolanos, que están empeorando. La emigración de esta población es, por tanto, una respuesta a estos desequilibrios, que se están convirtiendo en un fenómeno importante que afecta a varias docenas de países de todo el mundo. Si bien los primeros emigrantes venezolanos aparecieron en la década de 1990, la evolución fue constante pero esporádica hasta la década de 2010, antes de intensificarse realmente a partir de 2015, año en que comenzó el colapso económico del país. Hoy en día, la marca de los 3 millones de emigrantes se ha alcanzado en 90 países diferentes. En consecuencia, la cuestión de la organización y estructuración de estos flujos es legítima. ¿Podemos hablar de una diáspora venezolana ?